

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ LAVAL  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE  
OFFERTE À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE  
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR  
LEIF MICHAËL FRENCH

VOCABULAIRE DE LA CHASSE À LA SAUVAGINE (GIBIER ET TECHNIQUES) :  
ENQUÊTE LINGUISTIQUE ET ÉTUDE LEXICALE

AOÛT 1997



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RÉSUMÉ

Cette étude vise à faire l'analyse du vocabulaire de la chasse à la sauvagine à partir d'un corpus d'enregistrements sonores pris dans le discours des sauvaginiers expérimentés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'analyse lexicale se penche en particulier sur le vocabulaire provenant de deux champs onomasiologiques, celui des espèces aquatiques et celui des techniques de chasse. La recherche se présente comme un glossaire dans lequel chacune des entrées est définie et commentée selon une perspective à la fois différentielle et historique, ce qui permet de déterminer les emplois de français de référence par rapport à ceux du français québécois et d'évaluer à quelle catégorie de composantes lexicales appartient tel mot ou telle locution (la présence du français de jadis et des dialectes, les anglicismes et les innovations). L'étude se termine, d'une part, par des remarques d'ordre général sur différents aspects différentiels et historiques relatifs à l'ensemble de la nomenclature étudiée de même que sur le rôle que jouent la syntagmatique, la polysémie et la synonymie à l'intérieur du réseau lexical des sauvaginiers. D'autre part, elle compare la fréquence et l'usage du lexique parmi des chasseurs d'autres régions du Québec permettant de proposer un aperçu général sur la distribution géolinguistique de la terminologie de base du vocabulaire en usage dans les milieux de chasse à la sauvagine au Québec.

## **REMERCIEMENTS**

Nous voulons remercier sincèrement notre directeur de mémoire, Monsieur Thomas Lavoie, qui, sans hésitation, a accepté de se joindre à notre voyage lexical dans le monde de la sauvagine et des chasseurs. Il nous a constamment encouragé, non seulement par sa grande patience et sa disponibilité, par ses conseils judicieux et ses observations critiques, mais aussi par son amour contagieux pour la lexicologie et le français québécois qu'il nous a communiqué tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Nos sincères remerciements vont aussi à Monsieur Claude Verreault du département de langues et linguistique de l'Université Laval, qui nous a gracieusement donné l'autorisation de consulter le fichier du Trésor de la langue française au Québec. Nous remercions également tout le personnel du Trésor pour son accueil toujours chaleureux et sa grande patience qui a dû être sûrement mise à l'épreuve lors de nos nombreuses périodes de consultation des fichiers.

Nous tenons également à remercier l'Association des sauvaginiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ASSLSJ) pour le grand intérêt qu'elle a manifesté pour notre recherche sur la chasse à la sauvagine et pour nous avoir mis sur la piste menant à la découverte des meilleurs informateurs-chasseurs, ainsi que pour ces belles soirées qui étaient remplies au « bout » de la bonne jasette, d'histoires de chasse toujours accompagnées de la succulente gastronomie saguenéenne.

Enfin, nous disons toute notre reconnaissance aux professeurs Jean Dolbec et Yves Saint-Gelais qui, au début de nos études de maîtrise, nous ont encouragé à explorer davantage le domaine de la chasse, ce qui, par la suite, a donné lieu à cette recherche. Que soient aussi

remerciées toutes les personnes qui de près ou de loin ont aidé par leur compétence, leurs conseils et leur patience.

Je dédie ce travail de recherche à mes chers parents: à ma mère qui m'a insufflé l'amour du lexique; à mon père qui m'a transmis toute sa mine de connaissances sur la faune et la flore. Aux deux ensemble qui m'ont toujours encouragé et appuyé quelles que soient mes entreprises.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	ix
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES .....	vii
SIGNES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS .....	viii
TABLEAU DES SIGNES PHONÉTIQUES .....	x
INTRODUCTION.....	1
1. OBJECTIF .....	1
2. SOURCES SPÉCIALISÉES.....	3
3. LA COLLECTE DES DONNÉES.....	5
3.1 Questionnaire.....	5
3.2 La méthode d'enquête .....	5
3.3 Enquête.....	7
3.4 Les points d'enquête, formelles et informelles .....	8
4. MÉTHODOLOGIE.....	10
4.1 Dépouillement des documents manuscrits et établissements du corpus.....	10
4.2 Classement.....	12
4.3 Article .....	13
4.3.1 Entrée, catégorie grammaticale et prononciation .....	13
4.3.2 Rubrique des noms scientifiques.....	14
4.3.3 Définition (DÉF., DES.).....	15
4.3.4 Exemples (QNN., ÉCRIT) .....	16
4.3.5 Attestations (ATT.).....	17
4.3.6 Syntagmatique (SYNT.) .....	17
4.3.7 Dérivés (DÉR.).....	17
4.3.8 Synonymie (SYN.).....	17
4.3.9 Remarques (REM.).....	18
4.3.10 Bibliographie (BIBL.).....	18
4.3.11 Historique (HIST.) .....	19
5. TÉMOINS.....	21
5.1 Témoins A-B-C-D-E (Enquêtes formelles) .....	21
5.2 Témoins X (Enquêtes informelles) .....	24



7.	ASPECT GÉOLINGUISTIQUE .....	156
7.1	La distribution géolinguistique du lexique à l'étude .....	156
7.2	Présence de régionalismes .....	160
7.3	Influence fluviale et migratoire sur la distribution du vocabulaire.....	161
	BIBLIOGRAPHIE .....	165
A.	Ouvrages relatifs à l'ornithologie .....	165
B.	Ouvrages traitant à la fois de la chasse et de l'ornithologie .....	166
C.	Ouvrages relatifs à la linguistique.....	173
	ANNEXE 1 PHOTOGRAPHIES .....	179
	ANNEXE 2 LISTE DES HAPAX .....	192
	INDEX DES MOTS ET LOCUTIONS ÉTUDIÉS.....	195

## **LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX**

Figure 1	La chasse à la sauvagine: points d'enquête linguistique .....	9
Tableau I	Espèces .....	158
Tableau II	Formation au vol .....	158
Tableau III	Abris des chasseurs .....	159
Tableau IV	Appelants.....	159
Tableau V	Appel.....	159
Tableau VI	Méthodes de chasse .....	160
Tableau VII	Divers.....	160

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES CONVENTIONNELS**

adj	:	adjectif
amér.	:	américain
angl.	:	anglais
Bibl.	:	bibliographie
BIBL.	:	rubrique bibliographique
cf. voc.	:	confer verbum : « comparez, reportez-vous au mot »
DÉF.	:	rubrique définition
dér.	:	dérivé
DÉR.	:	rubrique dérivé
DES.	:	rubrique description
Doc.	:	document
éd.	:	édition, éditeur
ENQ.	:	rubrique enquête(s)
etc.	:	et caetera: « et les autres choses »
ex.	:	exemple(s)
fém.	:	féminin
HIST.	:	rubrique historique
inf.	:	informateur
loc.	:	locution
masc.	:	masculin
no	:	numéro
nom.	:	nominal
NSF.	:	nom scientifique français
NSL/G.	:	nom scientifique latin / grec

p.	:	page
pp.	:	pages
par anal.	:	par analogie
par ex.	:	par exemple
plur.	:	pluriel
REM.	:	rubrique remarque(s)
rubr.	:	rubriques
s.d.	:	sans date
s.l.	:	sans lieu
subst.	:	substantif
syn.	:	synonymie
SYN.	:	rubrique synonymique
Synt.	:	syntagme
SYNT.	:	rubrique syntagmatique
t.	:	tome
v.	:	voir
verb.	:	verbal
vol.	:	volume(s)
>	:	« a donné, est devenu »
[...]	:	intervention du rédacteur pour signaler qu'on a retranché une partie du discours de l'informateur
[ajout]	:	intervention du rédacteur afin de rendre un contexte édité plus explicite
[ ]	:	prononciation du mot notée selon les signes de l'alphabet phonétique international
~	:	remplace un (ou des) mot(s) qu'on ne veut pas répéter

## TABLEAU DES SIGNES PHONÉTIQUES

### Voyelles

[i ]	(fermé) ami
[I]	(ouvert) vite
[e]	bébé, mai
[ɛ]	perle
[a]	patte
[ɑ]	pâte, là
[ɔ]	homme
[o]	beau, mot
[u]	(fermé) où, tout
[U]	(ouvert) poule
[y]	(fermé) vue
[Y]	(ouverte) lune
[ø]	jeu, feu
[œ]	peur
[ə]	ceci, mesure

### Voyelles nasales

[ẽ]	vin, pain
[ã]	blanc (timbre qui se rapproche du [ẽ])
[õ]	monde
[œ̃]	parfum

### Semi-voyelles (ou semi-consonnes)

[j]	fille
[ɥ]	fuite, puits
[w]	foin, point

### Consonnes

[p]	porte
[t]	tour, thé
[t̪]	tire, tu
[k]	quelque, carte
[b]	bonne
[d]	dinde
[d̪]	dire, endurer
[g]	bague
[m]	maman
[n]	donne
[ɲ]	agneau
[f]	photo, figure
[s]	celle, sauce
[ʃ]	chat, chasser
[v]	vivre, vent
[z]	zéro, maison
[ʒ]	j'aime, âge
[l]	aile
[ɥ]	roue, arroser
[ʃ̪]	relâchement partiel du son [ʃ]
[h]	relâchement total du son [ʃ]
[ɦ]	relâchement total du son [ʒ]
[. ]	assourdissement du son (voyelle ou consonne)

## **INTRODUCTION**

### **1. OBJECTIF**

Lors de la saison de chasse de l'automne 1994, nous avons effectué une série d'excursions de chasse aux canards qui nous ont permis de visiter les « caches » des sauvaginiers situées à Saint-Méthode et à Sainte-Rose-du-Nord au Saguenay-Lac-Saint-Jean et celles qui bordent les terrains de chasse de l'Île-aux-Grues et du Cap-Tourmente. Pendant chacune de nos excursions nous avons été continuellement frappé par la présence d'un lexique qui nous semblait être particulièrement riche chez les chasseurs de ces régions. Suivant en cela le grand intérêt que nous portons non seulement à cette activité cynégétique, mais aussi aux recherches en lexicographie effectuées à l'Université Laval par le Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)<sup>1</sup>, nous avons décidé d'entreprendre une étude linguistique qui donnerait une description plus détaillée du vocabulaire employé par les chasseurs à la sauvagine au Québec. Nous avons alors commencé, dès la fin de la saison de chasse au canard de 1994, à mener des enquêtes orales auprès de cinq sauvaginiers du

---

<sup>1</sup>Le Trésor de la langue française au Québec (indiqué désormais par le sigle TLFQ) est composé d'une équipe de recherche dont le principal but est de faire paraître en 1998 un dictionnaire différentiel du français québécois. Cet ouvrage portera sur une description à la fois diachronique et synchronique des emplois caractéristiques du français au Québec s'étendant du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Depuis la fin des années soixante-dix, les recherches effectuées dans le cadre des travaux du TLFQ ont donné lieu à la réalisation de 43 mémoires de maîtrise (dont quelques-uns sont cités dans la présente étude; voir entre-autres, Pellerin (1978), Mercier (1981), Juneau (1983), Rousseau (1991) dans la bibliographie générale) et de trois thèses de doctorat traitant de différents aspects de la variation géolinguistique et morphologique du français québécois.

Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous nous sommes donné pour but de répertorier la terminologie de base de la flore caractéristique des territoires de chasse de même que des différentes espèces d'oiseaux aquatiques qui se retrouvent le plus fréquemment sur les lieux de chasse. Nous voulions également dégager le vocabulaire de l'équipement, des accessoires et des techniques utilisés par les chasseurs lors de la chasse à la sauvagine.

Cependant, après avoir dépouillé les données de nos toutes premières enquêtes orales, il nous était évident que les objectifs que nous visions s'avéraient trop vastes pour mener une recherche dans de bonnes conditions. Nous avons par la suite cherché à réduire le nombre d'objectifs visés et à mieux cerner ceux dont il serait question dans notre étude. Nous avons opté pour l'analyse détaillée de la terminologie des deux champs onomasiologiques qui se sont nettement dégagés lors des entrevues chez nos informateurs, soit celui des appellations d'espèces aquatiques et celui des appellations de techniques utilisées pour la chasse. Nous nous proposons donc dans le cadre de notre mémoire de faire l'étude linguistique de cinquante termes choisis dans ces deux champs d'intérêt. Pour chaque unité lexicale retenue à des fins d'analyse, nous cherchons à en donner une description de type lexicographique, à en retracer l'origine et à rendre compte de son évolution sémantique. Nous cherchons aussi, s'il y a lieu, à indiquer la vitalité de l'emploi actuel de chaque appellation et à en préciser l'étendue géographique sur le territoire québécois.

## 2. SOURCES SPÉCIALISÉES

Pour étudier en profondeur le vocabulaire de la chasse à la sauvagine, nous avons commencé par consulter l'ensemble des répertoires usuels de français de référence (*Glenc, DFC, GR, GLLF, Lexis, PR, TLF, etc.*) et, à l'occasion, des divers dictionnaires anglais. Nous nous sommes cependant rendu compte que ces ouvrages, qui, en large partie, ne signalent que les formes renvoyant aux concepts généraux de tous les jours, ne répondaient pas à la nature spécialisée des éléments ornithologiques et cynégétiques de l'étude. Nous avons donc consulté une quantité importante de documentation provenant de divers guides de chasse et d'ornithologie, de revues portant sur la chasse et des travaux d'ethnographie. Parmi toutes ces sources spécifiques, sans toutes les mentionner (pour une liste complète de toutes les références d'ouvrages métalinguistiques, v. la bibl. générale), les plus utiles ont été le *Dictionnaire étymologique des noms d'oiseaux du Canada* (1993) de L. Donovan et H. Ouellet (cet ouvrage nous a été d'un grand secours pour l'analyse historique de certains noms d'oiseaux), la *Nomenclature française des oiseaux d'Amérique du Nord* (1990) de H. Ouellette et al., les *Oiseaux du monde entier* (1969) de H. Hvass (la consultation de ces ouvrages a souvent servi à déterminer précisément le nom générique en français de référence), le *Guide de la chasse au Québec* (1993) de J. Pagé, la *Chasse au Québec* (1994) de P.-L. Martin, *La Chasse* (1977) de T. Burnand (ces ouvrages ont été des outils indispensables pour la comparaison du lexique cynégétique entre la variante québécoise et européenne) et surtout la revue *Sentier Chasse et Pêche* dont nous avons dépouillé une centaine d'articles et de chroniques de chasse parus entre 1971 et 1996. Ces articles nous ont permis d'appuyer le corpus oral d'un bon nombre d'attestations écrites et d'apporter des

commentaires d'ordre descriptif ou fonctionnel sur l'usage des mots techniques en québécois.

Par ailleurs, signalons que certaines études relevant de la recherche en lexicographie ont déjà répertorié quelques tendances lexicales des chasseurs de divers domaines cynégétiques. Il convient ici de parler de la recherche de M. Lenoble-Pinson qui, dans son ouvrage *L'étude du vocabulaire français de la chasse au XXe siècle* (1977), a décrit d'une façon très sommaire certains aspects lexicaux du parler régional des chasseurs de petit et de gros gibier en Belgique et en France. Signalons également au Québec l'étude de Serge Fournier (1984) qui, à partir des enquêtes orales menées dans la Mauricie, a donné une description du lexique présent dans le discours des chasseurs à l'original. Par ailleurs, les ouvrages généraux de français de référence orientés vers les différents aspects non spécialisés de la chasse, de l'ornithologie et de l'histoire (v. bibl.), de même que les enquêtes dialectologiques effectuées par G. Dulong et G. Bergeron (1980), Th. Lavoie (1985) et G. Massignon (1962) relèvent à l'occasion quelques-unes des formes les plus courantes qui sont rattachées aux activités du chasseur à la sauvagine. Cependant, à notre connaissance, à l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune étude lexicographique détaillée portant spécifiquement sur le vocabulaire de la chasse à la sauvagine.

### **3. LA COLLECTE DES DONNÉES**

#### **3.1 Questionnaire**

La première démarche de notre étude a consisté à préparer un questionnaire-type sur la chasse à la sauvagine. Pour ce faire, nous avons tiré profit de nos vingt ans d'expérience personnelle en ce domaine de la chasse à la fois en Europe et en Amérique du Nord et des informations obtenues lors de deux pré-enquêtes que nous avons menées auprès de chasseurs de Chicoutimi, en septembre 1994. Nous nous sommes également servi des informations portant sur l'identification de la sauvagine et sur les méthodes de chasse au Québec que nous retrouvons dans *Le guide de la chasse au Québec*, de Jean Pagé. Ce questionnaire a constitué notre outil de base pour toutes les enquêtes.

#### **3.2 La méthode d'enquête**

Lors des entrevues, pour recueillir les données, nous ne nous sommes pas limité strictement au questionnaire. Nous nous sommes également inspiré de la méthode de la conversation dirigée et des questions indirectes basées sur une méthode d'enquête ayant déjà fait ses preuves dans le cadre des études dialectologiques, notamment par Pierre Gardette dans l'*Atlas linguistique du lyonnais* (1983) et par Micheline Massicotte pour son étude sur *Le Parler rural de l'Île-aux-Grues* (1978). La méthode consiste à montrer aux témoins une série d'objets, de croquis et de photos selon les champs lexicaux étudiés et à leur demander ensuite de commenter ce qu'ils voient.

Nous avons cependant modifié cette méthode dès nos premières enquêtes puisqu'elle ne semblait nous servir que dans les conditions où l'informateur se trouvait en dehors du contexte réel de l'activité de la chasse. Nous voulions disposer d'échantillons de lexique produits lors du déroulement même de la chasse, c'est-à-dire que nous voulions relever le vocabulaire qui apparaît spontanément dans une situation naturelle et authentique de chasse. Pour ce faire, nous avons procédé, au moyen d'une caméra-vidéo, au filmage du témoin sur les lieux de chasse. Nous l'avons par la suite invité à critiquer et à commenter sa propre scène de chasse au moment où elle se déroulait sur le vidéo<sup>2</sup>.

Nous ne sommes intervenu dans les commentaires des chasseurs que pour apporter des précisions sur le sens de certains mots ou pour ramener la conversation vers les divers champs lexicaux qui faisaient l'objet de l'étude. Nous avons aussi cherché continuellement à adopter le ton et le registre de la conversation courante de chaque entrevue, de même qu'à fournir une atmosphère de détente afin de mettre les témoins à l'aise le plus possible . Ceci a permis aux témoins d'éviter les hésitations anormales et les éventuelles autocorrections.

---

<sup>2</sup>Grâce à l'option « répétition immédiate » installée sur notre appareil, nous avons enregistré les commentaires des témoins directement sur les lieux de chasse en leur faisant visionner la scène de chasse sur la caméra-vidéo. Cependant, lorsque les conditions climatiques ne le permettaient pas, nous passions la cassette-vidéo à la télévision après l'enquête. Dans ce cas, le témoin se trouvait souvent accompagné d'amis chasseurs, ce qui avait pour effet de créer une vraie atmosphère cynégétique rendant donc les remarques du témoin plus spontanées et naturelles. Tous nos vidéos de chasse ont été réalisés à l'aide d'un Sony Vidéo High Eight Handycam (CCD-TR500-NTSC).

### 3.3 Enquête

Toutes nos enquêtes ont été réalisées sur les terrains de chasse. Nous y avons effectué des enregistrements sonores auprès de chasseurs d'origine québécoise qui sont tous des adeptes de la chasse à la sauvagine, puisqu'ils ont participé à des excursions de chasse à chaque automne au Québec depuis leur jeunesse<sup>3</sup>. Ce critère nous assure que les chasseurs disposent de la variété de connaissances détaillées requises pour monter un corpus destiné à couvrir les divers champs conceptuels de ce sport, mais plus particulièrement, à faire ressortir les deux champs onomasiologiques visés dans l'étude: les espèces aquatiques et les techniques de chasse.

Nos enregistrements sonores, onze au total, dont la durée moyenne est de quatre heures vingt et une minutes, constituent la seule source pour la formation de notre corpus<sup>4</sup>. Ils ont été réalisés seulement à partir d'enquêtes effectuées auprès de cinq chasseurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont tous natifs de la région et y vivent encore. Les enquêtes se sont déroulées sur une période de deux ans, de septembre 1994 à octobre 1996, et au moment des enquêtes l'âge moyen approximatif de ces chasseurs était de cinquante-trois ans.

---

<sup>3</sup>Nous avons pu sélectionner les témoins en fonction de ce critère grâce à une liste de membres de l'Association des sauvaginiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a chaleureusement été mise à notre disposition par les directeurs de cet organisme.

<sup>4</sup>Pour la prise des enregistrements sonores, nous nous sommes servi d'une enregistreuse portative (Sony TCM-59V) qui était équipée des cassettes Maxell X L II haute position, d'une durée maximale de quatre-vingt-dix minutes; sur chaque cassette, nous avons marqué le nom du témoin, le lieu et la date de l'entrevue et le type de chasse auquel le contenu de la cassette fait référence.

Après chacune des enquêtes mentionnées précédemment, nous transcrivions aussitôt l'enregistrement sonore afin d'avoir en main un document manuscrit pour la totalité de l'entrevue<sup>5</sup>. Nous voulions posséder un texte qui nous permettrait de confirmer ou d'infirmer l'existence des mêmes formes et acceptations employées par les chasseurs que nous rencontrions lors de nos nombreuses excursions de chasse dans d'autres régions de la province. Les excursions à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean (en tout une trentaine) ont été effectuées dans six régions différentes du Québec et s'étendent de décembre 1994 à décembre 1996. Mises à part les informations que nous notions sur l'usage des mots, nous avons aussi retenu le nom, l'âge et la région de résidence pour chacun des chasseurs rencontrés pendant ces excursions (v. 5.2).

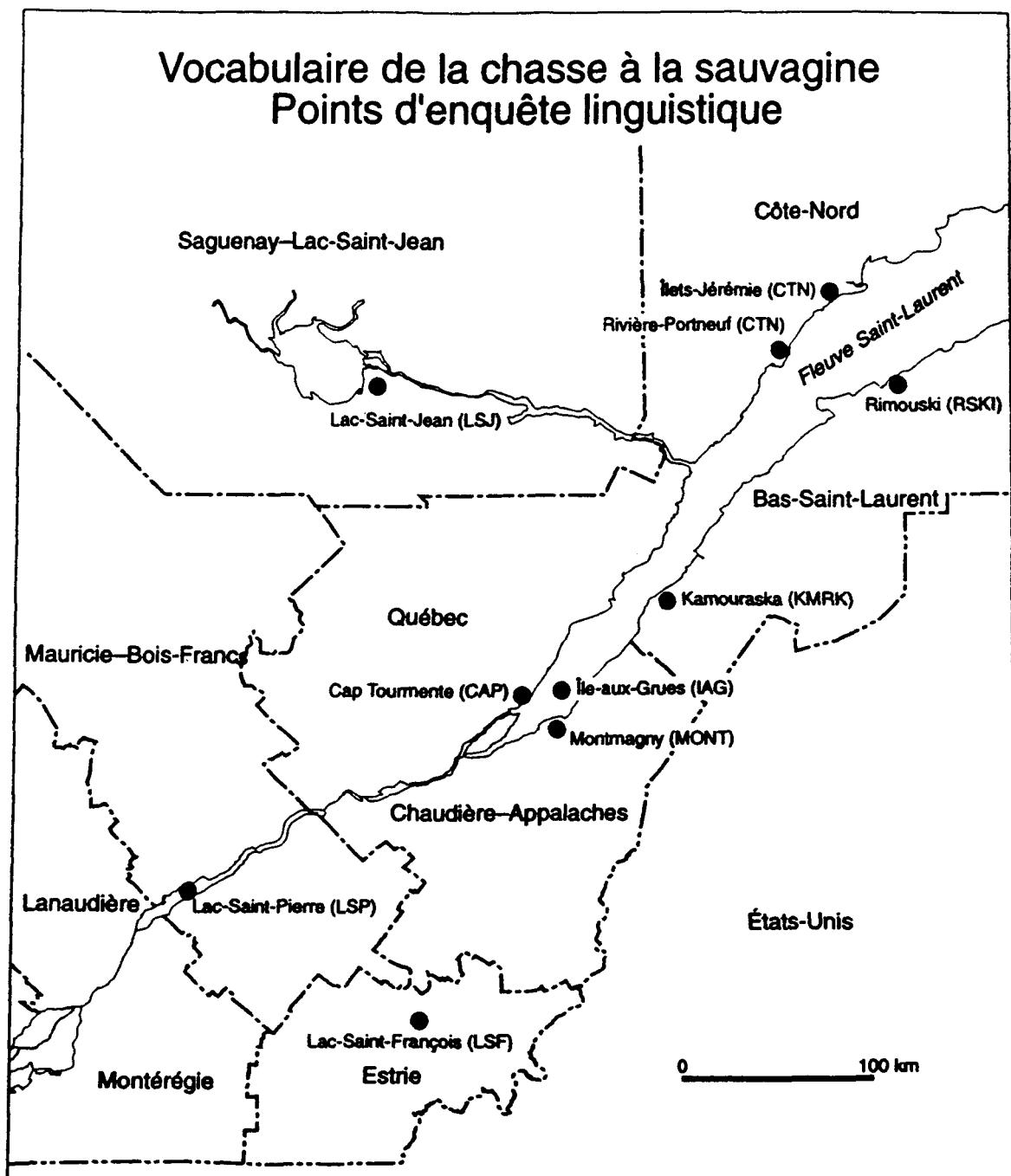
### 3.4 Les points d'enquêtes, formelles et informelles

La carte géographique (*cf. figure 1*, ci-après) signale les endroits où se sont déroulées les enquêtes de notre étude. Sont indiquées la région servant de point d'enquête « formelle » pour la cueillette des données (Lac-Saint-Jean: Saguenay, Dolbeau, Roberval Saint-Gédéon, Saint-Méthode, Saint-Prime) et les régions (Côte-Nord: Îlets-Jérémie, Rivière-Portneuf; Estrie: Lac-Saint-François; Mauricie-Bois-Francs: Lac-Saint-Pierre; Québec: Cap-Tourmente; Bas-Saint-Laurent: Kamouraska, Rimouski; Chaudière-Appalaches: Île-aux-Grues, Montmagny) où, lors des rencontres « informelles » auprès de

---

<sup>5</sup>Les enregistrements que nous avons effectués lors des deux pré-enquêtes en septembre 1994 n'ont pas été transcrits, car ils servaient uniquement à fournir certaines informations pour la préparation du questionnaire.

figure 1



Cartographie: Carl Brisson, géographe, 1997

chasseurs, nous notions l'usage et la fréquence du lexique qui avait déjà été relevé dans le manuscrit provenant des enquêtes «formelles» au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

#### **4. MÉTHODOLOGIE**

##### **4.1 Dépouillement des documents manuscrits et établissement du corpus**

En premier lieu, notre travail a consisté à dépouiller tous les documents manuscrits (environ 200 pages) qui avaient été transcrits à partir de quarante-cinq heures d'enregistrements sonores. Nous nous sommes concentré sur le regroupement de tous les mots, toutes les locutions et toutes les acceptions qui appartenaient aux deux champs onomasiologiques retenus pour l'étude. Ce premier regroupement nous a permis de constituer un fichier important d'environ 350 exemples lexicaux qui portaient à la fois sur les espèces aquatiques et sur les méthodes de chasse qui y sont rattachées. Nous avons ensuite procédé à un deuxième regroupement où nous avons écarté tous les faits qui n'étaient pas attestés au moins trois fois par nos témoins<sup>6</sup>. Ce critère nous a permis d'éliminer de notre corpus tous les faits idiolectaux ou peu lexicalisés et de réduire à 105 le nombre d'exemples du fichier.

---

<sup>6</sup>Nous présentons en Annexe 2 une liste des hapax (lexèmes attestés moins de trois fois) que nous avons relevés lors des enquêtes et qui n'ont pas été soumis à une analyse lexicale. Nous en donnons toutefois une courte définition.

Lors de la deuxième phase du dépouillement, nous avons sélectionné, d'une façon aléatoire les cinquante premiers mots et locutions relevés dans notre fichier d'exemples. Nous voulions retenir des exemples des formes et acceptations du français de référence actuel de même que des exemples non forgés afin que notre corpus étudié reflète le mieux possible la variété de composantes différentielles et historiques présentes dans le discours des chasseurs.

La dernière phase du dépouillement a consisté à donner une description lexicographique préliminaire aux cinquante exemples retenus. Nous avons ensuite rédigé une fiche pour chaque exemple. La fiche contient un mot-entrée, suivi de la notation phonétique, de la catégorie grammaticale et de la définition. Elle donne aussi deux exemples d'énoncés qui appuient fidèlement l'usage du mot ou de la locution chez le chasseur lors de l'enquête. Lorsque nous avions à ajouter certaines explications aux exemples du contexte, nous les avons toujours indiquées entre parenthèses<sup>7</sup>. Par ailleurs, nous notions, s'il y a lieu, au dos de la fiche, les impressions personnelles du chasseur quant à l'usage spécifique du mot ou de l'expression à l'intérieur du milieu cynégétique fréquenté. Nous avons complété la fiche en précisant le nom du témoin ainsi que la date et le point de l'enquête.

---

<sup>7</sup>Une fois les enquêtes orales transcrives, le langage des chasseurs peut parfois apparaître imprécis puisqu'ils se servent souvent d'éléments ambigus du discours; par exemple, les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, etc. sont souvent rendus tout simplement par le pronom *ça*. Cette ambiguïté, dans les exemples du contexte, a donc été rendue plus explicite par l'intervention de l'enquêteur. Pour plus d'informations à ce sujet voir le *TLFQ: une approche d'un vocabulaire régional, Travaux de linguistique québécoise* (1979), p. 105.

Mentionnons que les mêmes catégories d'informations ont été systématiquement notées pour la rédaction des fiches de chaque témoin. Ces informations nous permettent, dans la partie historique des articles, de pouvoir apporter des commentaires sur l'emploi et la vie des mots, surtout dans les cas où nous ne disposons pas d'attestations écrites pour le vocabulaire.

En dernier lieu, lorsque nous avons terminé la rédaction des fiches, il nous restait encore plusieurs questions au sujet de la précision de divers exemples du corpus (remarques sur l'usage, catégorie grammaticale, définition, etc.) Nous avons donc soumis les fiches traitant de concepts cynégétiques à l'attention d'amis-chasseurs et de pourvoyeurs de chasse à la sauvagine; dans le cas de quelques exemples d'espèces aquatiques, nous les avons présentés aux biologistes du Service canadien de la faune (SCF). Nous avons pu ainsi confirmer l'existence d'une dizaine d'exemples ayant des rapports synonymiques que nous avions considérés comme des emplois distincts au début du dépouillement.

#### 4.2 Classement

Pour classer les cinquante mots du corpus étudié, nous les avons d'abord regroupés selon les deux champs onomasiologiques que nous avons considérés pour l'étude, soit les espèces de sauvagine, soit les techniques de chasse. Ce premier classement a donné lieu à la formation de plusieurs champs conceptuels distincts qui découlent à la fois de la catégorie des espèces (la formation au vol) de même que de celle des techniques (abris des chasseurs;

appelants; appel; méthodes)<sup>8</sup>. Nous avons ensuite procédé au montage de la macrostructure du corpus où nous avons organisé les mots selon un classement alphabétique à l'intérieur de chacun des sept champs conceptuels individuels.

Les cinquante formes et locutions retenues sont toutes présentées selon les champs lexicaux respectifs et sont numérotées de un à cinquante. Dans les quelques cas de formes polysémiques, nous en faisons état à partir des entrées séparées. C'est ainsi que les mots *call*<sup>1</sup> « instrument cylindrique » et *call*<sup>2</sup> « appel émis par la sauvagine » ne font pas l'objet du même article. De la même façon, *appeau*<sup>1</sup> « instrument » et *appeau*<sup>2</sup> « reproduction artificielle d'oiseaux » ne figurent ni dans le même article ni dans le même champ conceptuel.

#### 4.3 Article

Pour la conception des articles, nous nous sommes en large partie inspiré de la tradition en études lexicologiques québécoises et de la méthodologie de l'équipe des rédacteurs du *Trésor de la langue française au Québec*.

##### 4.3.1 Entrée, catégorie grammaticale et prononciation.

Chaque mot-vedette est présenté au singulier et reçoit une notation grammaticale (genre-nombre-espèce) selon son usage à l'intérieur du corpus étudié. Nous transcrivons

---

<sup>8</sup>Deux des mots (*spot* et *wader*) n'ont satisfait de façon claire à aucun des champs conceptuels retenus. Nous les avons donc placés sous le champ *divers*.

ensuite en alphabet phonétique international (A.P.I.) et par ordre de fréquence les prononciations les plus courantes du mot ou locution à l'étude.

Pour la graphie de chaque entrée, nous avons, d'une façon générale, suivi les principes orthographiques du français. Cependant, pour ce qui est des anglicismes lexématiques (emprunts directs, calques), nous avons conservé l'orthographe anglaise plutôt que d'en proposer l'adaptation québécoise (par ex.: le mot *wader* n'est pas rendu par la graphie *waideur*). Dans le cas des innovations lexématiques (les formes créées en terre québécoise, par ex.: *rampage*, *watcheuse*, etc.), nous respectons l'usage et la tradition orthographique des lexicographes québécois plutôt que d'adopter une graphie qui est rendue strictement à partir des vraies unités étymologiques.

#### **4.3.2 Rubrique des noms scientifiques**

Afin d'appuyer davantage la partie descriptive des articles dont le mot-entrée désigne une espèce de sauvagine, nous incluons immédiatement en-dessous de la catégorie grammaticale une rubrique technique qui nous renseigne sur les noms scientifique français (NSF), scientifique grec ou latin (NSG/L) et sur l'équivalent anglais scientifique (ANGL.) de l'espèce à l'étude<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup>Les noms scientifiques français sont puisés dans la *Nomenclature des oiseaux d'Amérique du Nord* (1990) de H. Ouellet et al., publiée sous la direction du Musée canadien de la nature et du Sécrétariat d'État du Canada; les noms scientifique grec / latin et les noms anglais ont été relevés de la *Check-list of North American Birds* (1983), publiée par l'American Ornithologists' Union.

#### 4.3.3 Définition (DÉF., DES.)

En général, chaque mot-entrée reçoit une définition de type lexicographique<sup>10</sup>. Nous essayons dans cette définition de rassembler toutes les composantes sémantiques de la forme à l'étude. Lorsque nous étions conscient d'une hésitation ou d'une restriction quant à l'emploi d'une appellation chez les chasseurs, nous nous sommes efforcé d'en faire état. Ces informations que nous avons cru nécessaire d'apporter afin de mieux déterminer la valeur d'une appellation figurent pour la plupart sous la rubrique *Remarques* (REM.).

Lorsqu'il s'agit des articles ayant trait aux noms de la sauvagine, nous avons plutôt opté pour une description (DES.) de type encyclopédique qui est en large partie conçue en fonction des données orales recueillies auprès des chasseurs. Afin d'identifier chaque espèce du corpus étudié, surtout celles qui se ressemblent au niveau de l'apparence physique mais n'appartiennent pas à la même famille ou au même genre scientifique, nous proposons une description qui cherche d'abord à dégager d'une façon détaillée les traits physiques les plus caractéristiques de l'espèce en question; nous tenons compte des particularités du plumage, et, s'il y a lieu, des sortes de cris émis ainsi que de certaines habitudes les plus marquantes de l'espèce lors de son vol. Dans chacune des descriptions, nous indiquons aussi la taille approximative de l'espèce par rapport à celle des autres espèces; le cas échéant, nous illustrons la taille en nous inspirant d'un tableau de grandeur comparée qui nous a été recommandé par le *Guide de la chasse au Québec*, de Jean Pagé.

---

<sup>10</sup>Lorsqu'il s'agit des mots du corpus qui sont synonymes, nous ne répétons pas la définition ou description pour chaque entrée; nous l'indiquons plutôt à partir de renvois.

#### 4.3.4 Exemples (ENQ., ÉCRIT)

Chaque article est composé d'une rubrique où nous présentons plusieurs échantillons des contextes dans lesquels le mot-entrée a été relevé lors des enquêtes orales. Nous avons choisi les exemples à partir des contextes qui étaient les plus représentatifs et les plus significatifs de la réalité étudiée et qui évoquaient suffisamment la définition proposée. Nous avons aussi cherché à choisir des exemples qui faisaient ressortir le plus largement possible le fonctionnement de chaque emploi, mais aussi ceux qui montraient l'abondance en matière lexicale à l'intérieur de notre corpus spécialisé. Chacun des exemples est suivi d'une lettre majuscule qui aide à l'identification du témoin ayant fourni l'exemple et ils sont numérotés afin de mieux se repérer dans le texte lors d'éventuels renvois dans les diverses rubriques des différents articles de l'étude. Lorsque la documentation écrite est assez riche nous en fournissons des exemples (sous la rubrique ÉCRIT) qui nous semblent le mieux englober le sens du mot-entrée. Par ailleurs lorsqu'il s'agit de mots ou locutions dont la réalité signale une notion assez concrète, nous faisons précéder la rubrique ENQ. de renvois en annexe où est placée une ou des photographies en couleur correspondant à la réalité en question<sup>11</sup>. Si dans les exemples des contextes une photographie a servi à évoquer un énoncé spécifique chez le témoin, cette photographie est signalée à la fin de l'exemple.

---

<sup>11</sup>Les photographies placées en annexe ont servi pour la collecte de certaines données et elles proviennent de diverses sources (notre collection personnelle, revues de chasse, guides d'ornithologie).

#### **4.3.5 Attestations (ATT.)**

Nous regroupons sous cette rubrique tous les témoins, qui, lors des différentes enquêtes, avaient signalé le mot ou l'expression<sup>12</sup>.

#### **4.3.6 Syntagmatique (SYNT.)**

Lorsque les contextes le permettent, nous mentionnons les rapports syntagmatiques rattachés le plus fréquemment au mot ou locution servant de mot-entrée. Nous proposons également une définition qui est immédiatement suivie de l'identification des témoins.

#### **4.3.7 Dérivé (DÉR.)**

Cette rubrique sert à signaler les mots et les expressions qui sont dérivés à partir du mot-entrée et qui reviennent le plus souvent dans le discours de nos témoins. Nous indiquons aussi une définition pour chacun des dérivés ainsi que le nombre de témoins qui les ont utilisés pendant l'enquête.

#### **4.3.8 Synonymie (SYN.)**

Nous donnons sous cette rubrique, par ordre alphabétique, les appellations étudiées et non-étudiées relevées dans le corpus qui présentent suffisamment de liens synonymiques par rapport au mot-vénette pour être considérées comme des synonymes ou des quasi-synonymes.

<sup>12</sup>Nous sommes conscient des limites qu'impose l'utilisation d'une méthode d'enquête qui ne procède pas uniquement à partir d'un questionnaire formel. Lors de nos enquêtes, il est donc fort probable que nous n'avons pas relevé tout le vocabulaire faisant partie du réseau lexical actif chez chacun des témoins.

#### **4.3.9 Remarques (REM.)**

Nous essayons sous cette rubrique de mettre en évidence les interrelations entre les mots québécois qui sont considérés comme équivalents ou quasi-équivalents et de souligner les particularismes sociolinguistiques que font parfois ressortir certains emplois chez nos témoins. Nous faisons remarquer aussi, s'il y a lieu, la présence ou l'absence des concurrents de français de référence et la fréquence avec laquelle ces derniers s'emploient par rapport à l'usage québécois dans le corpus étudié.

#### **4.3.10 Bibliographie (BIBL.)**

Dans la bibliographie, nous donnons sous forme de sigles et par ordre chronologique une liste de tous les ouvrages consultés où est attesté le mot ou locution (cf. bibliographie générale à la fin de l'étude). Cependant lorsqu'un ouvrage présente une forme ou un sens qui diffère légèrement du mot ou locution à l'étude, nous indiquons ces informations entre parenthèses. Nous mentionnons en premier lieu tous les ouvrages techniques québécois (chroniques de chasse, articles d'histoires, manuels d'ornithologie, etc.), ensuite tous les ouvrages métalinguistiques et linguistiques québécois; les deux regroupements bibliographiques sont séparés par un simple losange en gras (◆). Dans le cas où un mot ou une locution a vécu hors Québec, nous nous appuyons sur les commentaires linguistiques puisés dans les travaux portant sur le français en Acadie et aux États-Unis de même que sur l'usage de l'anglais en Amérique du Nord.

#### 4.3.11 Historique (HIST.)

Chaque article contient une partie historique dans laquelle nous tentons de préciser l'historique des formes et acceptations traitées dans nos analyses. Dans la première partie de l'historique, nous cherchons à établir l'étymologie et l'origine de chacun des mots et concepts. Nous tentons d'y relever les formes et acceptations rattachées aux dialectes gallo-romans ainsi que de retracer les différents emplois qu'un mot ou concept a pu connaître en français de référence au cours de l'histoire. Afin de cerner ces aspects de la recherche, nous avons consulté d'une façon systématique le *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW) de même que la plupart des principaux répertoires de français de référence. De plus, lorsque les formes et notions à l'étude n'étaient pas d'origine française, nous nous sommes référé aux données d'un bon nombre d'ouvrages métalinguistiques anglais et de dictionnaires anglais. Ce procédé de recherche historique nous permet d'effectuer un classement d'appartenance historique pour chaque mot ou locution de notre nomenclature, soit les archaïsmes / dialectalismes, soit les emprunts (anglicismes) et les innovations à la fois sémantiques et lexématiques.

Dans la deuxième partie de l'historique, nous nous efforçons de tracer la vie du mot ou de la locution tel qu'employés en québécois. Pour cette recherche, nous nous appuyons en général sur les données provenant des principaux glossaires et dictionnaires québécois publiés aux XIXe et XXe siècles, mais aussi sur la documentation métalinguistique et sur les commentaires des chasseurs. Ce sont ces derniers types de sources linguistiques lors de l'analyse lexicale qui nous ont apporté le plus souvent les éléments nouveaux en ce qui

concerne la terminologie spécialisée de la chasse et de l'ornithologie. Par ailleurs, nous tentons, à l'aide d'une consultation exhaustive du fichier du trésor de la langue française au Québec (FTLFQ)<sup>13</sup>, de donner l'exemple de la première attestation du mot ou de la locution en français québécois (date, lieu, source). Enfin, nous commentons dans cette deuxième partie la fréquence de l'usage actuel de chaque mot ou locution à l'intérieur du corpus, et nous y apportons, s'il y a lieu, des précisions sur la fréquence de tel ou tel emploi par rapport à son aire géographique.

C'est dans la troisième partie de l'historique que nous avons tenté de préciser l'existence des formes ou acceptions ayant vécu à l'extérieur du Québec, soit en Acadie, au Canada anglais, soit aux États-Unis (les régions au Sud, à savoir la Louisiane et le Missouri). Pour cette recherche, nous avons consulté plusieurs sources à la fois américaines et canadiennes (la liste complète de ces sources se trouve dans la bibliographie à la fin de cette étude.)

C'est à partir des observations notées dans la partie historique ainsi que dans les autres rubriques descriptives de l'article que nous pourrons, dans la conclusion, émettre quelques commentaires d'ordre général sur le vocabulaire de la chasse à la sauvagine.

---

<sup>13</sup>Le Fichier du Trésor de la langue française au Québec est un immense fichier de données lexicales qui contient plus de 1 200 000 fiches manuscrites. Ces fiches lexicales font ressortir les emplois caractéristiques du français québécois et résultent du dépouillement de milliers de diverses sources s'étendant du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours: documents d'archives, journaux et périodiques, enquêtes sur le terrain, ouvrages techniques et littéraires et manuscrits de téléromans, etc.

## 5. TÉMOINS

Nous présentons ici tous les témoins qui ont fourni des renseignements sur la chasse à la sauvagine à la fois lors des enquêtes formelles et informelles. Pour les témoins (A-B-C-D-E), ayant participé aux enquêtes formelles, celles qui ont mené à la cueillette de données de l'étude, nous donnons une courte biographie des principales caractéristiques pour chacun. Pour les témoins (X) n'ayant fourni des renseignements que lors des enquêtes informelles, celles où nous observions l'usage et la fréquence du lexique déjà retenu pour l'analyse lexicale, nous en présentons le point d'enquête, suivi du nom et de l'âge du témoin, de la date de la rencontre et du lieu de résidence au Québec. Tous les témoins sont précédés d'une lettre majuscule qui sert à les identifier rapidement dans les différents contextes présentés dans les articles.

### 5.1 Témoins A-B-C-D-E (Enquêtes formelles)

A: Stéphane Gobeil (enquête effectuée en novembre 1994). Le témoin est né à Chicoutimi en 1971. Il était âgé de vingt-cinq ans lors de l'enquête qui a été enregistrée sur le terrain de son oncle situé au Rang Saint-Joseph à Chicoutimi. Les informations ont été recueillies pendant une matinée de chasse aux canards plongeurs sur la rive sud de la Rivière Saguenay et la méthode employée ce matin-là était la chasse au *gabion flottant*. Le témoin n'a jamais fait de longs séjours à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a été initié à la chasse par son père qui, dès l'âge de quatre ans, l'a amené dans les champs autour du Lac-Saint-Jean pour la chasse aux outardes. Aujourd'hui ingénieur en mécanique, il s'intéresse à la chasse aux canards barboteurs qui est faite à partir de *caches creusées dans le sol*. Il

poursuit de façon intensive ce type de chasse au Lac-Saint-Jean, sur le Côte-Nord et dans la région de Québec.

B: Jean-Yves Gagnon (enquêtes effectuées en novembre 1994, en octobre 1995 et en novembre 1996 lors d'excursions de chasse à l'outarde et au canard noir à Saint-Méthode). Au moment où les enregistrements ont eu lieu, le témoin était âgé de cinquante-deux ans. Il est né à Chicoutimi en 1943 et a toujours habité aux alentours de cet endroit. Il s'intéresse à la chasse à la sauvagine depuis trente ans, notamment à la chasse aux ourardes qu'il pratique dans les champs de céréales au nord de la ville de Dolbeau. Aujourd'hui, sa réputation comme fabricant de *caches* spécialisées (*caleuses, simple et double; gabions en fer*) et d'*appelants* (*ourardes faites de polystyrène, d'une grandeur réelle*) est connue par les chasseurs partout au Québec et même aux États-Unis.

C: Daniel Bolduc (entrevue effectuée à Saint-Gédéon en octobre 1994). L'enregistrement s'est fait à Chicoutimi. La bande sonore a été réalisée lors d'une excursion de chasse aux ourardes qui s'est déroulée pendant deux jours dans la région de Dolbeau au Lac-Saint-Jean. Au moment de l'enregistrement, le témoin avait quarante ans. Il est né à Saint-Gédéon au Lac-Saint-Jean. Il a quitté le Lac à l'âge de dix-huit ans pour faire ses études à l'Université Laval. Il habite maintenant Chicoutimi où, avant de tenir une galerie d'art consacrée à la sauvagine, il a exercé les métiers de forestier et de commerçant de bleuets. Le témoin s'intéresse à la chasse aux ourardes à partir des *tombes*, mais il se spécialise surtout dans la chasse aux canards noirs et aux malards en se servant de la

technique du *cul-levé* le long des ruisseaux. Chaque automne, depuis vingt ans, il fait de la chasse aux oies blanches sur les battures du Saint-Laurent près de Québec et à l'Île-aux-Grues.

D: Gabriel Bédard (enquête effectuée à Saint-Prime en septembre 1995). L'enregistrement a eu lieu à Jonquière après une journée de chasse aux canards dans les marécages de Saint-Prime, aux alentours du Lac-Saint-Jean. Le témoin avait à ce moment-là soixante ans. Né à Jonquière en 1935, il est toujours demeuré au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a pratiqué divers métiers (bûcheron, mécanicien) jusqu'en 1965 où il est devenu enseignant en mécanique au niveau collégial. Il s'est initié à la chasse à la sauvagine par la lecture d'un livre que lui avait donné son père au début des années quarante. Il s'intéresse à la chasse aux canards (à la fois dans les champs et sur l'eau), qu'il pratique d'une façon intensive dans plusieurs régions du Québec (Côte-Nord, Lac-Saint-Pierre, Montmangy, Québec) et en Saskatchewan. Il fait également, à l'occasion, des excursions de chasse en France et aux États-Unis (le Maine, le New Jersey, la Caroline du Sud). Il est bien connu parmi les sauvaginiers dans son milieu de chasse pour le dressage de chiens rapporteurs et pour son passe-temps comme armurier.

E: Maxime Tremblay (enquêtes effectuées en octobre 1994, en décembre 1995 et en septembre 1996). Les trois entrevues se sont déroulées lors de parties de chasse aux outardes et aux canards noirs sur des terrains privés à Saint-Méthode, à Saint-Prime et à Roberval; lors de la dernière enquête, le témoin avait 88 ans. Il est né à Saint-Fulgence en

1908 où il a vécu jusqu'en 1920. Il part par la suite pour Shawinigan pour faire le métier de coureur de bois, de draveur et de bûcheron. Au retour à son village natal en 1925, il devient pourvoyeur de chasse et de pêche dans la réserve faunique des Laurentides, métier qu'il pratique jusqu'au moment de sa retraite en 1953. Il s'adonne de façon intensive à la chasse aux oiseaux aquatiques depuis sa jeunesse. Il a fait de la chasse, à la fois aux canards et aux oies dans la région de Normandie en France et dans de nombreuses régions au Québec, s'étendant de la Côte-Nord à la frontière américaine de l'Estrie. Au Québec, il utilise religieusement la technique de la *chasse à la boîte* pour chasser les oies et la méthode particulière qu'il emploie pour *caller* les oies avec sa propre bouche, sans se servir d'appel artificiel, est souvent commentée par les sauvaginiers les plus âgés à l'Île-aux-Grues et à Cap-Tourmente.

## 5.2 Témoins X (Enquêtes informelles)

### Côte-Nord :Îlets-Jérémie, Rivière-Portneuf (CTN)

- 1) Sylvain Bouchard: 35 ans, septembre 1994, Îlets-Jérémie.
- 2) Dan Ouellet: 61 ans, septembre 1994, Lachine.
- 3) Réjean Bourque: 23 ans, octobre 1995, Cap-Saint-Ignace.
- 4) Maurice Beslon: 54 ans, octobre 1996, Lévis.

### Cap-Tourmente (CAP)

- 1) Louis-Pierre Blackburn: 37 ans, septembre 1994, Trois-Rivières.
- 2) André Cormier: 41 ans, septembre 1994, Sherbrooke.

- 3) Pierre Jalbert: 64 ans, octobre 1994, Montréal.
- 4) Bruno Jean: 21 ans, novembre 1995, Rivière-du-Loup.
- 5) Jean-François Gagnon: 30 ans, novembre 1995, Québec.
- 6) Alain Larouche: 27 ans, décembre 1995, Québec.
- 7) Adam Nagy: 65 ans, octobre 1996, La Tuque.

#### Île-aux-Grues (IAG)

- 1) Fernand Lavoie: 56 ans, septembre 1994, Saint-Jean-Port-Joli.
- 2) Bruno Tremblay: 31 ans, septembre 1994, Lachute.
- 3) François Ouellet: 43 ans, septembre 1995, L'Îlet-sur-Mer.
- 4) Martin Chevalier: 67 ans, octobre 1995, Hull.
- 5) Marcel Poulin: 70 ans, septembre 1996, Maine (États-Unis).

#### Lac-Saint-Pierre (LSP)

- 1) Nelson Bouchard: 33 ans, septembre 1994, Montréal.
- 2) Bernard Girard: 41 ans, septembre 1994, Lachine.
- 3) Raymond Larouche: 59 ans, septembre 1994, Shefferville.
- 4) Luc Bernier: 24 ans, octobre 1994, Sorel.
- 5) Christian Corbin: 41 ans, septembre 1995, Coaticook.
- 6) Louis Belley: 63 ans, octobre 1995, Saint-Justin.
- 7) Pierre Provencher: 19 ans, septembre 1996, Tracy.

**Lac-Saint-François (LSF)**

- 1) Stéphane Lapierre: 43 ans, septembre 1994, Windsor.
- 2) Jean-Pierre Nadeau: 54 ans, septembre 1994, Granby.
- 3) Alexandre Dion: 32 ans, octobre 1995, Sherbrooke.

**Montmagny (MONT)**

- 1) Richard Martel: 41 ans, septembre 1994, Val d'Or.
- 2) Claude Harvey: 57 ans, septembre 1995, Beaupré.
- 3) Normand Desmeules: 20 ans, septembre 1996, Saint-Jérôme.
- 4) André Goulet: 68 ans, octobre 1996, Saint-François.

**Kamouraska (KMRK)**

- 1) Gérard Sabourin: 53 ans, septembre 1994, Saint-Pascal.
- 2) Jean Nill Simard: 48 ans, septembre 1994, Saint-Bernard.
- 3) Victor Collard: 74 ans, octobre 1995, Iberville.
- 4) Gaétan Forques: 66 ans, septembre 1996, Saint-Siméon.

**Rimouski (RSKI)**

- 1) Alain Dupont: 24 ans, septembre 1994, Montréal.
- 2) Réal Bilodeau: 62 ans, septembre 1994, Mont-Joli.
- 3) Guy Verrault: 36 ans, octobre 1995, Baie-Comeau.

## ÉTUDE

### 1. LES ESPÈCES<sup>1</sup>

#### 1. BERNACHE [ bərnas̩ ] s.f.

NSF.	Bernache du Canada
NSL/G.	Branta canadensis
ANGL.	Canada Goose

**DES.** Oie sauvage gris brun, plus petite que le cygne siffleur (*Cygnus columbianus*), au long cou noir avec des taches blanches s'étendant d'un côté de la gorge à l'autre. Les pattes et le bec sont noirs. Le plumage du mâle et de la femelle se ressemblent. Leur vol prend souvent la formation d'un "V" et leur cri consiste en un "ca-rrûnk" nasillard.

V. annexe 1, photos 1-3, 26, 28.

**ENQ.** 1. C'est une *bernache*! Ouais, on dit parfois des *bernaches* (A) [v. annexe 1, photo 1].

2. Le mot *bernache*, on l'emploie de temps en temps, mais ça, c'est une outarde! (B).

---

<sup>1</sup>Nous avons classé *watcheuse* et *mangeuse* sous cette catégorie. Toutefois, ces vocables ne renvoient pas uniquement à une espèce particulière.

3. [...] c'est une *bernache*. C'est très récent qu'on l'emploie comme mot. La chasse aux *bernaches*, même à ça, la moitié du monde vont parler de la chasse aux outardes (D) [photo 1].

4. Je me rappelle des premières fois que j'ai entendu le mot *bernache*, je savais pas ce que c'était ça. Pis là, y avait un monsieur de Québec qu'y me parlait des *bernaches*. J'y ai dit que ça [les bernaches] a toujours été des outardes dans mon coin. Pis là, y m'a dit que *bernache* c'était le bon terme français, en tous cas...lui, c'est certain qu'y en a jamais descendu une (E).

**ATT.: A-B-C-D-E**

### **ÉCRIT**

5. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on devient chasseur de *bernaches*, mais qui n'est pas ému par les longs "V" [la formation typique des bernaches au vol] des voyageuses et leur fameux "ca-rûnc" nasillard (St-Pierre, "En chassant la bernache" 23).

**SYNT.** L'enquête nous permet de signaler l'existence du syntagme *herbe à ~* "petite plante aquatique (Rubanier hyperboréal, *Sparganium hyperboreum*) dont se nourrissent les bernaches" (A-D).

**SYN.** *Outarde* (cf. voc.).

**REM.** Tous nos témoins signalent ne pas avoir entendu le mot *bernache* lors de leur enfance au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils font aussi ressortir une certaine hésitation à utiliser spontanément le mot *bernache*, optant surtout pour le vocable *outarde*.

**BIBL.** Dionne 111; Richard, "En naviguant les couloirs aériens" 16-18; EOQ 85; St-Pierre, "En chassant la bernache" 21-23; Gruenefeld, "Un jeu de stratégie" 38-45; JPagé 84; DENOC 35 ♦ GPFC (*barnèche*); Bél; ALEC 1485; TLav 708; LP; DQA.

**HIST.** Issu de *bernacle* 1532 "oie sauvage" et *bernicle*, formes dérivées du breton (FEW 20, 2a *bernic*), *bernache* est à rattacher par analogie à *bernacle*, "coquillage à cinq valves, qui a la forme d'un bec spatulé, comme celui de l'anatife [canard]" (TLF). Selon une légende très ancienne, la *bernache* est née de ce coquillage (Littré, GLenc). En Europe, notamment en France, le mot *bernache* ne désigne que deux espèces spécifiques: la *bernache nonnette* (*Branta leucopsis*) et la *bernache cravante* (*Branta bernicla*) (Mauxion 110-111; Hvass 144-145). Cependant, la *bernache* (*bernache du Canada*), espèce native de l'Amérique du Nord, n'a été introduite qu'à la fin du XVIII siècle en Europe (Burton 12), et elle est souvent absente dans les ouvrages français d'ornithologie et de chasse.

Au Québec, *bernache*, nom spécifique de la *bernache du Canada*, est attesté tardivement. Selon le FTLFQ, la première attestation du vocable date de 1925 (Potvin, *Archives, Saguenay*), mais notre recherche a pu relever une attestation remontant à 1906 (Dionne 111). Cependant, il est fort probable qu'il existe d'autres attestations plus anciennes, vu que le nom scientifique (*Branta canadensis*) a été proposé en 1758 (DENOC 35). Le vocable n'a pas connu de grande popularité dans les ouvrages québécois, ni auprès de nos chasseurs avant le début des années soixante; certains chasseurs (A-B-C) du Saguenay affirment n'avoir vu le mot *bernache* que dans les premières revues de chasse vers la fin des années soixante. Aujourd'hui, le grand nombre d'attestations du vocable (ALEC 1485; TLav 708) nous assure de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois.

**2. BLACK [ blak ] s.m.**

**NSF.**      Canard noir

**NSG/L.**    Anas rubripes

**ANGL.**     American Black Duck

**DES.** Canard migrateur, légèrement plus petit que le *Canard malard*, au plumage entièrement brun foncé dont la tête et le cou sont plus pâles que le reste du corps; le miroir de chaque aile est d'un violet iridescent, parfois finement bordé de blanc en bas. Les oiseaux des deux sexes sont semblables, sauf le bec du mâle qui est jaune et celui de la femelle plutôt olive marqué de noir.

V. annexe 1, photos 4 et 5.

**ENQ.** 1. Au niveau du canard noir, parfois on va dire un malard noir, des fois on va dire le mot anglais: un *black-là*. (B).

2. Ça, c'est un canard noir. Mais nous-autres, on va appeler ça un gros *black*. [...] Quand, nous autres, on tue un canard noir, on est fou comme la marde. C'est le grand prix de la chasse. On va dire: "j'ai tué un gros noir, un gros *black* à matin" (D) [v. annexe 1, photo 4].

3. Des *black*s-là [posés sur un marais du Lac-Saint-Pierre] sont trop farouches pour sortir quand y vente pas. Va falloir attendre le vent cet après-midi, ou bien la passée du soir pour les poigner aujourd'hui (E).

**ATT.: B-D-E-X**

**SYN.** *Canard noir* (cf. voc.); *Noir* (cf. voc.).

**REM.** La collecte des données nous permet de voir que *black* est aussi souvent précédé de l'adjectif *gros* (v. rubr. ENQ., *Black* ex. 2; v. rubr. REM., *Noir*).

**BIBL.** Dionne 79; Linduska 297; EOQ 99; Bellerose 252; YLPAq 74; DENOC 59.

**HIST.** *Black* (*Anas rubripes*), absent dans les documents français, est très peu consigné dans les ouvrages spécialisés au Québec (Dionne 79, EOQ 99, YLPAq 74). *Black*, nous venant de l'anglais américain, est le nom commun spécifique de l'espèce *American Black Duck* (DENOC 59), proposé par Brewster en 1902 (Dionne 79, DENOC 59). Absent aussi des atlas linguistiques et des glossaires, il est difficile de préciser l'évolution et la vitalité de l'emploi de *black* (*Anas rubripes*) sur le territoire québécois. Cependant, selon nos témoins, tous le connaissent depuis le début de leurs expériences de chasse à la sauvagine.<sup>2</sup> Nos informateurs avancent également qu'il est très probable que le mot *black* se soit propagé surtout chez les guides de chasse qui l'empruntaient à leurs clients américains vers le début du XXe siècle.<sup>3</sup> Par ailleurs, nos conversations informelles auprès des chasseurs, lors de nos excursions de chasse en 1993 sur la Côte-du-Sud (Île-aux-Grues) et dans les Bois-Francs (Lac-Saint-François, Lac-Saint-Pierre), nous ont permis de constater un emploi systématique de *black* (*Anas rubripes*) chez les chasseurs de ces régions.

---

<sup>2</sup>Le témoin D fait de la chasse à la sauvagine depuis 1945; le témoin E depuis 1922.

<sup>3</sup>A partir de 1900, pour promouvoir l'industrie rentable de sa faune, la province de Québec participait annuellement à l'exposition de chasse et pêche de Boston qui rassemblait des chasseurs dans l'Est des États-Unis (le Maine, le Vermont, le New-Hampshire, le Connecticut, le Massachusetts) au sujet de la possibilité d'excursions de chasse au Québec (DGauy 151-152). C'est effectivement dans les marécages côtiers du Massachusetts, du Maine et du Connecticut que la densité de reproduction et la distribution du *canard noir* (*American Black Duck*) sont, depuis toujours, les plus élevées aux États-Unis et hors du Canada (Bellerose 253).

### 3. CANARD BRANCHU [ kana<sup>z</sup>brāʃy ] [kana<sup>z</sup>brāʃy] s.m.

<b>NSF.</b>	Canard Branchu
<b>NSG/L.</b>	Aix Sponsa
<b>ANGL.</b>	Wood Duck

**DES.** Canard percheur à queue carrée portant une huppe, de la taille intermédiaire entre le *canard souchet* (*Anas clypeata*) et la *sarcelle à ailes bleues* (*Anas discors*). Le mâle, à la poitrine marron, porte une huppe retombante d'un vert iridescent; il montre du rouge à l'oeil et au bec. La femelle, au bec gris foncé, possède un plumage gris et brun et sa huppe est beaucoup moins accentuée que celle du mâle. Leur vol est particulièrement rapide. Ils émettent une longue série de sifflements plutôt que des "couacs".

V. annexe 1, photos 6 et 7.

**ENQ.** 1. Alors là, y disent les *canards branchus*, des wood ducks, un canard huppé aussi. À cause de ça [la huppe], mais c'est surtout des couleurs [du mâle]. Le *canard branchu* [le mâle], c'est certain que tu l'reconnais par ses couleurs, par sa huppe. Après ça, t'as le bec rouge. [...] Ensuite, les yeux rouges, après ça, les barres [bande de plumes sur les ailes]. [...] Au vol, ça se reconnaît. Pour la femelle, 75% des gens sauront pas c'est quoi celui-là. Al a pas de couleurs brillants. Ça [le mâle et la femelle] volent assez vite, et c'est un vol un peu particulier. [...] Un petit genre de cri, c' a pas vraiment un couac [v. photos 6 et 7].

2. C'est un *canard branchu*, huppé. Ça [le mâle], c'est le plus beau canard des canards [...] la huppe là, pis les taches blanches [sur la gorge et les joues], le bec rouge pis le devant marron-là. [...] Le mâle et la femelle, même si al est pas belle comme lui, ça vole vite pareil. Y volent très rapide ces deux-là (C) [v. photo 7].

3. J'ai vu passer un *canard branchu* tantôt. Tu sais la sorte avec la tête un peu comme l'arc-en-ciel-là (D).

**ATT.: B-C-D-E**

### ÉCRIT

4. "[...] une autre bombe jaillit des herbes, sur ma gauche cette fois. Le temps de me demander pourquoi il avait mis si longtemps à prendre son envol suite au coup de feu qu'un autre claquement sec se fit entendre, me permettant la récolte d'un superbe canard *branchu* (canard huppé), un mâle arborant pleines couleurs!" (Bibeau, "Marais d'octobre" 41).

**SYN.** *canard huppé* (cf. voc.); *Wood Duck* (cf. voc.).

**BIBL.** Dionne 88; Richard, "En Naviguant Ces Couloirs Aériens" 32; "Le Branchu" 39+; "Le Canard Branchu" 116-122; JPagé 161; YLPaq 79; DENOC 56 ◆ Cl; ReadLouis; GPFC; Bél; BergDic; ALEC 1488; LP; DdC.

**REM.** L'équivalent français *canard carolin* (*Aix sponsa*) n'a pas été relevé chez nos témoins. Tous indiquent qu'ils utilisaient déjà *canard branchu* avant qu'il ait été remplacé par *canard huppé* comme le nom français officiel de l'espèce (*Aix sponsa*) en Amérique du Nord. Par contre, la Société zoologique du Québec signale toujours *canard huppé* comme le nom officiel de l'espèce (*Aix sponsa*) au Québec.

**HIST.** Dérivé de *branche*, issu du latin *branca* (FEW 1, 496a), *branchu* devient courant en vénérie dès le XVe siècle, "un oiseau qui perche" (DENOC 56). *Canard branchu* "canard qui possède la particularité de se brancher, de percher sur une branche pour la nuit" ou "espèce de canard sauvage" est consigné dans les ouvrages de français contemporain (TLF, Littré), mais aucune description détaillée traitant des traits physiques (taille, couleur des plumes, poids, etc.) n'y est donnée afin de préciser davantage de quelle espèce il s'agit.

*Canard branchu*, dans les ouvrages spécialisés de chasse et d'ornithologie en France, est souvent signalé comme le nom régional du *canard carolin* (*Aix sponsa*), et on évoque souvent l'Amérique dans la description de cette espèce: "le *canard carolin* à l'état sauvage ne se retrouve qu'en Amérique du Nord" (BTony 193).

Au Québec, *canard branchu* est très peu relevé par les lexicographes et les ornithologues avant le XXe siècle. Au début du siècle, la plupart des attestations de *canard branchu* dans les ouvrages techniques le désignent comme le nom populaire du *canard huppé* (v. notamment Dionne 88). Même de nos jours, certains ornithologues et chasseurs classent toujours le *canard branchu* comme le nom vulgaire du *canard huppé* (EOQ, 1972; EOQ, 1972; YLPaq, 1980; Richard, 1981, 1988; JPagé, 1991). Cependant, *canard branchu* est attesté au Québec avec la même acceptation au début de l'article depuis la fin du XVIIe siècle dans une lettre de P. Charlevoix sur la Nouvelle-France (FTLFQ). L'attestation de ce nom dans les ouvrages métalinguistiques et techniques en France est vraisemblablement liée à la description donnée dans cette lettre. Aujourd'hui, *canard branchu* est répandu sur l'ensemble du territoire québécois (ALEC 1488).

*Canard branchu* a aussi vécu hors Québec. Il est signalé en louisianais (ReadLouis).

#### 4. CANARD HUPPÉ [ kandärype ] s.m.

**NSF.** Canard branchu

**NSG/L.** Aix sponsa

**ANGL.** Wood Duck

**DES.** V. *Canard branchu*.

V. annexe 1, photos 6 et 7.

**ENQ.** 1. J'en ai vu des canards branchus, *huppés* au Lac Saint-Pierre. Y sortaient des bois à l'aube, tout près du grand marais. Maudzit, les branchus-là, c'est un tir très difficile, tellement y volent vite. [...] Au vol tu peux les distinguer à cause de la huppe, sinon à cause de leur vol rapide et leur "couac" bizarre (D).

2. V. rubr. ENQ. *Canard branchu* ex. 1 et 2.

3. Nous-autres, on a un chalet au Lac-Saint-Jean. Là, y a un couple de *canards huppés* qui reviennent au printemps chaque année pour nicher dans les bois juste à côté du chalet (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E

**ÉCRIT**

4. "Les mots comme beau et coloré sont faibles pour souligner la beauté exceptionnelle du *canard huppé*. La pureté du blanc du menton et des joues qui tranche sur les riches fonds sombres de la tête et de la poitrine est remarquable. Les reflets iridescents métalliques de sa tête et de sa huppe, où il est difficile de placer le vert, le noir, le bleu et le mauve lesquels sont agrémentés par des lignes blanches allant du bec et de l'oeil vers l'extrémité de la huppe, ne se retrouvent chez aucun autre anatidé" (Richard, "Le Branchu" 39).

**SYN.** *Canard branchu* (cf. voc.); *Wood Duck* (cf. voc.).

**BIBL.** Dionne 88; Cayouette 20; Richard, "Le Branchu" 39+; Boisclair 31; YLPAq 79; JPagé 161; Suprenant 146; ALEC 1488.

**REM.** V. rubr. **REM.** *Canard branchu*.

**HIST.** Dérivé du substantif *huppe*, issu du latin *upupa* (FEW 14, 57b). *Huppé* "oiseau qui porte une huppe sur la tête" est relevé en français depuis 1532 (Lexis, Littré, PR, TLF) et cette acception est encore signalée en français moderne. Le PR, le R et le GLLF font surtout référence à des oiseaux non-palmipèdes comme *l'alouette huppée*, *le martin-pêcheur huppé*, *la poule huppée* et *le harle huppé*. Dans le TLF, on signale *canard huppé*, où il est décrit vers 1945 comme un canard "de vert, au bec jaune claquant", mais la définition demeure trop incomplète pour conclure qu'il s'agit du *canard huppé* (*Aix sponsa*)<sup>1</sup>. Le *canard huppé*, signalé à côté du *canard carolin* (*Aix sponsa*), est parfois présent dans les manuels d'ornithologie et de chasse en Europe avec la référence "canard qui niche dans les forêts d'Amérique du Nord" (v. rubr. **HIST.** *Canard branchu*).

Au Québec, *canard huppé*, à rattacher vraisemblablement à l'acception du français de jadis "oiseau portant une huppe", est attesté pour la première fois en 1861 (Lemoine, *Ornithologie*, 63, FTLFQ). Le vocable n'a été relevé que par un ornithologue (Dionne) à la fin du XIXe siècle, et il est absent de la plupart des ouvrages métalinguistiques au XXe siècle. Depuis le XXe siècle, le vocable semble atteindre un certain statut sur le territoire québécois (ALEC 1488), grâce à certains ornithologues et aux journalistes de chasse qui le maintiennent toujours comme le nom officiel de l'espèce *Aix sponsa* (Boisclair; Cayouette; Dionne; JPagé; EOQ). (V. aussi rubr. **REM.** *Canard branchu*).

## 5. CANARD NOIR [ kand⁹nwer ] s.m.

**NSF.**            Canard noir

---

<sup>1</sup>En Europe, il existe plusieurs oiseaux aquatiques (surtout des canards) dont un des traits morphologiques du nom se fonde sur la huppe de l'espèce, notamment le *bec-scie à huppe* et le *harle huppé*. La tête verte et le bec jaune rougeâtre de ces espèces ressemblent beaucoup à la tête et au bec du *canard huppé*.

**NSG/L.** *Anas rubripes*

**ANGL.** American Black Duck

**DES.** Canard migrateur, légèrement plus petit que le *canard malard*, au plumage entièrement brun foncé dont la tête et le cou sont plus pâles que le reste du corps; le miroir de chaque aile est d'un violet iridescent, parfois finement bordé de blanc en bas. Les oiseaux des deux sexes sont semblables, sauf le bec du mâle qui est jaune et celui de la femelle plutôt olive marqué de noir.

V. annexe 1, photos 4 et 5.

**ENQ.** 1. Disons, c'est surtout le *canard noir* qu'on voit ici [au Saguenay], 85% des canards. Ça fait plusieurs années que c'est quasiment du *canard noir*. [...] Pour nous autres, notre problème là, c'est qu'à l'automne, quant on fait l'ouverture, souvent y a aucun canard qu'y est vraiment en pleine couleur [jeune canard dont le plumage ne contient pas encore les couleurs nuptiales d'un adulte]. T'sais pour vraiment les distinguer [les canards noirs], souvent les gens vont se mêler, des noirs et pis des malards [femelles]. Y vont connaître juste parce qu'y en a un qu'y a deux barres blanches sur l'aile. Souvent que le malard [femelle] est un petit peu plus pâle que le noir. Ça prend plus des gens qu'y ça fait longtemps qu'y chassent pour les distinguer (B).

2. C'est un *canard noir*. C'en est un à cause de la couleur, le brun foncé, la tête un peu plus pâle [que le corps] avec des petites taches. Pis, la forme de l'oeil, le bec jaunâtre [chez le mâle] et olive [chez la femelle]. C'est un noir, c'est un noir! (C) [v. photo 5].

3. Un *canard noir*, y est brun au complet, pis la tache bleue [sur l'aile], la tête un peu plus pâle, pis le bec olive là [chez la femelle]. Y en a en masse partout au Québec (D).

4. V. rubr. ENQ. *Black* ex. 1 et 2.

**ATT.: A-B-C-D-E**

### **ÉCRIT**

5. "Parmi les amateurs de chasse à la sauvagine, le *canard noir* est sans doute le gibier le plus populaire" (Bilodeau, "Jeunesse Express..." 20).

**SYNT.** ~à *pattes rouges* " canard noir aux pattes rouges orangeâtre " (D-E).

**SYN.** *Black* (cf. voc.); *Noir* (cf. voc.).

**REM.** Lors de nos enquêtes, deux chasseurs ont signalé que le *canard noir à pattes rouges* constitue une sous-espèce du *canard noir* nous venant du Nord et étant seulement de passage en hiver dans les régions plus au sud du Québec.<sup>4</sup>

**BIBL.** Dionne 79; EOQ 99; Cayouette 19; Richard, "Ducks Unlimited, C'est Quoi ?" 34; Bleif 123; Richard, "En Parlant De Sauvagine" 27-30; YLPAq 74; Fragasso, "Canard Au Champ" 85+; JPAGÉ 163; Surprenant 150; DENOC 59; Bilodeau, "Jeunesse Express..." 20  
◆ ALEC 1487b.

**HIST.** *Canard + noir* (issu du latin *niger*, dérivé de l'ancien français *neir* 1080) n'a pas été relevé en France.<sup>5</sup> Au Québec, *canard noir* est attesté depuis Silvy (1678-1684); cependant, ce n'est qu'à partir de l'attestation chez Lahontan (*Lahontan Mem.*, 1703, FTLFQ) que la

<sup>4</sup>D'après certains ouvrages d'ornithologie (EOQ 99; JPAGÉ 163; Surprenant 150; Richard, "Ducks Unlimited, C'est Quoi ?" 34), au début du XXe siècle il existait l'idée que le *canard noir aux pattes rouges* appartenait à une sous-espèce différente qui devait nicheter dans le Nord et qui, en hiver, partait vers le Sud. Cependant, les ornithologues ont précisé qu'il n'y a pas deux espèces de *canards noirs*, un à *pattes pâles* et un à *pattes rouges*. Ils font tous partie de la même espèce et la variation au niveau de la couleur des pattes est due à l'âge de l'individu. Mais aujourd'hui, selon le EOQ: "les sportifs croient encore, malgré tout, qu'il y a une forme de *canard noir du Nord*" (101).

<sup>5</sup>"Le canard noir (*Anas rubripes*) est une espèce qu'on ne rencontre qu'au nord-est de l'Amérique du Nord à l'exclusion de tout autre endroit au monde" (Richard, "En Parlant De Sauvagine" 27; "Ducks Unlimited C'est Quoi?" 34).

description du *canard noir* devient assez complète pour affirmer qu'il s'agit véritablement de l'espèce *Anas rubripes*. Le vocable, non-attesté par les lexicographes québécois, est relevé avec l'acception au début de l'article dans un grand nombre d'ouvrages techniques depuis le début du XXe siècle (v. rubr. BIBL.). L'origine du mot *canard noir* demeure toujours difficile à préciser, mais il ne faut pas écarter la possibilité d'un calque formé soit à partir du mot *black duck* (*Anas rubripes*), attesté en anglais dès 1637 (OED), soit à partir de l'amérindien *makatechip* “canard sauvage noir” (Cooter 188). Aujourd’hui, *canard noir* est répandu partout sur le territoire québécois (ALEC 1487b).

*Canard noir* est aussi signalé sur le sol acadien (PoirierAC 207).

## 6. CHIPEAU [ʃipo] s.m.

NSF.            Canard chipeau

NSG/L.        *Anas strepera*

ANGL.        Gadwall

DES. Canard migrateur plus petit que le *canard noir* (*Anas rubripes*) portant une bande blanche très marquante sur le dessus de l'aile; le mâle est surtout gris, avec la tête et le cou brun pâle. Le bec est gris. Le derrière du corps est noir, la queue est brun gris. Le cri du mâle est un lourd *kark-kark*, un genre de bégaiement comme un *whack*, et aussi un sifflement très clair. La femelle a un plumage brun, un bec grisâtre aux bords orangés et une queue foncée. La femelle émet un *quack* bruyant d'une tonalité plus haute que celui de la femelle malard (*Anas platyrhynchos*).

V. annexe 1, photos 8 et 9.

**ENQ.** 1. C'est des *chipeaux*-là! Quand nous autres, quand on les a, y sont beaucoup plus gris, quasiment un gris. Pour nous autres, c'est des *gadwalls*[...] quant y callent [les chipeaux], zont un cri spécial, un cri hargneux, pas content (B) [v. photo 9].

2. Ça, c'est un *chipeau*! C'est un *gadwall* plutôt. Y en a dans la région [Saguenay-Lac-Saint-Jean]. J'en ai tué l'automne passé à Saint-Fulgence. Au printemps, personnellement, j'en ai jamais vu (C) [v. photo 8].

3. Y en a qui savent pas c'est quoi un *chipeau*. Y vont dire tout simplement un noir, à cause de son plumage brun foncé, mais c'est pas du tout un canard noir. Tu n'as qu'à regarder la bande sur les ailes et l'orange de son bec pour savoir qu'un *gadwall* ressemble pas à un noir, pantoute! (E).

**ATT.:** B-C-E

**SYN.** *Gadwall* (cf. voc.).

**BIBL.** Dionne 81; EOQ 101; Richard, "En Naviguant Ces Couloirs Aériens" 33; YLPAq 76; Godfrey 108; JPAGÉ 160; DENOC 58; Ruel et Groulx, "L'identification des canards en vol" 46.

**HIST.** Peut-être de l'ancien français *chipe* « personne qui chicane sur des riens » qui est, lui-même, emprunté au bas allemand *chip* (DENOC 58). La forme *chipeau* est vraisemblablement issu du verbe en moyen français *chipoter* "hargneux", "disputeur, querelleur", "faire des difficultés sur des riens" (FEW 2, 638b), par analogie avec son cri tapageur, railleur. *Chipeau* correspond surtout au latin scientifique *strepēra* "qui murmure", de *strepere* "faire du bruit, murmurer; bourdonner" (DENOC 58). *Chipeau* "nom vulgaire et spécifique du canard chipeau" n'est consigné que dans les répertoires français du XXe siècle (Littré, GLenc). Dans les ouvrages de chasse et d'ornithologie en

Europe, il est bien relevé au XXe siècle (Hvass 146, Hanzak 120, Vidron 65, Baglinière 50); toutefois, la preuve que le vocable était en usage bien avant cette époque semble très plausible, vu une attestation puisée dans un manuel de chasse en 1874 (BDoc 149), et qu'il s'agit d'une espèce dont le nom scientifique latin remonte à 1758 (DENOC 56).

Au Québec, *chipeau* (*Anas Strepera*) n'a pas été relevé par les glossairistes, et il est attesté tardivement dans les ouvrages techniques (la première attestation date de 1966 dans Hines, *Canards*, 33, FTLFQ<sup>6</sup>). Selon les ornithologues et les spécialistes de chasse, le *chipeau*, en provenant du sud-est de l'Ontario, a commencé surtout à être observé dans la province à partir des années soixante-dix<sup>7</sup> (JPagé 160, EOQ 101, Surprenant 165). Depuis la croissance de la population de l'espèce au début des années quatre-vingt, le *chipeau* se retrouve dans de nombreux endroits marécageux du Québec. Aujourd'hui il est bien connu dans les tableaux de chasse chez les sauvaginiers québécois. (YLPaq 76; Richard, "En Naviguant Ces Couloirs Aériens" 31).

#### 7. GADWALL [ gadwəl ] s.m.

NSF.            Canard chipeau

NSG/L.        *Anas strepera*

ANGL.        Gadwall

**DES.** V. *Chipeau*.

---

<sup>6</sup>Dionne rapporte qu'un *chipeau* (*Anas Strepera*) aurait été acheté sur le marché de Montréal le 7 avril 1896 par un M. Wintle (82).

<sup>7</sup>Le Québec a obtenu la première donnée de nidification du *chipeau* (*Anas strepera*) de l'île d'Anticosti en 1972 (JPagé 160, EOQ 102).

V. annexe 1, photos 8 et 9.

**ENQ.** 1. V. rubr. ENQ. *Chipeau* ex. 1, 2 et 3.

2. Ça, c'est un *gadwall*. J'sais qu'y a un autre nom pour celui-là. En tout cas, mon père et moi, on en tue quelques-uns chaque année (A). [v. photo 8].

**ATT.** A-B-C-E-X

**SYN.** *Chipeau* (cf voc.).

**REM.** Lors de notre enquête, seulement le témoin A n'a pas employé à la fois *chipeau* et *gadwall* dans le même énoncé (v. rubr. ENQ. *Gadwall* ex. 2).

**BIBL.** Dionne 81; Linduska 200, 215, 627; EOQ 102; Richard, "En Naviguant Ces Couloirs Aériens" 33; Bellrose 207; JLMarTh 191; YLPaq 76; Godfrey 108; Surprenant 164; DENOC 56, 58, 60.

**HIST.** D'origine inconnue, *gadwall*, avec ses variantes *gadwell*, *gadel* (OED) est attesté en anglais avec l'acception "a widley distributed, fresh water duck (*Anas strepera*), having grayish or brown plumage of the north of Europe and America" depuis 1666 (SOED, AmerHert, GAGE). Au Québec, absent de la documentation linguistique et technique avant le XXe siècle, le mot *gadwall* n'est consigné dans les ouvrages d'ornithologie qu'à partir de 1906 (Dionne 81). L'emploi de *gadwall*, lui aussi comme *chipeau*, s'est répandu fort probablement au Québec à partir des années soixante-dix avec la présence croissante de l'espèce dans l'Est du Canada (v. rubr. HIST. *Chipeau*). Aujourd'hui, selon nos témoins et nos excursions de chasse faites dans plusieurs régions (Cap-Tourmente, Lacs Saint-François et Saint-Pierre), *gadwall* semble être très bien implanté dans le vocabulaire des chasseurs québécois.

**8. MALARD [ malɑ̃ ] [ malɔ̃ ] s.m. et adj.**

**NSF.**      **Canard malard<sup>8</sup>**

**NSG/L.**    **Anas platyrhynchos**

**ANGL.**     **Mallard**

**DES.** Canard migrateur d'une taille entre le *canard pilet* (*Anas acuta*) et le *canard noir* (*Anas rubripes*). Le mâle est reconnaissable à sa tête verte, à son collier blanc et à sa poitrine marron. Ses flancs sont argentés. Il a le bec jaune verdâtre et les pattes orangées. La femelle est surtout de couleur brunâtre mouchetée. Le bec est jaunâtre ou verdâtre et les pattes sont orangés rougeâtres. La femelle émet une série de "couacs" très sonores, alors que le mâle, moins bruyant que la femelle, ne produit qu'un grave "couêc-couêc".

V. annexe 1, photos 10-12.

**ENQ.** 1. Moé, je vois deux *malards*: c'est un mâle *malard*, c'est une femelle *malard* (A).

2. Là, c'est des beaux *malards*. On dit toujours des *malards*, une femelle ou un mâle; un *malard* femelle, un *malard* mâle. Surtout, on coupe souvent, et on dit une femelle. Parfois, on dit ça à l'inverse: c'est une femelle *malard* ou un mâle *malard* (B).

3. C'est un *malard*. Ça, c'est un mâle! En le voyant de même en plein couleur [plumage d'un mâle adulte] avec la tête verte et le bec jaune, c'est certain que c'en est un, certain (C) [v. photo 12].

---

<sup>8</sup>Le *canard colvert* (*Anas platyrhynchos*) est toujours signalé comme le nom scientifique français par la *Nomenclature des oiseaux d'Amérique du Nord* (1990). Cependant, la Société zoologique de Québec indique le *canard malard* comme le nom scientifique français de l'espèce *Anas platyrhynchos* au Québec.

4. Celui-là, c'est un *malard*. Des fois, eux-autres [des Français], y disent des *colverts*. Les gars l'emploient parce que souvent les Français arrivent avec ça, des *colverts*. Nous-autres, on dit un *malard*. Pour nous-autres, ça [colvert] a jamais été employé. C'est des *malards*! (D) [v. photo 10].

5 Quant y a du *malard* dans le coin, c'est très facile à les distinguer. Tu n'a qu'à voir la tête verte du mâle pour savoir c'est quoi. À la limite, on a même pas besoin de voir le canard. Tu sauras toute d'suite par la longue chaîne de "couacs" de la femelle s'y en a dans le secteur où tu chasses (E).

ATT.: A-B-C-D-E

### ÉCRIT

6. "Quatre *malards* survolent le boisé devant nous. Ils s'arrêtent net et descendent comme des feuilles mortes pour se poser. Après avoir eu le feu vert d'André, je tire sur le *malard* mâle le plus près de moi et il s'effondre avec un 'plouf' retentissant" (Demers, "Créez votre paradis de chasse" 60).

SYN. *Colvert* (v. rubr. ENQ. *Malard* ex. 4).

REM. Lors de l'enquête, seulement deux de nos témoins (A, D) ont fait mention du français *colvert*.

BIBL. Dionne 78; EOQ 98; Cayouette 20; Richard, "Ducks Unlimited C'est quoi" 31; "Le malard, canard de l'avenir" 23+; YLPaq 75; Godfrey; Demers, "Créez votre paradis de chasse" 60; JPage 162; Surprenant 155-157; DENOC; 56; Ruel et Groulx, "L'identification des canards au vol" 42+ ♦ Bél; ALEC 1487b; BergDict (*mallard*); LP; DdC; DQA.

HIST. Issu du latin *masculus*, dérivé du français *mâle* + suffixe *ard,art* (FEW 6, 425a), la forme *malart* est attestée au sens de “ mâle de canard sauvage ” depuis le XIIe siècle (FEW 6, 426a). En France, canard sauvage peut désigner plusieurs espèces de canard sauvage, à savoir le *canard colvert* (*Anas platyrhynchos*) (TLF, PR, LP, Surprenant 156, etc.). Il semble qu’au XXe siècle, la graphie *malart*, la seule admise par l’Académie depuis 1798, la seule retenue en français par le FEW (6, 426a) et, au XIXe siècle par Littré et le DG, disparaît au profit de *malard* avec *d* final. Bien que ces deux graphies soient signalées depuis les Larousse et les Robert, les spécialistes contemporains français (BTony 19; Baglinièrene 39; Vidron 66; BDoc 145; Monbrison 288; etc.) ne reconnaissent que *malard* avec *d*.<sup>9</sup>

Au Québec, *malard* avec l’acception du début de l’article n’a été relevé ni par les glossairistes, ni par les spécialistes avant le XXe siècle (la première attestation date de 1935, Bugnet, *Forêt*, 73, FTLFQ). Certains auteurs (Surprenant 157, Cayouette 20,), et plus précisément Richard (“ Le malard, canard de l’avenir ” 23-26; “ Ducks Unlimited c’est quoi ” 31), font ressortir que le malard était très rare dans les tableaux de chasse des chasseurs du nord-est de l’Amérique dans les années 1900 et que même en 1952 un *malard* figurant dans un tableau de chasse au Québec était un “ événement remarqué ”. Par ailleurs, le mot *malard*, dont le sens nous vient de l’anglais *Mallard*<sup>10</sup> “ kind of wild duck ” (Barnhart), “ wild duck (*Anas platyrhynchos*) ” (AmerHert) dès 1348 (Barnhart, OED), s’est fort probablement répandu au Québec avec l’extension à l’Ouest de l’espèce (*Anas platyrhynchos*) à l’est des Grands Lacs vers les années cinquante<sup>11</sup>. Aujourd’hui, le grand

---

<sup>9</sup>Selon le FEW (6, 426a), *malard* existe en rouchi dans l’ancienne province de Flandre au sens de “ canard domestique mâle ” et au même sens, mais sous une graphie différente, en picard (*maillard*) et dans la Haute-Marne (*mâlard*).

<sup>10</sup>Au Québec, la forme *mallard* “ variété de canard sauvage ” est signalée en 1906 (Dionne 78) et encore en 1980 (BergDict).

<sup>11</sup>Selon les études ornithologiques, plus d’un million de *malards* (*Anas platyrhynchos*) en provenance des provinces de l’Ouest auraient été relâchés dans l’Est et autour des Grands Lacs depuis 1935 (Surprenant 157). Depuis les années cinquante, l’aire de reproduction de l’espèce s’étend progressivement et comprend aujourd’hui de nombreuses régions au Québec (Surprenant, 157; Richard, “ Ducks Unlimited C’est Quoi? ” 31; Cayouette 20).

nombre d'attestations dans l'ALEC (1487b) et dans les ouvrages de référence nous assurent de sa grande vitalité partout sur le sol québécois.

### 9. MANGEUSE<sup>●</sup> [ māñøz ] s.f.

**DÉF.** Dans un voilier d'outardes ou de canards, l'oiseau qui, pour se reposer ou pour se nourrir, replie son cou vers le sol.

V. annexe 1, photos 2 et 3.

**ENQ.** 1. Des *mangeuses*, c'est ces oiseaux-là avec le cou replié. Y sont en train de digger dans la boue pour des insectes-là ou de se lisser les plumes. Y sont ben tranquilles (D) [v. photo 2].

2. Quand y a des canards là qui font attention à rien de tout, nous-autres, on appelle ça des *mangeuses*. C'est-à-dire qu'y surveillent pas comme les *watcheuses* (E).

**ATT.:** A-D-E-X

**HIST.** Dérivé du français *manger* (FEW 6, 160a, *manducare*) + suffixe *euse* vers 1380 (FEW 6, 173b), *mangeuse* apparaît dans les répertoires de français moderne avec les sens “qui mange (beaucoup, peu)”, “personne qui mange” et “personne qui dépense, dissipe” (GLLF, Glenc, Lexis, Littré, PR, TLF). En ornithologie, le vocable renvoie depuis 1753 à des espèces qui se nourrissent d'un aliment particulier (GLLF, R).

Au Québec, *mangeuse* au sens de “oiseau en position de nourriture, de repos” n'a été relevée ni par des lexicologues ni par les ornithologues. Il est difficile d'établir avec sûreté l'époque exacte où *mangeuse* est entrée en usage chez les sauvaginiers au Québec. Cependant, un de nos témoins (E, âgé de 88 ans) affirme que le mot s'employait déjà couramment dans les années trente parmi ses amis de chasse au Lac-Saint-Jean et sur les battures le long du Saint-Laurent, tout près de Tadoussac. Aujourd'hui, le mot semble s'être propagé ailleurs au Québec, puisque nous l'avons rencontré à plusieurs reprises lors d'une chasse au marais à la pourvoirie du Lac-Saint-Pierre (Berthierville) en septembre 1995.

#### 10. NOIR [ nwar ] [ nwɛr ] s.m.

**NSF.**      Canard noir

**NSG/L.**     Anas rubripes

**ANGL.**      American Black Duck

**DES.** V. *Canard noir*.

V. annexe 1, photos 4 et 5.

**ENQ.** 1. V. ENQ. *Canard noir* ex. 1 et 2.

2. V. ENQ. *Black* ex. 2.

3. Je fais l'ouverture du canard à quatre kilomètres de ma maison. À l'occasion, on voit des sarcelles à ailes vertes, mais c'est surtout du malard et du *noir*, des gros *noirs* (D).

4. Bouge pas! Y a un gros *noir* qui vient de se jettter de l'autre bord des joncs.  
Regarde comme il a l'air noir, noir sur l'eau (E).

ATT.: A-B-C-D-E-X

### ÉCRIT

5. "Un voilier de farouches '*noirs*' s'amène vers votre champ; la tête baissée pour ne pas laisser voir votre visage, vous laissez le bruit des ailes battantes vous guider sur la progression du troupeau" (Fragasso, "Canard Au Champ" 86).

SYN. *Black* (cf. voc.); *Canard noir* (cf. voc.).

REM. Les contextes recueillis lors de l'enquête et des conversations informelles chez les chasseurs nous font voir que *noir* est souvent précédé de l'adjectif *gros* (v. rubr. ENQ. ex. 2 et 3).

BIBL. Pellfaune 103; YLPaq 74; Fragasso, "Canard Au Champ" 86; Demers, "Créez votre paradis de chasse" 60-64; DENOC 59.

HIST *Noir*, nom commun du *canard noir* (Pellfaune 103, DENOC 59), n'a pas été relevé dans des documents français. *Noir* (*canard noir*) est seulement attesté dans les ouvrages québécois spécialisés depuis le XXe siècle (v. rubr. BIBL.). Par contre, selon la possibilité d'un processus de composition de type descriptif, *noir* a vraisemblablement existé à l'époque des premières attestations du *canard noir* (v. HIST. *Canard noir* qui s'applique aussi à *noir*). Aujourd'hui, l'emploi de *noir* (*canard noir*) a été signalé systématiquement chez les chasseurs dans un bon nombre de régions du Québec: Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Kamouraska, Lac-Saint-François et-Saint-Pierre, Montmagny, Rimouski.

**11. OIE BLANCHE [ wablāʃ ] [wablēʃ] s. f.<sup>12</sup>**

NSF. Oie blanche<sup>13</sup>

NSG/L. *Chen caerulescens (atlanticus)*<sup>14</sup>

ANGL. (Greater) Snow Goose

**DES.** Oie migratrice légèrement plus petite que la *bernache du Canada* (*Branta canadensis*). Les deux sexes sont identiques. Le plumage est entièrement blanc, sauf pour le bout des ailes qui est noir. Le bec et les pattes sont de couleur rougeâtre.

V. annexe 1, photos 13-15, 40.

**ENQ.** 1. Je vois des *oies blanches* (A) [v. photo 15].

2. Une *oie blanche*, des *oies blanches*. Nous-autres, dans la région, on en distingue depuis peut-être une dizaine d'années. On n'a plus souvent qu'avant. [...] Même des années, on avait plus d'*oies blanches* que d'outardes (B).

3. Une *oie blanche*. Y est grosse, pis blanche. Les pattes roses, des bouts d'ailes noir. Souvent qu'on va appeler ça une blanche. Y en a de plus en plus dans la région. [...]

---

<sup>12</sup>L'enquête nous a permis de relever l'emploi systématique d'*oie* au masculin auprès de deux informateurs: "Pour bien frapper des *oies blancs*, y te faut des appelants en masse et une bonne méthode de call" (A). "C'est des *oies blancs*. C'est certain! Y sont blancs comme la neige" (C). *Oie* au masculin, qui nous vient des dialectes du Nord-Ouest de la France, notamment de la Normandie (FEW 1, 169b), est également signalé par des lexicographes et par la littérature de chasse au Québec (GPFC; Bellemare, "Septième Ciel..." 38; ALEC 1486; BergDic).

<sup>13</sup>Pour ce qui est de l'espèce *Chen caerulescens*, *oie des neiges* est reconnue en Amérique du Nord comme le nom scientifique français (*Nomenclature des oiseaux d'Amérique du Nord*, 1990). Toutefois, au Québec *oie blanche* est retenu comme le nom français officiel (*Société zoologique de Québec*, 1977).

<sup>14</sup>Il existe deux sous-espèces: 1) *Chen caerulescens (atlanticus)*, la plus grande, migrant le long du Saint-Laurent et sur la côte atlantique; et 2) *Chen caerulescens (caerulescens)*, légèrement plus petite, migrant surtout dans le centre et l'ouest du continent (Surprenant 244; Jpagé 87; YLPAq 82).

L'oie des neiges, dans la région, ça se dit à peu près pas. Au Québec, nous-autres, on va dire des *oies blanches*. Oie des neiges, c'est des chasseurs français qu'y nous sortent ça. C'est vrai que c'est peut-être le bon terme français [*oie des neiges*], mais ici au Québec c'est des *oies blanches*, *oies blanches*, *oies blanches*! (D).

4. C'est sûrement des oies là-bas. Les oies s'envolent. Je vois des genres de marécages. Je vois des *oies blanches* aussi au loin-là (E) [v. photo 14].

**ATT.: A-B-C-D-E-X**

### ÉCRIT

5. « On n'avait jamais vu autant d'*oies blanches* à l'île aux Grues que durant la dernière saison de chasse; on a eu continuellement devant les yeux (et les fusils) » (Bellemare, « Septième Ciel.. » 38).

**SYN.** *Blanche* (v. rubr. ENQ. *Oie blanche* ex. 4).

**REM.** Pendant l'enquête, un témoin (D) a employé *oie des neiges*, le terme scientifique français officiellement reconnu en Amérique du Nord.

**BIBL.** Dionne 109-110; EOQ 93; Heyland, “La grande oie blanche” 19-22; Bellemare, “Septième Ciel” 37+; Marleau 26-27 (*oie*); YLPaq 82-83; JLMarTh 192; Saint-Pierre, “Les outardes blanches” 12; Surprenant 243 ♦ NEDionne (*oie sauvage*, *oie du nord*, *oie blanche*); GPFC (*oie n. m. et f.*) Pellfaune 100 (*oie blanche oie, sauvage*); BergDic (*oie n. m. et f.*); ALEC 1486 (*oie sauvage*, *oie blanche*, *oie blanc*, *oie*, *outarde blanche*); TLav 708 (*oie sauvage*); LP; DQA; DENOC.

**HIST.** Issu du latin populaire *auca* “oie” (FEW 1, 169a), lui-même dérivé du latin *avis* “oiseau” (FEW 1, 188b), la forme *oue* apparaît en ancien français vers 1100, ensuite la

forme *oie* au XIII<sup>e</sup> siècle par comparaison d'*oue* selon *oiseau* et *oison* (DENOC 200; RH; TLF). Depuis 1175, *oie* “ grand oiseau palmipède ansériforme (*Anatides*) gris ou blanc, au long cou dont une espèce est depuis longtemps domestiquée ” (TLF, PR) désigne à la fois des espèces sauvages du genre *Anser*, soit l'*oie cendrée* (*Anser anser*), l'*oie des moissons* (*Anser fabalis*), l'*oie à front blanc* (*Anser albifrons*) et des *oies* domestiquées (Mauxion 81; Brichetti 42; Hvass 144; Hanzak 98-101; TLF). Par ailleurs, *oie* + adjectif *blanche* est attestée dans la plupart des répertoires français au sens de “ fille innocente, niaise ” (PR; TLF; Lexis; GLLF, etc.). Les ouvrages ornithologiques en France signalent très peu l'*oie blanche* (*Chen caerulescens*) dans leurs nomenclatures et font ressortir qu'il s'agit d'une espèce ne se retrouvant que dans le nord de l'Amérique et sur la pointe orientale de la Sibérie (Hvass 144; Hanzak 102).

Au Québec, *oie* est relevée depuis Cartier (1535, FTLFQ) pour désigner l'espèce *Chen caerulescens*.<sup>15</sup> Selon la documentation québécoise (v. rubr. BIBL.), “*oie du nord*”, “*oie sauvage*” sont aussi communément employées depuis Cartier (1536, FTLFQ) pour l'espèce *Chen caerulescens*. Cependant, pendant l'enquête, tous nos témoins ainsi que les chasseurs d'autres régions (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Montmagny) se servaient d'une manière générique du mot *oie* et *oie sauvage* pour la *Bernache du Canada* (*Branta canadensis*),<sup>16</sup> surtout lorsque cette dernière se trouvait à une distance où l'identification se faisait difficilement ou lorsqu'il existait un « troupeau » mélangé *d'oies blanches* et de *bernaches du Canada*. Le spécifique *oie blanche* (la première attestation date de 1609 chez Lescarbot, *Histoire*, p. 823, FTLFQ), bien implanté sur le territoire québécois (ALEC 1486), est sans

<sup>15</sup>Déjà à l'époque des premiers explorateurs, on distinguait l'*oie* (*Chen caerulescens*) de l'*outarde* (*Branta Canadensis*). Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage en Amérique, remarque un nombre considérable d'oiseaux: “ nous avons veu et trouvé...grues, oultardes, ouayes... ” (Cartier 1843). Champlain relève la présence de plusieurs espèces à l'automne de 1604: “ ...il y a une telle abondance d'oiseaux de différentes espèces, qu'on ne pourrait se l'imaginer si on ne l'avait veu, comme Cormorans, Canards de trois sortes, Oyees, Marmettes, Outardes... ” (Champlain 1059).

<sup>16</sup>L'*oie*, employé au sens générique pour désigner à la fois des oies du genre *Chen* et *Branta*, apparaît également dans les écrits de plusieurs chroniqueurs de chasse au Québec (v. notamment Marleau 26-50; Poupart, “Les bernaches du bout du monde” 12; Doucet, “ Oies et canards tardifs au Lac-Saint-Jean ” 42+).

doute à attribuer à ses nombreux records et à l'intérêt touristique pour cette oie dans les centres d'interprétation lors de la migration d'automne le long du Saint-Laurent (SCF, publicité écrite et télévisée, 1973-1976).

## 12. OUTARDE [ *utard* ] s.f.

**NSF.** Bernache du Canada

**NSG/L.** *Otis tetrax*<sup>17</sup>

**ANGL.** Canada Goose

**DES.** V. *Bernache*.

V. annexe 1, photos 1-3, 26, 28.

**ENQ.** 1. Les *outardes*! Pour nous c'est des *outardes*, tout simplement c'est des *outardes*. [...] Alors disons, depuis qu'on est haut de même [le sujet montre du doigt la hauteur d'un petit enfant], on les voit passer. On sait c'est quoi une *outarde*. Le cou noir avec des taches blanches, ça démentit pas. Ensuite, la tache blanche sur les joues là et sur le cou noir (B).

2. Dès que le "V" se pointe sur l'horizon, je me baisse aussitôt dans la cache. Comme ça, y [les outardes] me voient pas. Moé, j'ai pas besoin de les voir. Je sais quand y faut tirer parce que je les répère par leur gros cri "h-o-n-k, h-o-n-k" (D).

3. C'est une *outarde*. Crime, c'est une belle *outarde* (E) [v. photo 7].

---

<sup>17</sup>Nous avons retenu le terme scientifique *Otis tetrax* puisqu'un seul nom scientifique ne peut désigner deux oiseaux distincts; cependant, *outarde*, décrite dans l'article ci-dessus, ne désigne que la bernache du Canada (*Branta canadensis*).

4. V. rubr. ENQ. *Bernache* ex. 2, 3, 4.

ATT.: A-B-C-D-E

### ÉCRIT

5. "Elles sont là: neuf grands coux noirs tendus, neuf paires d'yeux qui m'ont sans doute découvert bien avant que je les voie. Mais elles ne partent pas encore. Je lève mon fusil, l'abaisse pour reprendre mon souffle et mon calme. Subitement, j'épaule et pan! pan! pan! ... neuf outardes s'envolent pesamment dans un bruit d'ailes et de rauques 'her-onk'" (Richard, "Les Outardes" 18).

6. "Huit outardes déplient leurs ailes; le train d'atterissage sort, un long cou se courbe légèrement et deux diamants [les deux taches blanches de chaque côté de la gorge] percent le brouillard matinal" (Vachon, "Joues Blanches" 34).

SYN. *Bernache* (cf. voc.).

REM. V. rubr. REM. *Bernache*.

BIBL. Dionne 111 (*bernache du Canada*); EOQ 85 (*oie canadienne*); Richard, "Les Outardes" 17-20; Boisclair 23 (*grande outarde*); Vachon, "Joues Blanches" 34-42; JPagé 84 (*bernache Canada*); DENOC 35 (*bernache*) ◆ ENDionne; GPFC; ReadLouis; MassAcad 273; Bél; BergDic; ALEC 1485; TLav 708; LP; DdC; DQA.

HIST. *Outarde*, issu du latin *avis tarda*, littéralement "oiseau lent", est connu en français depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (B.W.5, TLF). Selon les ouvrages ornithologiques, le mot *outarde* désigne des oiseaux terrestres de l'ancien monde (trois doigts non palmés) de la famille des otididés (24 espèces dans le monde, Hanzak 248; Hvass 170) dont l'espèce *petit outarde* ou *outarde canepetière* (*Otis tetrax*), "oiseau de la taille d'un faisand au long cou noir avec une

ligne blanche autour du cou" (Hvass 170), se trouvait autrefois en France et dans le sud de l'Europe (PR; TLF; Lexis; GLLF). L'*outarde* (bernache du Canada), absente dans la plupart des répertoires français et des ouvrages techniques en France, est cependant relevée comme un canadianisme dans le PR et le Lexis.

Au Québec, *outarde* désigne, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, "un oiseau aquatique et palmipède de la famille des Anatidés", soit la *bernache du Canada* (les premières attestations datent de 1544 dans *The Cosmographie of Jean Alfonse*, FTLFQ). C'est surtout la ressemblance physique entre le long cou noir, tranché de blanc de l'*outarde canepetière* (*Otis tetrax*) et celui de la *bernache du Canada* (*Branta canadensis*) qui a influencé le passage du sens d'*outarde* (*Otis textra*) à la *bernache du Canada* (*Branta canadensis*) lors de l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France<sup>18</sup>. *Outarde*, selon nos témoins et les données d'ALEC (1485) et de TLav (708), est très bien implantée sur l'ensemble du territoire.

*Outarde* est signalée aussi en Acadie (PoirAcad 207 et MassAcad 273) et aux Etats-Unis, dans la vallée du Mississippi (McDermMiss).

---

<sup>18</sup>Il nous est impossible de distinguer avec sûreté le sens exact de l'*outarde* à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon le biologiste Louis Lemieux, certaines espèces de sauvagine ont changé de corridors migratoires le long du Saint-Laurent au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment l'*oie blanche* (*Chen caerulescens*) et la *bernache du Canada* (*Branta canadensis*) ("Histoire naturelle et aménagement de la grande oie blanche" 86). Mais les chasseurs de cette époque signalent tout simplement la chasse à l'*outarde* sans plus de précisions, même, semble-t-il, lorsque les *outardes* ne fréquentaient plus leur région (v. JLMarTh 191-193). Cette hypothèse semblerait également expliquer la présence des attestations, à la fois orales et écrites, de l'*outarde blanche*, *Chen caerulescens* sur le sol québécois (témoins D-E; ALEC 1485x, 1486; Saint-Pierre, "Les Outardes Blanches" 12).

### 13. PLONGEUR [ plɔ̃ʒœʁ ] s.m.

NSF	Bec-Scie, Canard kakawi, Garrot, Macreuse, Morillon
NSG/L	Mergus, Clangula, Bucephala, Melanitta, Aythya
ANGL.	Diver

**DES.** Les canards plongeurs se distinguent des canards de surface par leurs petites ailes, par leurs larges pattes palmées leur permettant de se diriger en vol et surtout par leur agilité à plonger. Sur l'eau, leurs corps trapus semblent à peine dépasser la surface. Leur vol s'effectue sur la surface de l'eau avec un coup d'aile très rapide.

V. annexe 1, photos 16-19.

**ENQ.** 1. Ça, c'est des morillons. Nous-autres là, c'est tous des *plongeurs*. La minute que tu trouves un canard qu'y a le dos dans l'eau, c'est un *plongeur*, et on tire pas dessus: y goûte le poisson (B) [photo 16].

2. Alors, c'est du garrot, du morillon, tous des *plongeurs*. Je chasse pas de *plongeurs*, moé! C'est des mangeurs de poisson. J'suis pas très fort là-dessus (C) [v. photo 16 et 17].

3. Ces *plongeurs*-là sont rapides en crime! À un moment donné, j'ai même entendu dire que les morillons--c'est aussi des *plongeurs*--ont été chronométrés à 100 m.p.h. (E).

**ATT.:** B-C-D-E-X

## ÉCRIT.

4. " [...] pour des *plongeurs*, tout d'abord, il [pourvoyeur, Roger Gladu] considère que la chasse des morillons doit se faire très tôt le matin. [...] Pour les garrots, il croit que la chasse peut être bonne jusqu'au coucher du soleil" (Demers, "Canard plongeurs" 54).

5. "Parmi tous les *plongeurs* chassés au Québec (morillons, garrots, macreuses, kakawis, eiders), les spécimens mâles des garrots sont les plus colorés et les plus frappants" (Richard, "Le garrot" 35).

**SYN.** V. rubr. NSF, NSL/G *Plongeur*.

**BIBL.** Dionne 90-98; Richard, "Le garrot" 35; "Ducks Unlimited C'est Quoi" 29; Cayouette 22; EOQ 115-125; BLeif 115; Richard, "Les garrots" 29+; YLPaq 81; Leboeuf, "Conseils, canard de plonge" 35-42; Demers, "Canards plongeurs" 51-55; Godfrey 111-114; JPagé 79; Surprenant 118, 168 ◆ MassAcad 274; Bél; Pellfaune 90; ALEC 1490 (*macreuse*).

**HIST.** Issu du latin *plumbicare* "immerger, plonger" (FEW 9, 93a). Dérivé du verbe *plonger*, le vocable, d'abord sous la forme de *plongeour* en 1300 (R), est ensuite devenu *plongeur* "personne qui plonge, qui descend sous l'eau" en 1606 (R, PR, TLF). Surtout par analogie à "personne qui plonge", *plongeur* "oiseaux aquatiques qui plongent bien" (R), "oiseaux capables de nager et de plonger, appartenant à des différents groupes d'espèces" (TLF) et plus précisément "canards plongeurs" (TLF) est consigné en français dès 1764 (Bonnet, Contemp. nat., III, 26, dans Littré). Au début du XXe siècle, les ornithologues européens (Hvass 149-151; Hanzak 134-135; BTony 20) signalent que *plongeur* désigne plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques, notamment les *canards de plonge* du genre *Aythya*, soit le *grand morillon* (*Aythya marila*), le *canard morillon* (*Aythya fuligula*) et ceux du genre *Mergus*, soit le *harle huppé* (*Mergus serrator*) et le *harle bievre* (*Mergus merganser*).

Au Québec, la première attestation du *plongeur* “canard qui plonge” date de 1894 (Puyjalon, *Eider* 43, FTLFQ). Non relevé par les lexicologues québécois avant le milieu du XXe siècle (depuis Bél, 1971), *plongeur*, relevé régulièrement par les spécialistes de chasse dès le XXe siècle (v. notamment Dionne 90-98, EOQ 115-125, Richard, “Le garrot” 35), désigne d'une manière générique de nombreuses espèces de canards appartenant à plusieurs familles scientifiques différentes (v. rubr. NSF, NSG/L *plongeur*). Selon notre enquête, *plongeur* semble également remplacer le nom spécifique de l'espèce, surtout lorsqu'il est question des *garrots* (*Bucephala*), des *morillons* (*Aythya*) et de la *macreuse* (*Melanitta*).<sup>19</sup> De nos jours, il est difficile de cerner l'étendue de l'emploi de *plongeur* pour désigner différentes espèces de *garrots* et de *morillons* sur le territoire québécois. Par contre, *plongeur* au sens de *macreuse* (*Melanitta*) (v. rubr. NSF, NSL/G *Plongeur*) est bien répandu le long du Saint-Laurent et sur la Côte-Nord (ALEC 1490) et dans les milieux de chasse au Lac-Saint-Jean.

*Plongeur* est aussi attesté sur le sol acadien où il désigne le *petit morillon* (*Aythya affinis*) (MassAcad 274).

#### 14. POULE D'EAU [ puldo ] s.f.

NSF.	Foulque d'Amérique
NSG/L.	<i>Fulica americana</i>

---

<sup>19</sup>Pendant l'enquête, lorsque nous avons demandé aux informateurs de nous décrire des illustrations des canards *plongeurs*, tous ont employé le nom spécifique de l'espèce dans le cas de *canard kakawi* (*Clangula*) et de *bec-scie* (*Mergus*). Cependant, lorsqu'il s'agissait de la *macreuse* (*Melanitta*), des espèces de *garrots* (*Bucephala*) et de *morillons* (*Aythya*), notamment le *morillon à dos blanc* (*Aythya valisineria*), le *petit morillon* (*Aythya affinis*), le *grand morillon* (*Aythya marila*) et le *garrot commun* (*Bucephala clangula*), certains n'ont utilisé que le mot *plongeur* pour les décrire (C-B-D-X). D'autres ont utilisé le nom spécifique de l'espèce, mais seulement pour préciser qu'il était question d'un *plongeur* sur l'illustration (v. rubr. ENQ. *Plongeur* ex. 1, 2 et 4).

**ANGL.** American Coot

**DES.** L'espèce, dont la taille est d'à peu près celle de la *sarcelle à ailes vertes*, ressemble à un canard à petite tête et à bec de poule. Les deux sexes sont identiques. Le corps est d'une couleur ardoisée, tournant au noir sur la tête et le cou. Le bec est blanchâtre avec un point marron près du bout; le front est presque entièrement marron. Les pattes aux doigts lobés sont verdâtres. Pareille aux *canards plongeurs*, la *poule d'eau* doit courir sur l'eau pour s'envoler laborieusement à un autre endroit.

V. annexe 1, photo 20.

**ENQ.** 1. Celui-là là, avec des grosses pattes vartes de même, c'est une *poule d'eau* ça (B).

2. Mon Dieu, c'est une *poule d'eau*! On chasse pas ça! Autant manger une corneille plutôt que manger ça (C) [v. photo 20].

3. Si t'arrives pas à frapper une *poule d'eau* au vol... Câlissee, zont de la misère à naviguer, tellement y volent bas et pas vite. Tu ferais mieux de mettre ton fusil dans sa boîte et d'aller à la pêche (E).

**ATT.:** A-C-D-E

**SYN.** *Foulque d'Amérique* (v. rubr. NSF *Poule d'eau*) a été signalée deux fois pendant l'enquête (C-E).

**REM.** Pour tous nos témoins le sens du mot *poule d'eau* semble évoquer une connotation péjorative.

**BIBL.** Dionne 134; EOQ 212-214; JPagé 169; Surprenant 126 ◆ NEDionne; Bél; ALEC 1497; TLav 718; LP; DQA.

**HIST.** Issu du latin *pulla* “ petit d’un animal ” (TLF, RH), *poule* “ femelle du coq ” a été relevée en français depuis 1340 (PR, TLF, GLLF). Par extension, vers 1530-31, *poule* est consignée comme “ nom de diverses espèces d’oiseaux ”, soit la *gélinotte*, la *poule d’eau* (TLF, Littré). Selon les spécialistes et les ouvrages de référence en France (Brichetti 81, Burton 28, Mauxion 53, Glenc, Littré), à partir de 1530, *pouille deau*, ou *poule d’eau* dans sa graphie moderne, désigne l’espèce *Gallinula chloropus*, “ oiseaux échassiers au plumage noirâtre de la famille de ralliformes, commune partout en France ” (GLenc).

Au Québec, *poule d’eau* “ Foulque d’Amérique ” (*Fulica americana*)<sup>20</sup> est attestée depuis 1744 (Charlevoix, *Nouvelle France*, t. 3, p. 156). Attestée régulièrement dans les documents québécois depuis le XIXe siècle (v. rubr. BIBL.), *poule d’eau* au sens de “ Foulque d’Amérique ” est vraisemblablement une extension de sens de *poule d’eau* (*Gallinula chloropus*) remontant sûrement à l’implantation des premiers colons. Cette extension de sens semblerait être surtout due à la très forte ressemblance entre les deux espèces, notamment le plumage noirâtre, les pattes vertes non-lobées et l’envol pénible. Aujourd’hui *poule d’eau* (Foulque d’Amérique) jouit d’une très grande vitalité partout sur le territoire québécois (ALEC 1497; TLav 718).

## 15. SARCELLE À AILES BLEUES [ sakselaelbl̪ ] s.f.

NSF.	Sarcelle à ailes bleues
NSG/L.	Anas discors
ANGL.	Blue-winged teal

---

<sup>20</sup> Au Québec, *poule d’eau* peut également désigner l’espèce *grèbe à bec bigarré* (*Podilymbus podiceps*) (Surprenant 106, ALEC 1480, TLav 720, DdC).

**DES.** Canard migrateur au vol zigzagué, de la taille entre la *sarcelle à ailes vertes* (*Anas crecca*) et le *souchet* (*Anas clypeata*). Le mâle a la tête et le haut du cou bleuté avec un croissant blanc en avant des yeux. La femelle, au corps rayé de brun foncé, a la tête et le cou grisâtre. Une plaque bleue sur l'aile est présente chez les deux sexes.

V. annexe 1, photo 21.

**ENQ.** 1. V. rubr. ENQ. *Sarcelle à ailes vertes* ex. 4.

2. [...] La bleue à l'automne, elle reste pas longtemps-là. Début septembre, elles [sarcelles à ailes bleues] filent--elles sont toutes en migration. Mais à l'automne, à l'ouverture, y en reste quelques-unes pareil (A).

3. Avec la demi-lune blanche sur la tête, c'est certain que c'en est une. Une belle petite *sarcelles à ailes bleues*. La femelle là, al est pas terrible, on dirait une femelle malard, mais c'est trop foncé et surtout trop petit (B) [v. photo 21].

4. Si un gars te dit qu'y a eu une *sarcelle à ailes bleues* avec deux coups, là y te monte un bateau en maudzit parce qu'al a un vol tellement irrégulier, tu sais jamais où y faut pointer ton fusil (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

### ÉCRIT

5. "Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que je repense aux petites bandes de *sarcelles à ailes bleues* d'antan venant 'flirter' avec mes appelants. Farouches, virant sur l'aile, elles disparaissaient aussi vite qu'elles étaient venues" (Hugueney, " Sarcelles à la surprise " 81).

**SYN.** *bleue* (v. rubr. ENQ. *sarcelles à ailes bleues* ex. 2; rubr. ENQ. *sarcelles à ailes vertes* ex. 4.).

**BIBL.** V. rubr. BIBL. *sarcelle à ailes vertes*, qui s'applique aussi à *sarcelle à ailes bleues*; ALEC 1487c.

**HIST.** V. rubr. HIST. *sarcelle à ailes vertes*. Le spécifique *sarcelles à ailes bleues* n'a pas été signalé dans les ouvrages de français de référence. En France, on relève cependant une attestation du vocable dans la documentation ornithologique (Hanzak 123) soulignant que l'espèce vit seulement en Amérique du Nord.

Attesté au Québec pour la première fois dans le même ouvrage que la *sarcelle à ailes vertes* (v. HIST. *sarcelles à ailes vertes*), *sarcelle à ailes bleues* (*Anas discors*) figure peu dans les études lexicologiques et les commentaires du type étymologique sur le vocable y sont, pour la plupart, absents. Cependant, tout comme pour la *sarcelle à ailes vertes* (*Anas crecca*), il ne serait pas impossible que la *sarcelle à ailes bleues* soit issue du calque anglais *blue-winged teal*, attesté depuis le moyen anglais (OED). De nos jours, la vitalité du vocable sur le territoire québécois est difficile à préciser, l'ALEC (1487c) n'en relevant qu'une attestation dans le Richelieu. Toutefois, selon nos enquêtes personnelles, à part le Saguenay, *sarcelle à ailes bleues* s'est montrée très présente dans le discours des sauvaginiers de Kamouraska, mais surtout aux alentours du Lac-Saint-Pierre (Saint-Barthélemy, Berthierville). Ces derniers ont, par ailleurs, tendance à employer plus souvent la forme descriptive *bleue* pour désigner la *sarcelles à ailes bleues*.

La forme *sarcelle à aile bleue* est signalée en louisianais (ReadLouis).

**16. SARCELLE À AILES VERTES [ sarscelælvært ] [ sarscelælvært ] s.f.**

<b>NSF.</b>	Sarcelle à ailes vertes
<b>NSG/L.</b>	Anas crecca <sup>21</sup>
<b>ANGL.</b>	Green-winged teal

**DES.** Canard migrateur, au vol très rapide, plus petit que la *sarcelle à ailes bleues* (*Anas discors*) et le *canard branchu* (*Aix sponsa*). Le mâle, à la poitrine brunâtre et tachetée de noir, possède un masque vert et sa tête est d'une couleur cannelle. Le plumage de la femelle ressemble beaucoup à celui de la femelle malard. Les ailes des deux sexes sont marquées d'un miroir vert. Le mâle émet une série de sifflements très sonores, alors que la femelle produit un faible "couac".

V. annexe 1, photos 22-23.

**ENQ.** 1. Ça, c'est une *sarcelle à ailes vertes*. Je sais que ça [sarcelle à ailes vertes] va vite là quand ça passe par-dessus les appelants (A).

2. C'est une *sarcelle à ailes vertes*! Elle est en pleine couleur là. La tête, surtout, le brun rougeâtre avec sa bande verte. Pis, t'as la tache verte sur l'aile, ça démentit pas (B) [v. photo 22].

3. La *sarcelle à ailes vertes*, elle est facile à identifier. Mettons, y en a un de caché dans les quenouilles. Tu l'sauras parce qu'elle a un petit sifflement très fort (C).

---

<sup>21</sup>Certains auteurs et ornithologues (v. rubr. BIBL.: Boisclair, ReadLouis, PellFaune, EOQ, YLPaq, JPagé, Richard, Hugueney) donnent le nom scientifique latin *Anas carolinensis* (Gmelin, 1789) pour la *sarcelle à ailes vertes*. Le Check list of North American birds (1983) et les Oiseaux du Québec (1977) maintiennent cependant *Anas crecca* (Linnaeus, 1758) comme le nom scientifique.

4. Au vol, c'est tout simplement une sarcelle. Mais là, je pourrais pas dire si c'est une *sarcelle à ailes vertes* ou à ailes bleues. C'est juste quand tu l'as tuée, que tu la ramasses, que là tu identifies le miroir ben comme y faut là. Si c'est vert, c'est une verte. Bleu, c'est une bleue! (D).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

### ÉCRIT

5. "J'admire les deux oiseaux aux miroirs verts, à peine plus gros que des pigeons. Charmantes petites bestioles que ces sarcelles!" (Hugueney, " Sarcelles à la surprise " 80).

**SYN.** *Verte* (v. rubr. ENQ. *sarcelle à ailes verte* ex. 4).

**REM.** Lors de l'enquête, le témoin C s'est servi une fois de l'équivalent français *sarcelle d'hiver* (*Anas crecca*).

**BIBL.** Dionne 83-85; Cayouette 19; EOQ 105-106; Richard, " Ducks Unlimited C'est Quoi! " 36; Boisclair; YLPaq 80-81; JPagé178-179; DENOC 262; Surprenant 112-115; Hugueney " Sarcelles à la surprise " 79-82 ◆ ReadLouis 68; MassAcad 274 (~ à *ailes vertes*); PellFaune 104; LP; DQA.

**HIST.** Issu du latin populaire *cercedula*, dérivé d'une forme latine classique *querquedula*, lui-même emprunté à la forme du grec *Kerithalis* " Héron " (FEW 2, 1464a), surtout par référence onomatopéique au cri de cette oiseau, *cercelle* (vers. 1175, TLF) " oiseau palmipède (Anatidés) plus petit que le canard commun " (RH) a ensuite donné *sarcelle*, forme signalée dans les ouvrages français depuis 1564 (FEW 2, 1464a). Selon les ouvrages d'ornithologie en Europe (Vidron 65-66; Hvass 146; Hanzak 123; BDoc 153; Brichetti 64), *sarcelle* fait partie de la formation des spécifiques *sarcelle d'été* (*Anas querquedula*) et la

*sarcelle d'hiver* (*Anas crecca*). Ce dernier nom a été relevé avec l'acception présentée au début de cette article.

Au Québec, *sarcelle* est relevée dans les documents depuis Champlain 1628 (FTLFQ). Le spécifique *sarcelle à ailes vertes* (*Anas crecca*), attesté pour la première fois en 1757 (*Mémoire de Bougainville*, dans Margry Relations III, p. 82, FTLFQ), est très peu signalé par les lexicographes québécois avant le XXe siècle (v. rubr. BIBL.). Toutefois, les études ornithologiques confirment régulièrement la présence de *sarcelle à ailes vertes* au Québec depuis 1758 (DENOC 262), mais sans se prononcer sur l'implantation du vocable dans la province. Il serait donc possible d'avancer que le syntagme *sarcelle à ailes vertes* a été calqué à partir de l'anglais *green-winged teal* (*Anas crecca*) (attesté dès 1678, OED). Cependant, en raison du manque de documentation appuyant cette hypothèse, il faut être prudent avant de la soutenir. Aujourd'hui, selon nos témoins ainsi que nos contacts nombreux avec des chasseurs d'autres régions (Cap-Tourmente, Lac-Saint-Pierre, Montmagny), *sarcelle à ailes vertes* semble être très en vigueur dans le vocabulaire des sauvaginiers québécois.

*Sarcelle à ailes vertes* a aussi vécu aux Etats-Unis en Louisianne (ReadLouis 68) et en Acadie (MassAcad 274).

## 17. SOUCHET [ suʃɛ ] s.m.

NSF.	Canard Souchet
NSG/L.	<i>Anas clypeata</i> <sup>22</sup>

---

<sup>22</sup>Son nom officiel latin a varié au cours des décennies; d'abord *Anas spatula* (bec en forme de spatule), il a été renommé *Anas clypeata* par le suédois Carl Linné en 1758 (DENOC 56). Certains spécialistes s'inspirent toujours du nom latin *Anas spatula* dans leurs études (v. rubr. BIBL.: JPagé, Richard, EOQ, GGuar).

**ANGL.** Northern Shoveler

**DES.** Canard migrateur plus grand que le *canard branchu* (*Aix sponsa*) au bec énorme en forme de spatule. Le mâle possède un bec noir, une tête et un cou vert iridescent avec des reflets bleuâtres, une poitrine blanche, un dos brun ardoisé et des flancs marron. La région antérieure des ailes est bleu pastel. La femelle a un plumage brunâtre et a elle aussi un énorme bec, bordé d'orange avec des points noirs. Le mâle laisse entendre un guttural *wok*, *wok*, *wok*, et les femelles de faibles *couac* en decrescendo: *couac*, *couac*, *couac*, *cou*, *cou*.

V. annexe 1, photo 24.

**ENQ.** 1. Ça, c'est un *souchet*. Une spatule, des fois des gars disent ça à cause de son bec là, qu'y a la forme d'une spatule (B).

2. C'est un *souchet!* Regarde, avec un bec de même comme une cuillère (C) [v. photo 24].

3. S'ils [les souchets] étaient plus gros sans ce drôle de bec, on dirait un mâle malard à cause de la tête verte et les côtés marron du mâle *souchet*. La femelle, c'est pareil: al est toute brune comme la femelle malard, mais, crime, avec une pelle de même comme bec, c'est certain qu'al peut jamais être une femelle malard (D).

4. Franchement, le cri de la femme [souchet femelle] est ben timide, un tout petit *couac*, pas plus que ça! Mais là, le bonhomme [souchet mâle], lui, y fait un call bien grave, un peu plus dans le genre de la femelle malard, mais pantoute aussi sonore (E).

**ATT.:** B-C-D-E

## ÉCRIT

5. "Je l'appelle 'peleteux' parce que ce canard, d'une très grande beauté, a le bec disproportionné par rapport à son corps, il me fait penser à un prolétaire en tuxedo" (YLPaq 77).

**SYN.** *Spatule* (v. rubr. ENQ. *Canard souchet* ex. 1).

**REM.** Nous avons également remarqué l'usage systématique de *spatule* pour désigner le *canard souchet* (*Anas clypeata*) chez les sauvaginiers à Cap-Tourmente et au Lac-Saint-Pierre.

**BIBL.** Dionne 86; EOQ 113; Richard, "En naviguant ces couloirs aériens" 35; GGuar 280; JPagé 167; Richard, "Le canard souchet" 32+; Surprenant 162 ♦ Bél; ALEC 1487b; LP; DENOC 60.

**HIST.** D'abord attesté en 1438 "sorte d'oiseau" (TLF), *souchet*, d'origine incertaine, peut-être de *souche* "tronc d'un arbre", lui-même remontant probablement au gaulois \**tsukka* (FEW 13, 2, 353) est consigné dans les ouvrages français de référence dès 1760 au sens de "espèce de canard (*Anas clypeata*) au bec noir et très élargi à l'extremité" (Glenc, Littré, PR). Ce dernier sens est à rattacher par analogie à la forme aplatie d'une souche d'arbre qui fait allusion au bec massif "comme une petite souche" du *canard souchet*.

Au Québec, *souchet*, nom commun spécifique de l'espèce *Anas clypeata* (DENOC 60), a été relevé avec le même sens en français de référence. Attesté depuis Wilson 1814 (FTLFQ), le vocable n'a pas été signalé par les lexicologues québécois avant 1972 (Bél) et il semble même n'avoir connu de popularité chez les ornithologues qu'au début du XXe siècle.<sup>23</sup> Aujourd'hui, *souchet* prend un certain essor dans la documentation écrite en raison

---

<sup>23</sup>Le passage du *souchet* sur le territoire québécois était peu fréquent sinon rare avant les années 1930 (Dionne 86; EOQ 113; Rapport no 3 du Service de la Faune du Québec dans GGuar 281).

de l'intérêt suscité, en grande partie, par la croissance de sa population.<sup>24</sup> Cependant, bien que le vocable ait été relevé plusieurs fois lors de nos enquêtes orales au Saguenay, nous ne l'avons pas rencontré lors de nos nombreuses expéditions de chasse dans d'autres régions du Québec (Cap-Tourmente, Lac-Saint-Pierre, Île-aux-Grues). Nous y avons plutôt constaté l'emploi de *spatule* à la place de *souchet*.

### 18. WATCHEUSE<sup>①</sup> [ watʃøz ] s.f.

**DÉF.** Oiseau prenant la position d'une sentinelle dans un volier de canards ou d'oies.

V. annexe 1, photos 2 et 3.

**ENQ.** 1. C'est des outardes-là. Elles ont l'air de s'alimenter. Tu vois celles [outardes] debout qui surveillent, c'est des *watcheuses* (B) [v. photo 2].

2. C'est un verger à l'arrière-là. Pis, évidemment, y a des outardes en masse, peut-être un couple de canards. Alors là, en plein milieu des rigoles, c'est des *watcheuses* qui watchent. Y a des gars qui disent aussi des « guetteuses » pour des oiseaux qui watchent là (C).

3. V. rubr. ENQ. *mangeuse* ex. 2.

**ATT.:** A-B-C-D-X

**SYN.** *guetteuse* (v. rubr. ENQ. *watcheuse* ex. 2).

---

<sup>24</sup>Très peu relevé dans les tableaux de chasse des Québécois avant 1990, le *souchet* représente aujourd'hui 1,2% de la récolte annuelle des canards migrateurs au Québec (Richard, "Le Canard Souchet" 35).

**DÉR.** L'enquête nous a permis de relever le verbe *watcher* "faire la garde (pour une oie ou un canard)" (C-D-E).

**HIST.** *Watcheuse* "oiseau qui guette" n'est attestée ni en français de référence ni dans les dialectes de France. Absent aussi dans la documentation québécoise, ce sens d' "oiseau qui guette" est sûrement, par extension, à rattacher au français québécois *watcheur* "l'homme qui watche, observe, guette" (Dunn), dérivé du québécois *watcher* (emprunté de l'anglais *to watch* "observe, look at closely" (SOED) vers le milieu de XIXe siècle (FTLFQ)). Aujourd'hui le mot est bien implanté dans le vocabulaire des chasseurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean et probablement ailleurs au Québec: *watcheuse* a souvent été relevé auprès des adeptes de chasse à la sauvagine lors de nos excusions de chasse sur les battures de l'Île-aux-Grues et dans les pourvoiries du Cap-Tourmente.

## 19. WOOD DUCK [ wœdk ] s.m.

**NSF.** Canard Branchu

**NSG/L.** Aix sponsa

**ANGL.** Wood Duck

**DES.** V. *Canard branchu*.

V. annexe 1, photos 6 et 7.

**ENQ.** 1. Ça, c'est un *wood duck* Ça, c'en est un parfait! (B) [v. photo 7].

2. C'est un beau *wood duck* (C).

3. V. rubr. ENQ. *Canard branchu* ex. 1.

4. Il me semble qu'y a de plus en plus des *wood ducks* aujourd'hui. À l'ouverture de la saison, tous les gars dans le marais en avaient au moins un dans leur tableau (E).

**ATT.:** B-C-E-X

### ÉCRIT

5. "Au début du siècle, au moment où la limite était de 50 canards par jour dans l'état de New-York, un chasseur pouvait aller chercher sa limite en 'wood ducks' en s'installant en fin d'après-midi près d'une mare où ils venaient passer la nuit. C'était, de plus, une espèce recherchée pour ses plumes, fort désirées par les fabricants de mouches artificielles, qui n'hésitaient pas à payer 4.00\$ pour la peau d'un mâle dans toutes ses couleurs nuptiales!" (Richard, " Le Branchu " 90).

**SYNT.** *une cabane à ~ "boite carrée en bois, fixée à un arbre qui sert de nichoir pour l'espèce Aix sponsa"* (C-E).

**SYN.** *Canard branchu* (cf. voc.); *Canard huppé* (cf. voc.).

**BIBL.** Bellrose 177; Peterson 46.

**REM.** Parmi les trois témoins employant *wood duck*, l'un (C) fait annuellement, depuis 20 ans, une excursion de chasse au gibier d'eau dans le Maine.

**HIST.** *Wood*, issu de l'ancien anglais *wudu* vers 1225 " trees collectively growing together " (Barhart, SOED) + le substantif *duck*, est attesté avec l'acception " canard sauvage (*Aix sponsa*) habitant l'Amérique du Nord " dans la plupart des ouvrages anglais de référence ainsi que dans les ouvrages d'ornithologie et de chasse. Au Québec, le mot n'ayant été

signalé ni dans les glossaires ni dans les atlas, il est peut-être venu par les guides français d'identification d'oiseaux au Québec, où les auteurs, par tradition, incluent à la fois le nom scientifique anglais de l'espèce avec celui du français dans la nomenclature (Dionne 88, EOQ 113, DENOC 58, Surprenant 146, YLPaq 79, Boisclair 31). Il est aussi possible que *wood duck* soit entré en québécois par la voie des chasseurs américains de l'est des Etats-Unis qui venaient régulièrement faire la chasse à la sauvagine le long du Saint-Laurent au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais cette hypothèse semble moins probable puisque la tendance chez les chasseurs est d'employer les noms courants d'une espèce plutôt que le nom scientifique. (ex: nom scientifique: *wood duck*; noms courants: *woodie*, *summer duck*, *scorn duck*, *squealer*.) Aucun des noms courants de *wood duck* n'est attesté dans les répertoires spécialisés ou métalinguistiques au Québec. Par ailleurs, soulignons que *wood duck* était aussi présent dans le lexique des sauvaginiers au Lac-Saint-Pierre et à Cap-Tourmente.

## 2. LA FORMATION AU VOL

20. CASSER [ kase ] v. intr.; CASSER (~LES AILES) [ kaselezəl ] loc. verb.

**DÉF.** Canard ou oie aux ailes arrondies en train de planer pour perdre de la vitesse et de l'altitude avant de se poser.

V. annexe 1, photos 15 et 26.

**ENQ.** 1a. - Là, c'est un beau volier d'outardes, y sont cassées en crime. Y s'en viennent là (A) [v. photo 26].

1b. - C'est un volier-là. Y *cassent*. *Casser*, ça veut dire qu'y [les outardes] se mettent des ailes courbées et qu'y se préparent à descendre (B) [v. photo 26].

1c. - Là, c'est des outardes qu'y *cassent*. Y *cassent les ailes*. Autrement dit, y sont en grosse décélération (E) [v. photo 26].

2. Pis les chasseurs avaient donné deux gros quac, quac. À un moment donné, ça [les canards] a *cassé* (A).

3. Ok. Tu peux sortir ton call. Ça dérange pas. Tu sais quand ça [deux malards] s'approchent et quand tu vois qu'y commencent à *casser les ailes*, pis y s'en viennent vers nous, faut diminuer toud'suite le call (B).

4. Bouge pas! Y [les canards] *cassent les ailes*. Y descendent d'altitude, pis y s'en viennent là. Y vont faire une passe. Ok, c'est c'qu'on veut. La prochaine passe, on va les avoir (D).

**ATT.** A-B-C-D-E-X

### **ECRIT**

5. "[...] Si le drapeau flotte vers vos leurres avec une légère déviation vers la gauche, cela signifie que dans 80 à 100 pour cent des cas les canards rentreront de droite à gauche en effectuant un demi-cercle afin de se poser, c'est-à-dire qu'ils *casseront leurs ailes* légèrement à gauche de vos leurres pour se poser au milieu d'eux" (Paquet, "La chasse aux canards de mer" 48).

**SYNT.** Notre enquête nous permet de signaler la présence des syntagmes formés uniquement à partir du participe passé *cassé* "casser les ailes": *canard de* ~ (A-B-C-E), *oie de* ~ (A-C-D-E), *volier de* ~ (A-B-C-D).

**DÉR.** L'enquête nous montre que tous les témoins enlèvent souvent l'objet direct *les ailes* dans *casser les ailes* et emploient seulement le verbe *casser* (v. rubr. ENQ. ex. 1c et 2), ou la forme participiale *cassé* (v. rubr. ENQ. ex. 1a). Nous remarquons aussi chez nos témoins l'emploi de l'adjectif *cassable* "canard ou oie, peu farouche, qui peut être persuadé par l'appel du chasseur à descendre à la portée de fusil" (A-C-E).

**SYN.** Quasi-équivalent: *se jeter* (cf. voc.).

**BIBL.** Paquet, "La chasse aux canards de mer" 48; Bellemare, "Septième ciel" 47 (*casser*); Hogue, "Chasser l'oie...du canard" 38 (*casser*); "Une technique difficile..." 14 (*casser*); Saint-Pierre, "Vous pensez appelant?" 27 (*cassé*); Richard, "Sauvagine, la nécessité d'un équipement raffiné" 17 (*casser*); Leboeuf, "Conseils d'un expert..." 42 (*casser*); Joyal, "La chasse tardive...l'oie blanche" 40 (*cassé*) ◆ LavChic 89; LavSag 51.

**HIST.** *Casser les ailes* n'a pas été relevé dans les parlars de France et n'apparaît pas non plus en français de référence, ni dans les ouvrages spécialisés de France. Cependant, la locution est signalée au sens de "retrancher à qqn de l'autorité, des moyens d'action, des profits" dans deux répertoires français contemporains (R, TLF).

*Casser les ailes* est attesté pour la première fois au Québec en 1950 (Potvin, SHS). La locution a été très peu relevée par les lexicographes, car seulement deux ouvrages (LavChic 89, LavSag 51) la signalent au début des années 1970. *Casser les ailes* avec ses variantes (v. rubr. DÉR.) est bien attesté dans la documentation québécoise sur la chasse à la sauvagine depuis les années 1960 (v. rubr. BIBL.) et nos informateurs (C-D-E) nous témoignent de son usage parmi les chasseurs du Lac-Saint-Jean dès le début du siècle. Aujourd'hui *casser les ailes* jouit d'un emploi fort courant chez les sauvaginiers au Saguenay et sûrement ailleurs au Québec. Nous avons également relevé la locution dans les marécages de Cap-Tourmente, du Lac-Saint-Pierre, de Kamouraska et de Rimouski.

**21. CULBUTER** [ kylbyte ] [ kybyte ] v. tr. et intr.

**DÉF.** Abattre le gibier (canard, oie) au vol.

V. annexe 1, photo 27.

**ENQ.** 1. Là, l'année passée, on a été chasser au Lac-Saint-Pierre vers la fin d'octobre. Mon père et moi, nous-autres, on a décidé de s'installer d'un bord du marais pour attendre les premiers voliers du matin. Après un moment donné, deux noirs se levent et s'en viennent vers nous-autres. Fak là, on se lève. Pan! Pan! Deux coups et on avait *culbuté* les deux en même temps (B).

2. L'automne dernier là, à Saint-Prime, y avait une ourarde qu'y s'est pointée juste au-dessus ma tête, mettons, à 30 verges-là. Là, je l'ai *culbutée* tellement raide qu'elle m'est tombée directement sur la tête. C'était la première fois de ma vie que ça m'arrive (D).

3. Pour *culbuter* une grosse ourarde autour d'une dizaine de livres-là, ça te prend un fusil de calibre douze, chargé des cartouches magnum BB (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

**ÉCRIT**

4. "Mon fidèle Browning [marque de fusil] fit claquer trois coups et à chaque pression de la détente, le gros mâle [garrot] tombait d'environ six pouces, mais refusait de *culbuter*" (Boileau, "Une chaîne d'appelants...!" 50).

5. "...lui aussi avait du succès, car je vis tomber au sol un malard femelle, puis à son dernier coup, une autre cane *culbuta* tout à côté de lui" (Viau, "Canards au maïs...sud-ouest du Québec" 63).

**SYNT.** On remarque chez tous nos témoins l'emploi du syntagme *faire une culbute* "réussir à abattre le gibier au vol" (A-B-C-D-E).

**SYN.** *Frappier* (v. ENQ. *Chasse à l'approche* ex. 2; ENQ. *Decoy* ex. 3; ENQ. *Mangeuse* ex. 2; ENQ. *Sur le fly* ex. 3); *Poigner* (v. ENQ. *Black* ex. 3).

**DÉR.** *Culbute* s. f.: "gibier qui tombe, qui vient d'être abattu" (A-B-C-E).

**BIBL.** St-Pierre, "En chassant la bernache" 23; Richard, "Les outardes...!" 19; Boileau, "Chaîne d'appelants..." 50; Viau, "Canards au maïs...sud-ouest du Québec" 63.

**HIST.** *Culbuter*, dérivé de *cul*, lui-même issu du latin *culus* (FEW 2, 1505b) et *buter*, probablement du francique (TLF), est français avec l'acception générale de "tomber à la renverse" depuis le moyen français (FEW 2, 1519b). Le vocable et ses variantes sont aussi signalés dans plusieurs parlers régionaux de France avec ce dernier sens (2, 1519b-1520a).

Au Québec, sans doute par analogie avec l'image du gibier (canard, oie) qui, une fois atteint des plombs de fusil, tombe au sol en faisant des culbutes à la renverse, *culbuter* "abattre le gibier au vol" n'est pas signalé par les lexicographes. Le vocable est, en revanche, attesté dans les ouvrages de chasse québécois à partir des années 60 (v. rubr. BIBL.) et nos témoins sont conscients de son emploi dans les milieux de chasse au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis les années 40. De plus, lors de nos excursions de chasse chez les sauvaginiers québécois à Cap-Tourmente, sur la Côte-Nord, au Lac-Saint-Pierre et à Montmagny, le mot faisait souvent partie du lexique spécialisé de ces derniers.

**22. FLOCK [ flɔk ] s.m.**

**DÉF.** Petit volier composé de dix à quinze oiseaux (canards, outardes).

V. annexe 1, photo 28.

**ENQ.** 1. Lorsque tu parles d'un volier-là, où y a autour de 12 à 15 oiseaux-là, c'est un petit *flock* (A).

2. C'est un petit *flock* [d'outardes] qu'y s'approche là, y veut rien savoir de tes appellants. Y [les malards] cassent pas. Y doit y avoir trop de pression dans les autres champs à matin (C).

3. Tu les entends caller là-bas. Là, deux petits *flocks*-là qu'y s'en viennent de la rivière-là. On ferait mieux de nous faire une cache icitte, toutd'suite. Tantôt, y vont se mettre à se jettter dans ce champ-ci. Y peuvent pas s'en passer parce qu'y a plein de grains de blé qu'y traînent toujours là (E).

**ATT.:** A-C-E-X

**SYN.** *Volier* (cf. voc.).

**REM.** Les contextes dans lesquels *flock* est attesté nous font voir que le mot est souvent précédé de l'adjectif *petit* (v. rubr. ENQ. ex. A-C-E).

**HIST.** *Flock*, nous venant de l'anglais *flock* "animals of one group that feed and move about in a group" (GAGE), n'est relevé ni dans les répertoires de référence ni dans la documentation cynégétique en France.

Au Québec, en raison de l'absence d'attestations écrites, la date de l'arrivée du mot sur le territoire est difficile à cerner. Selon nos témoins, l'emploi de *flock* est en effet très récent (vers le début des années 1980) et il semble résulter d'un vocabulaire spécialisé, emprunté aux cassettes vidéos américaines portant sur la chasse aux migrants, qui sont, de nos jours, très convoitées dans les milieux de chasse québécois. Aujourd'hui, l'emploi de *flock* est répandu au Saguenay, et il a été également relevé chez quelques chasseurs à Cap-Tourmente.

### 23. JETER (SE ~) [ sə̃ste ] v. pron.

**DÉF.** En parlant du gibier d'eau avec les pattes descendues, être en train de se poser ou qui vient tout juste de se poser.

V. annexe 1, photos 5 et 15.

**ENQ.** 1. À sept heures, y a commencé à arriver des canards-là. Pis moé, j'avais pas le temps d'm'recharger là. Y [les canards noirs] m'arrivaient sur la tête. Tu leur voyais les pattes-là. Pis, y *s'jettaient* comme des roches en avant. Pis là, tu savais pu ou donner de la tête (A).

2. Que c'est qu'y fait Pierre? J'imagine qu'y doit y avoir un canard de *jeté* dans son coin-là. Y va le lever. Ça doit être le noir [Anas rubripes] qu'y *s'est jeté* tantôt (B).

3. Encore, c'est un bon volier de canards-là. Y ont fait une passe au-dessus. Y vont faire une autre passe-là. Up, *se jeter!* Luc-là, y va y aller essayer de le lever (D).

4. Y [les outardes] font une passe-là. Y s'en approchent . Z'ont l'air de vouloir *se jeter* plus loin. Garde! Arrête donc de caller. Alors là, c'est un couple [d'outardes] qu'y vont *se jeter*. Tabarnouche, y *se jettent* dans le champ là-bas là, pas icitte. Maudzit! (E).

ATT.: A-B-C-D-E-X

### ÉCRIT

5. "[...] À ce moment-là, ils [les canards] comptent beaucoup de jeunes sans expérience qui *se jetteraient* sur un paquet de cigarettes, comme disent les habitués" (Richard, "La chasse aux morillons" 39).

6. "Lorsque les Forces armées tirent du canon à Nicolet, ils [les plongeurs] lèvent et ils vont souvent *s'en jeter* quelques-uns si tu es bien placé. Là, ce sont les appelants qui joueront le rôle de calleur" (Leboeuf, "Conseils d'un expert...de plonge" 40).

**SYNT.** On remarque les syntagmes suivants, construits à partir du participe passé *jeté*: *canard de ~* (v. rubr. ENQ. ex. 2) (A-B-C-D), *oie de ~* (A-B-C-D-E), *volier de ~* (A-B-E): "En parlant d'un canard, d'une oie ou d'une volée de gibier d'eau qui viennent de se poser. "

**DÉR.** Nous avons remarqué l'usage de la forme non pronominale *jeter* (A-C) et surtout l'emploi du participe passé dans les syntagmes nominaux pour désigner le canard ou l'oie qui viennent d'atterrir (v. rubr. SYNT.).

**SYN.** Quasi équivalent: *casser les ailes* (cf. voc).<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup>Tous nos témoins ne font pas toujours de distinction importante entre l'emploi de *casser les ailes* et de *se jeter* lorsque le gibier est en train de planer ou de descendre vers les appelants. Par contre, les témoins n'utilisent que l'expression *se jeter* au passé ou le participe passé *jeté*, de la forme non pronominale *jeter*, pour décrire le gibier qui vient d'atterrir .

**REM.** Quatre de nos témoins (A-B-C-D) ont employé systématiquement l'expression *se jeter comme des roches en avant* "canards ou oies, peu méfiants des plans d'appelants qui s'y posent rapidement les uns après les autres" (v. rubr. ENQ. ex. 1). Cette expression était aussi présente dans le vocabulaire des chasseurs du Lac-Saint-Pierre et de la région de Rimouski.

**BIBL.** Richard, "La chasse aux morillons" 39; Hogue, "Une technique difficile..." 14; Richard, "En parlant de sauvagine" 29; Leboeuf, "Conseil d'un expert...de marais" 68; Conseil d'un expert...de plonge" 38, 40.

**HIST.** Issu du latin classique *jactare* "lancer" (FEW 5, 12b), la forme pronominale du verbe *jeter* est attestée très anciennement (depuis 1080, RH) au sens général de "se lancer". *Se jeter* avec l'acception du début de l'article n'a pas été consigné dans les parlers régionaux de France ou dans le français de référence. Le verbe est également absent des traités de cynégétique avec ce dernier sens.

Au Québec *se jeter* "gibier d'eau en train de se poser ou qui vient tout juste de se poser" a été récemment relevé dans une seule enquête linguistique (ALEC 1362x), qui elle-même ne signale le verbe qu'avec une seule attestation venant des rives du Lac-Saint-Pierre. *Se jeter*, en revanche, est très utilisé dans les articles traitant de la chasse à la sauvagine depuis 1971 (v. rubr. BIBL.) et selon nos chasseurs du Saguenay, il est en usage depuis au moins 1935 (B-E). Par ailleurs, nous avons en effet rencontré *se jeter* au Lac-Saint-Pierre, mais aussi auprès de chasseurs sur les lieux de chasse à Cap-Tourmente, à l'Île-aux-Grues, à Montmagny et à Rimouski.

**24. SUR LE FLY [ sylflaj ] [ sylfla<sup>j</sup> ] loc. adverbiale**

**DÉF.** Au vol, en parlant des oies et des canards au vol.

V. annexe 1, photos 9, 12, 17, 28, 40.

**ENQ.** 1. Là, je pense qu'on est en retard. Les premiers voiliers au sud-là sont déjà *sur le fly* (A).

2. Nous-autres, on tire toujours le canard *sur le fly*. C'est ça le défi-là: essayer de descendre un canard à 50 verges *sur le fly*. Crois-moi, ça s'apprend pas dans une seule saison de chasse (B).

3. Moé, j'ai entendu dire qu' y a des vieux bonhommes dans les caches autour de Cap-Tourmente qu'y frappent régulièrement les oie blanches *sur le fly* à 60, 70 verges (C).

4. C'est un beau tableau que t'as là. Je t'ai vu poigner ces trois-là (des noirs) *sur le fly* quant y descendaient dans ton plan d'appelants à matin (D).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

**SYNT.** L'enquête nous a permis de relever l'emploi des syntagmes *être* ~ "en train de voler" (A-B-C-D-E); *frapper* ~ (A-B-C; v. rubr. ENQ. ex. 3), *poigner* ~ (C-D-E; v. rubr. ENQ. ex. 4): "abattre le gibier (canard, oie) au vol"; *partir* ~ "s'envoler" (A-B-C-D).

**REM.** Lors de l'enquête, *sur le fly* s'employait le plus fréquemment avec le verbe *être*.

**BIBL.** GPFC (*fly, flaye* « braquette »); Colpron<sup>1</sup> (*fly, flaille* "voler"); BerDict (*au flaille* "abattre un animal en mouvement"); ALEC 2040b (*balle au fly* "balle au vol"), 2040x (*poigner au fly* "attraper au vol").

**HIST.** Calque de l'anglais *on the fly* "on the wing, in motion" (SOED, GAGE), *sur le fly* "canards/oies au vol" n'est ni signalé par les lexicographes ni par les auteurs traitant de la chasse au Québec. Selon nos témoins (C, D, E), l'usage de l'expression chez les chasseurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean date du début des années 50. Toutefois, l'existence de la forme *fly* et ses variantes (*flaille, flaye*), aux sens plus ou moins voisins de celui de *fly* dans la locution du début de l'article (v. rubr. BIBL.), nous amène à croire que *sur le fly* est, lui-même, vraisemblablement en usage depuis au moins le début des années cinquante. De plus, les sens rattachés à ces différentes variantes ont sûrement contribué à la propagation de l'emploi technique *sur le fly* chez les chasseurs québécois. Aujourd'hui, on rencontre régulièrement l'expression dans le vocabulaire des chasseurs à Cap-Tourmente, à l'Île-aux-Grues, à Kamouraska et au Lac-Saint-Pierre.

## 25. VOLIER [ volje ] s.m.

**DÉF.** Ensemble d'oiseaux surtout au vol ou rassemblés sur le sol ou sur un plan d'eau.

V. annexe 1, photo 28.

**ENQ.** 1. On a attendu encore une heure avant de voir les premiers canards. Donc, y était à peu près 6h30, pis y arrivait un autre *volier* (A).

2. Nous-autres, quant on chasse là, quant y arrive un gros *volier-là* [de canards], on leur fait peur. On sort de nos caches, pis on leur fait peur. Pis y [les canards] vont aller se disperser, pis y reviennent un peu plus tard en petits groupes. Plus ça entre par petits *voliers*, plus c'est mortel (B).

3. Ça s'est passé au Lac-Saint-Jean. Y avait une vingtaine de *voliers* qu'y entraient dans un champ-là. On s'installe le lendemain matin. Pis, y mouillait. C'était un peu tannant. Ça fak le premier *volier* arrive. Mon chum et moi, on s'est dit qu'on en fait chacun un à un. Fak là, je tire un coup. J'en ai eu un (C).

4. La chasse à l'outarde, c'est très facile. C'est la veille que tu le fais. Si on a eu une bonne veille, pis on a trouvé des *voliers* qu'y descendent dans une place dans un champ typique, y suffit d'y aller s'installer le lendemain. Quant on parle d'y aller s'installer, c'est pas à 300 pieds plus loin-là. C'est exactement où le *volier* était dans le champ (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E

**SYNT.** ~ *du nord* "volée de canards, d'outardes à une altitude très haute qui ne s'intéressent ni aux appels ni aux appelants des chasseurs" (A-B-D-E).

**SYN.** *Flock* (cf. voc.).

**REM.** Dans les écrits cynégétiques, les auteurs, au Québec aussi bien qu'en France, se servent des mots *voilier*, *vol*, *volée* plutôt que de *volier*.

**BIBL.** Dunn; Cl; GPFC; ReadLouis; DitchyLouis; Bél; MassAcad 480; BergDic; ALEC 1472; TLav 676; DdC.

**HIST.** Issu du latin *volare* "voler" (FEW 14, 598b), dérivé probablement de *voler* + le suffixe *ier*, la forme *volier* est attestée en français aux sens de "volière" et de "treille" dès le XVe siècle (14, 602a). Dans les parlers de l'ouest de la France, surtout en normand, *volier* est bien répandu avec l'acception de "volée d'oiseaux" (FEW 14, 602a). Avec cette dernière acception, *volier* est également signalé dans les répertoires de français de référence (les premières attestations datent de 1773, Bourgainville, *Autour du Monde*, p. 100, TLF). Cependant, le mot est, de nos jours, considéré soit comme rare ou littéraire par Robert, soit comme régional par le GLLF, et TLF.

Au Québec, absent de la documentation consultée sur la chasse et sur l'ornithologie, *volier* avec l'acception du début de l'article est régulièrement relevé par les lexicologues depuis Dunn, 1880 (la première attestation remonte à 1853, Chauveau (1878), *Guérin*, p. 194, FTLFQ). Les nombreuses attestations du vocable (ALEC 1472, TLav 676) font valoir qu'il est très bien implanté partout sur le territoire québécois et qu'il appartient non seulement au vocabulaire spécialisé des chasseurs, mais aussi au lexique général du français québécois.

*Volier* "volée d'oiseaux" a été signalé en Acadie (MassAcad 480) et aux Etats-Unis en louisianais (DitchyLouis, ReadLouis).

### 3. LA CHASSE À LA SAUVAGINE

#### 3.1 Abris des chasseurs

##### 26. CACHE [ k:aʃ ] s.f.

**DÉF.** Tout abri, naturel ou fabriqué, où un chasseur s'installe pour attendre le gibier et le surprendre et qui sert à camoufler.

V. annexe 1, photos 29-34.

ENQ. 1. [...] On voyait bien qu'y [deux chasseurs] étaient très bien organisés. Y avaient justement deux chiens, des Labradors. Pis, y avaient tout l'habillement de camouflage. Ensuite d'ça, y avaient des ballots de quenouilles toutes coupées d'avance pour faire la *cache* (A).

2. Pour nous-autres [son équipe de chasse], le genre de *cache* que j'ai développé, surtout pour la chasse aux canards, la chasse aux oies, c'est qu'on fait un trou dans le sol pour se dissimuler le plus possible. Pis après ça, y faut que tu t'assois. Tout ce qu'y reste à cacher c'est le haut du corps. Le haut du corps, faut que tu le caches en te remontant la paille du champ (B).

3. Ben, moé, quand j'étais jeune, une *cache* c'était un trou dans la terre. On diggait comme des marmottes. On prenait des rideaux de maison et de bamboo-là, qu'on peinturait un peu camouflé la couleur de blé-là. On mettait tout ça sur notre trou. Quand quelqu'un donnait l'ordre de tirer, c'était extrêmement efficace. Aujourd'hui, je fais pu de creusage, j'suis trop vieux. Je me couche dans le champ et je me cache avec de la paille de blé. C'est beaucoup moins d'ouvrage et ça fonctionne pareil (D).

4. Mon copain et moi, on va à la chasse quasiment tous les matins, tous! Ça prend une *cache*, par exemple. On fait une espèce de petite forteresse, si tu veux. On prend ce que la nature a en place-là. On coupe un peu quelques branches, pis on fait le devant de notre affaire [la cache] en feuillage, donc les canards nous voient plus. Parfois, s'y a trop de boue au marais, j'amène ma petite chaloupe. Comme ça, y me reste à camoufler l'embarcation de la même végétation qu'on trouve dans le coin (E).

ATT.: A-B-C-D-E

## ÉCRIT

5. "Pour la majorité des chasseurs, la *cache* est le seul vocable utilisé quand bien même les allures changent du tout au tout. D'ailleurs, cette même généralisation se retrouve dans le monde végétal où tout individu reçoit le nom de plante" (Gauthier et Boudreault, "Les caches" 18).

6. "Je sors de ma *cache* naturelle et je compte six sarcelles la tête piquée dans l'eau, tuées sur le coup" ("Première chasse aux canards" 19).

**SYNT.** Lors de l'enquête, nous avons relevé les syntagmes suivants: ~ *à outarde* "cache servant à la chasse aux outardes" (B-C); ~ *à canard* "cache servant à la chasse aux canards" (B-C-D); ~ *en bois* "cache faite de branchages et de petits sapins" (A-E); *faire la* ~ "construire l'abri servant de cache" (tous les témoins); *installer la* ~, *monter une* ~ "faire la cache" (A-D-E).

**SYN.** *Caleuse* (cf. voc.); *chasseuse* (cf. voc.); *gabion* (cf. voc.); *graine de melon* (cf. voc.); *tombe* (cf. voc.).

**REM.** Nous avons rencontré le concurrent français *poste* une fois chez le témoin D.

**BIBL.** "Ma première chasse" 18-19; Desdemaines et Hugon, "La saison idéale" 26+; Bellemar, "Septième ciel" 37+; Richard, "Pour le gibier migrateur" 14+; Drolet, "Une ouverture mémorable" 39+; Gauthier et Boudreault, "Les caches" 17+; Grunefeld, "Outardes au champ" 63-67; "Un jeu de stratégie" 38-45 ♦ ALEC 1464; TLav 756; DdC; DQA.

**HIST.** Issu du latin *coacticare* (FEW 2, 807a), d'abord *quachir* (vers le XIII<sup>e</sup>) jusqu'au XVe siècle, ensuite *cachier* vers 1278 (R, RH), la forme *cache* a été dérivée vraisemblablement du verbe *cacher* en 1561 (FEW 2, 810a). Le vocable est signalé dans le

parler francomtois au sens de “ creux garni de branchage pour se mettre à l'affût du canard ” (FEW 2, 810b) et dans la plupart des répertoires français avec plusieurs sens, mais surtout au sens de “ lieu propre à cacher, à se cacher ”. Ce dernier sens est cependant considéré comme vieux par le GLenc, le Lexis, le PR, le R et le TLF. De plus, *cache* n'a pas été relevé dans les manuels et les revues de chasse français que nous avons dépouillés.

Au Québec, attesté pour la première fois en 1942 (Guevremont, *Pleine Terre*, 96, FTLFQ), *cache* “ abri où un chasseur s'installe pour attendre le gibier ” n'a été relevé ni par les glossairistes ni par les lexicologues avant 1980 (ALEC 1464). Il est très probable que *cache* remonte à une époque plus ancienne, vu l'existence de la même forme avec l'acception de “ abri camouflé de branchages, de joncs et de neige dont se servaient les explorateurs et les prospecteurs pour le dépôt de provisions ”, signalée régulièrement depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (FTLFQ). C'est d'ailleurs ce sens très voisin qui a pu aider à la propagation de *cache* “ abri où des chasseurs s'installent ”, sens bien connu aujourd'hui auprès des sauvaginiers partout sur le territoire québécois (ALEC 1464; v. aussi rubr. BIBL.).

## 27. CALEUSE [ k:al φz ] s.f.

**DÉF.** Embarcation, servant d'abri pour les chasseurs, au profil très bas dont la partie centrale peut s'abaisser dans l'eau de façon à ce que le ou les chasseurs soient presque complètement assis sous la surface, avec seulement les yeux à peine quelques pouces au-dessus de l'eau.

V. annexe 1, photos 29 et 30.

**ENQ.** 1. Une *caleuse*, c'est une plate-forme, disons, environ dix pieds par seize. À l'intérieur, au milieu de ça [la plate-forme], y a une ou deux boîtes de métal. Fak là, ces

deux boîtes descendant à l'égalité de la plate-forme. Ça fak quand t'es assis à l'intérieur de ça sur l'eau, c'est que t'es au même niveau que l'eau. Le niveau de l'eau est au niveau des yeux, même s'y a de grosses vagues. Souvent la vague va monter sur la *caleuse* (B) [v. photo 30].

2. Une *caleuse*, oui, la chasse en *caleuse*! T'sais ça se pratique pas souvent au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une *caleuse*, c'est plutôt une chasse du Lac-Saint-Pierre, Lac-Saint-François, tout près de Montréal-là, Trois-Rivières et Montréal. Là, la *caleuse*, c'est une grande grande plate-forme qu'y est camouflée comme l'eau, peinturée comme l'eau. Après ça, tu baisses là, dans la boîte. T'as juste les yeux dehors. Pis, des fois, tu mets un peu de maquillage parce qu'y [les canards] voient tes yeux-là (D).

**ATT.: B-C-D-E-X**

### **ÉCRIT**

3. "La *caleuse*...cette embarcation tire son nom du fait que sa partie centrale peut 'caler' dans l'eau. Il s'agit d'une plate-forme ayant un trou en son centre, ouverture occupée par une boîte" (Gauthier et Boudreault, "Les caches" 19).

4. "En terme de cache, la 'caleuse' la vraie, celle qui permet d'être assis confortablement lorsqu'on attend le gibier et en position stable lorsque vient le temps de tirer, entre en ligne de compte" (Richard, "Sauvagine: nécessité d'un équipement" 18).

**SYNT.** Le vocable donne lieu aux syntagmes suivants: *faire de la* ~ "aller à la chasse à partir d'une *caleuse*" (B-C-D-E); *simple* ~ "faite pour un chasseur" (B-C-D); *double* ~ "faite pour deux chasseurs" (B-C-D).

**SYN.** *Cache* (cf. voc.).

**REM.** L'enquête n'a pas relevé le concurrent français *punt*.

**BIBL.** Richard, "Caleuse et chasseuse" 18-20; "Comment construire une caleuse" 32+; "La caleuse" 40+; "Pour le gibier migrateur" 39; BLeif 152; Gauthier et Boudreault, "Les caches" 64-65; Richard, "Sauvagine: la nécessité d'un équipement" 18-19; Leboeuf, "Conseils d'un expert..." 39-40, Demers, "Canards plongeurs" 51-55.

**HIST.** Issu du latin *calare* "faire descendre, abaisser", dérivé du verbe *caler*, lui-même de l'ancien provençal *calar* "abaisser" vers 1165 (FEW 2, 58a), *caler* + le suffixe *euse* n'a pas été relevé dans la documentation française sur la chasse en Europe. Cependant, *caleuse* a été signalée en français de référence avec les sens d' "ouvrier fainéant" (TLF) et "paresseux" (R, TLF). Ce dernier sens a été également attesté dans les dialectes normands sous les formes *caleux* et *caleuse* (FEW 2, 59a).

Au Québec, *caleuse* avec l'acception du début de l'article n'a été attestée ni par les lexicographes ni par les études métalinguistiques. Il est vraisemblable que l'anglais *sink-box* " embarcation enfoncée sous la surface de l'eau dans laquelle on est couché pour attendre le gibier " (Linduska 216), terme employé couramment par des chasseurs commerciaux aux lacs Deux-Montagnes, Saint-Louis et Saint-Pierre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> (Richard, " La caleuse " 40+; " La sauvagine " 18), ait donné lieu à la forme québécoise *cale* "enfoncer dans l'eau " (*sink*) + le suffixe *euse* " espèce de boîte ou de cache " (*box*) au début du XX<sup>e</sup> siècle sur les plans d'eau de la région métropolitaine. Aujourd'hui, selon certains chroniqueurs de chasse (v. rubr. BIBL.: Gauthier et Boudreault, Richard) et nos témoins (D-E), *caleuse* est d'usage courant sur la plupart des grands plans d'eau au Québec. En fait, nous avons relevé le mot aux lacs St-François et St-Pierre, sur la Côte-Nord et à Rimouski.

---

<sup>26</sup> Interdite sur la Côte-est des Etats-Unis, la chasse en *sink-box* s'est ensuite présentée au Québec, où, vers 1890, la Pourvoirie Desmarais au Lac-Saint-Pierre aurait été la première à mettre en pratique ce type de cache américaine (Richard, " La caleuse " 57). De nos jours, la plupart des auteurs d'articles de chasse sur la *caleuse* (v. rubr. BIBL.) ainsi que trois témoins (C-D-E) de notre enquête se servent encore régulièrement de *sink-box* pour éclairer la définition de la *caleuse*.

## 28. CHASSEUSE [ fiasφz ] s.f.

**DÉF.** Embarcation servant de cache, au profil bas, camouflée de joncs ou d'autres végétations naturelles, où le chasseur est, soit complètement couché sur le dos, soit assis les jambes allongées.

V. annexe 1, photo 31.

**ENQ.** 1. On était installés au large du Lac-Saint-François-là, on était tous mal couchés sur le dos dans notre *chasseuse*-là, quand les premiers garrots ont commencé à descendre dans mes appellants. [...] Crime, z'étaient [les garrots] proche, mais j'ai fini par faire mouche pareil (D).

2. Au Lac-Saint-Jean, on se rassemblait tous dans le même secteur. Là, y en a qu'y s'louaient des chalets, en a d'autres qu'y s'louaient des môtels. Fak là, à quatre heures , c'est le lever. Après ça, on part de là avec des *chasseuses*. Les *chasseuses* c'est une embarcation faite pour un ou deux chasseurs où on est couchés sur le dos, et on doit se relever pour tirer le canard. Là, là, c'est une maudite affaire inconfortable-là, mais c'est efficace en crime! (E).

ATT.: B-D-E

## ÉCRIT

3. "Chasseuse: embarcation dans laquelle le chasseur est couché sur le dos" (BLEif 152).

4. "[...] ce genre de cache [la chasseuse] consiste en un mini-bateau à profil bas dans lequel le chasseur est couché sur le dos, la tête reposant à un angle de 35 degrés sur un appui-tête coussiné" (YLPaq 101).

**SYNT.** Lors de l'enquête, nous avons rencontré les syntagmes *la chasse en* ~ « faire de la chasse depuis une chasseuse » (A-E); *simple* ~ « chasseuse construite pour un chasseur » (B-D-E); *double* ~ « chasseuse construite pour deux chasseurs ou plus » (B-D-E).

**SYN.** *cache* (cf. voc.).

**REM.** L'équivalent français *arlequin* n'a pas été relevé dans notre corpus.

**BIBL.** Richard, « Le garrot...et comment » 35-37; « La chasse aux morillons » 39; « Comment construire une caleuse » 32; « Caleuse et Chasseuse » 20; « La caleuse » 57; « Pour le gibier migrateur » 39; BLeif 152; Richard, « Lorsque morillons et vents collaborent » 11-14; Gauthier et Boudreault, « Les caches » 64; YLPaq 100 ♦ ALEC 1464x; DdC.

**HIST.** Dévrivé de *chasser* « poursuivre les animaux pour les tuer ou les prendre » au début du XIII<sup>e</sup> siècle, remontant au bas latin *capitare* « chercher à prendre » (FEW 2, 319a, b), qui lui-même était formé sur le participe passé *capus* de *capere* « attraper » (RH, TLF), *chasseuse*, d'abord *chaceür* en ancien français, est attestée dans la grande majorité des répertoires de français de référence avec de nombreux sens, à savoir « celui qui s'adonne à la chasse » et « petit navire le plus souvent destiné à poursuivre ou à chasser les sous-marins » (GLenc; GLLF; Lexis; Littré; PR; R; TLF). Par contre, les chasseurs européens se servent du vocable pour désigner spécifiquement un immense fusil installé sur un bateau, utilisé autrefois par des villageois normands dans la baie du Mont-Saint-Michel afin de récolter des volées entières de gibier d'un seul coup de fusil (Baglinière 33-39).

Vraisemblablement à rattacher par analogie à « petit navire ou petite embarcation qui chasse », *chasseuse* « embarcation camouflée dans laquelle on est couché sur le dos » est attestée tardivement au Québec par les lexicographes. Seuls l'ALEC et le DdC (qui l'a fort probablement emprunté au premier) signalent *chasseuse* avec ce sens. Toutefois, la

documentation de chasse, datant de 1971, confirme la présence du vocable le long du Saint-Laurent aux alentours du Lac-Saint-Pierre depuis le début du XXe siècle.<sup>27</sup> Aujourd’hui, l’emploi de *chasseuse* est répandu dans la région de Berthier (ALEC 1464x) et du Lac-Saint-Jean et probablement ailleurs dans d’autres régions du Québec où on rencontre de grandes étendues aquatiques.

## 29. GABION [ gabjɔ̃ ] s.m.

**DÉF.** Abri des chasseurs construit directement sur une embarcation ou sur le sol en y ajoutant un squelette de cadre léger, qui est recouvert de joncs, de quenouilles, de branches de sapin ou de neige.

V. annexe 1, photo 32.

**ENQ.** 1. Mon grand-père, je me souviens qu'il allait au mois d'octobre au large du Saint-Laurent avec un gros *gabion* monté sur son embarcation. Là, c'était (le gabion) fait de branches et de joncs qui étaient tenus autour de piquets en bois (A).

2. Un *gabion*, c'est un canot sur lequel on monte sur le devant du canot un espèce de paravent qu'on met des branches de sapin dessus. Pis, on s'en va dans le vent On se laisse pousser par le vent un peu dans le genre d'un voilier, si tu veux. Fak là, t'es bien caché

---

<sup>27</sup>Les ancêtres de la *chasseuse* ont été les *lay-out boats*, introduits au Québec dans la région de Montréal à la fin du XIXe siècle par les chasseurs commerciaux (chasseurs qui alimentaient les marchés des grandes villes en gibier migrateur) de la baie Barnegat aux Etats-Unis (Richard, « Caleuse et chasseuse 18-20; « Sauvagine » 17-19 ). Le mot *chasseuse*, l’équivalent québécois de *lay-out boat*, semble être apparu dans le vocabulaire des sauvaginiers de la région du Lac-Saint-Pierre au début du siècle lorsque ces derniers commençaient à fabriquer leur propres modèles de *lay-out boats*. De plus, il arrive parfois que des adeptes de la chasse à la sauvagine (témoins D, E; v. aussi rubr. BIBL.: Richard, Gauthier et Boudreault) emploient *chasseuse* et *lay-out boat* dans le même énoncé pour désigner une embarcation dans laquelle on est couché sur le dos.

dans la végétaion attachée après le *gabion*. Fak quand t'arrives très, très près d'une volée d'oiseaux devant toi, y te voient pu. Comme ça quant y partent au vol, t'as le temps de tirer ben comme y faut (D).

3. Nous-autres, traditionnellement, chaque hiver on monte notre *gabion* sur la vase à peine cent verges de l'embouchure du Lac-Saint-Jean. C'est tout simple! On prend des poteaux en fer-angle, de la broche et des panneaux de contre-plaquée. Pis, on se fait un genre de cadre avec les poteaux sur lesquels on va brocher des panneaux. Après ça, on part chercher des branchages du coin. Faut qu'y soient les mêmes sortes qu'on a dans la nature. S'y a de la neige, on en garroche par dessus les branchages. Crime, ça fait très naturel, et c'est très efficace (E).

#### **ATT.: A-B-D-E**

#### **ÉCRIT**

4. "La chasse aux champs est effectuée à partir de *gabions* autour desquels on dispose plus de deux cent cinquante appellants" (Croteau, "Comment les Américains..." 30).

**SYNT.** L'enquête nous a permis de relever les syntagmes *faire un* ~ "constuire un gabion" (A-B-E), et *planter un* ~ "faire un gabion sur le sol" (A-E).

**DÉR.** On remarque l'usage du dérivé *gabionner* "construire un gabion" (E), *gabionneur* "celui qui fait la chasse au gabion" (B-D).

**SYN.** *Cache* (cf. voc.).

**BIBL.** BLEif 152-154; Gauthier et Boudreault, "Les caches" 19, 65; Croteau, "Comment les Américains..." 30; YLPAq 93-97 ♦ Cl; NEDionne; MassAcad 483; Bél; ALEC 1464, 1464x, 1465; BergDic; TLav 756; DdC.

**HIST.** Issu du latin *cavea* “ cage ”, le mot gabion a été emprunté à l’italien *gabbione* “ grande cage ”, qui est dérivé de la forme *gabbia* (FEW 2, 552a). *Gabion* est attesté en français depuis le XVI<sup>e</sup> siècle avec les sens de “ cylindre de clayonnage, de branchages tressés et “ panier de fumier ” (TLF). Dès 1880, le vocable est relevé dans la plupart des répertoires français au sens de “ hutte installée sur le bord d’un marais pour la chasse au gibier d’eau ” (GLenc; GLLF, Lexis, Littré PR, TLF). *Gabion* a aussi été signalé en Normandie avec le sens de “ cabane très basse auprès d’un étang dans laquelle se met à l’affût le chasseur aux canards ” (FEW 2, 553b). En Europe, les spécialistes de chasse décrivent davantage le *gabion* comme une caisse de bois rectangulaire de faible hauteur, logée dans une excavation du sol et dans laquelle on pénètre par le toit, dont une partie est montée à charnières (Baglinière 31-37, BDoc 67, BTony 302-305, Vidron 89-99).

Au Québec, attesté pour la première fois en 1883 (Rouleau, *Chasse*, p. 4, FTLFQ), *gabion*, surtout avec le sens de “ abri de chasse en branches, en roseaux ou en neige ”, a été relevé régulièrement par les lexicographes depuis Clapin (1894). Cependant, seuls les chroniqueurs de chasse (v. rurbr. BIBL.), le DdC et l’ALEC (1464x) signalent spécifiquement *gabion* avec cette acceptation. Aujourd’hui, *gabion* jouit d’une très grande vitalité chez les chasseurs le long du Saguenay et sur les deux rives du Saint-Laurent, de la Côte-Nord jusqu’à Montréal (ALEC 1464x, TLav 756; v. témoins x, 5.2).

*Gabion* est également attesté en Acadie au sens de “ Abri de chasse en branches ou en roseaux du chasseur de bernaches ” (MassAcad 483).

### 30. GRAINE DE MELON [ grändmlɔ̃ ] s.f.

**DÉF.** Petite embarcation, dont la forme ressemblant beaucoup à celle d'une graine de melon, est installée au large et en eau profonde, spécialement conçue pour la chasse au canard.

V. annexe 1, photo 33.

**ENQ.** 1. Ce matin-là, près de Mistassini, mon chum et moi, on était tous les deux cachés dans un genre de chaloupe, une *graine de melon* autrement dit. C'est pas très stable comme cache, mais c'est mortel en tabarnouche pour les canards (C).

2. Des *graines de melon* ou des *sids* [seeds] *de melon*, comme on dit dans mon groupe [amis avec lesquels il fait de la chasse], ça se pratique pas beaucoup en région. C'est plutôt une chasse pour les gars du fleuve [Saint-Laurent], là sur la Côte-Nord dans le secteur de Baie-Comeau, Sept-Îles (D) [v. photo 33].

3. Nous-autres là, quant on parle de la chasse en *graine de melon*--y en a aussi qu'y disent la chasse en *melonsid* [melon seed], je pense c'est de l'anglais ça--là, on parle surtout d'une chaloupe longue de même [le témoin indique une longueur d'environ 10 pieds], un petit peu plus haute que le niveau de l'eau-là. Al a vraiment l'air d'une *graine de melon*. Nous-autres, on prend ça et on l'installe au large de Saint-Méthode pour chasser les plongeurs (E).

**ATT.:** A-C-D-E-X

### ÉCRIT

4. "Une *graine de melon* (melon seed), c'est un genre de petit bateau à profil bas (10 pouces de hauteur) de douze pieds de long sur quatre pieds de large. Cette

embarcation, en plus d'être peu encombrante, est spécialement fabriquée pour la chasse en eau profonde, loin du bord" (Paquet, "La chasse aux canards de mer" 47).

5. "Pendant qu'Yves et André prenaient place dans la '*graine de melon*' respective, Roger venait me rejoindre sur les rochers" (Leboeuf, "La chasse des 'Moyaks' en Gaspésie" 46).

**SYNT.** La *chasse en* ~ "aller à la chasse en graine de melon" (C-D-E).

**SYN.** *Cache* (cf. voc.); *melon seed* (v. rubr. ENQ. *graine de melon* ex. 3; rubr. ÉCRIT ex. 4).

**BIBL.** Paquet, "La chasse aux canards de mer" 47; Leboeuf, "La chasse des 'Moyaks'" 46; YLPaq 91.

**HIST.** *Graine de melon* "petite embarcation en forme de graine de melon" n'a été signalée ni en français de référence ni dans les dialectes de France. Absent aussi dans les répertoires de référence au Québec, *graine de melon* semblerait en effet issue d'un calque tiré de l'anglais *melon seed* "boat shaped like a melon seed used to hunt ducks, especially canvasbacks in the deep waters off the Chesapeake Bay" (Linduska 216). En fait, l'emploi du vocable anglais se retrouvait chez deux de nos témoins, soit sous forme d'emprunt direct *melon seed* (v. rubr. ENQ. ex. 3), soit sous forme de la variante semi-calquée *sid de melon* (*melon seed*) (v. rubr. ENQ. ex. 2). Le chroniqueur de chasse Paquet (v. rubr. ÉCRIT. ex. 4) s'est lui aussi servi de l'anglais *melon seed* dans ses écrits pour mieux préciser la définition de *graine de melon*.

Au Québec, la propagation des vocables *melon seed* ainsi que *graine de melon* est très difficile à établir en raison du manque d'attestations. Cependant, il n'est pas impossible que la forme calquée *graine de melon* ait été créée et implantée au Québec vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence des chasseurs commerciaux américains qui venaient y faire leur métier (Guay, « La chasse au Québec... » 36+). Aujourd'hui, selon nos informateurs au Saguenay-

Lac-Saint-Jean, *graine de melon* est moins usuel chez les chasseurs qu'elle ne l'était il y a dix ans. Par contre, chez les chasseurs d'autres régions, surtout celles où la chasse à la sauvagine se fait sur des gros plans d'eau (Côte-Nord, Lacs St.-François, St.-Pierre, Rimouski) *graine de melon* faisait souvent partie du vocabulaire de ces derniers.

### 31. TOMBE [ tōb ] s.f.

**DÉF.** Trou rectangulaire creusé dans le sol, d'un profondeur de trois ou quatre pieds, qui est recouvert de draps, de rideaux, de foin ou de maïs, servant à dissimuler le chasseur.

V. annexe 1, photo 34.

**ENQ.** 1. Quant on chasse au champ, on fait un trou dans le sol pour se dissimuler le plus que possible, c'est ce qu'on appelle une *tombe*. Pis anciennement, les anciens chasseurs se faisaient des énormes trous de quatre pieds par six pieds, quasiment comme une *tombe* familiale, comme on disait. Souvent y [les chasseurs] mettaient un rideau par-dessus ça ou de la longue paille (B) [v. photo 34].

2. Mon frère-là, il se fait des *tombes* chaque année dans plusieurs champs dans le secteur de Saint-Prime et sur les rives du lac près d'Alma. Comme ça, à matin, y n'a qu'à surveiller le champ où les canards rentrent le plus souvent pour s'alimenter. Pis le lendemain, y amène des draps peinturés en beige et brun, c'est-à-dire les mêmes couleurs qu'on trouve dans le champ. Pis là, après ça, y met le drap par dessus la *tombe*. Crois-moi, y est quasiment invisible (D).

**ATT.:** A-B-C-E

**SYNT.** Lors de l'enquête, nous avons relevé le syntagme verbal *faire une* ~ « construire une tombe » (A-B-C-E).

**SYN.** *cache* (cf. voc.).

**HIST.** Issu du latin *tumba* « tombe, sépulcre », lui-même emprunté au grec *tumbos* « tumulus funéraire » (FEW 8, 411a), *tombe* est français depuis le XIIe siècle avec le sens de « fosse où l'on enterre un mort » (GLLF, Lexis, TLF). Par contre, *tombe* avec le sens au début de l'article n'a été attesté ni en français de référence ni dans les dialectes de France. Le vocable est aussi absent des documents français traitant de la chasse.

Absent de la documentation au Québec, *tombe* « trou rectangulaire creusé dans le sol...servant à dissimuler le chasseur » est sûrement à rattacher au sens québécois de *tombe* « fosse où on enterre un mort » (Bél, BergDic, DdC, GPFC), ce qui constitue normalement une boîte rectangulaire enterrée dans une fosse. La date d'apparition de *tombe* est difficile à préciser, mais tous nos témoins soulignent qu'ils avaient appris *tombe* de leurs pères et de leurs grands-pères, ce qui nous incite à croire à une existence du mot depuis au moins le début du siècle. Aujourd'hui, le vocable est très vivant chez les chasseurs de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean.

### 3.2 Appelants

#### 32. APPEAU<sup>♦</sup> [ apo ] s.m.

**DÉF.** V. DÉF *appelant*.

V. annexe 1, photos 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. Comme nous-autres, ce qu'on appelle des *appeaux*, en France, ce sont des canards en vie qu'y servent comme appât. C'est ça, un *appeau* en France. Nous-autres, au Québec, on appelle ça "chasser des vivants". Mais eux-autres [les Français], s'y parlent de chasser des *appeaux*, ce sont des canards en vie-là (D).

2. Pour la chasse au canard dans les champs, y en a qu'y mettent des *appeaux* d'outardes pour donner confiance aux canards (E).

3. V. ENQ. *appelant* ex. 3.

**ATT.:** A-D-E-X

### ÉCRIT

4. "Un *appeau* doit ressembler le plus que possible à l'oiseau chassé, autant par sa couleur que par son comportement lorsqu'il flotte sur l'eau" (YLPaq 121).

5. "Les anciens pratiquaient des *appeaux* grossiers en taillant avec une hache d'abord, et ensuite, ils travaillaient leur pièce au couteau pour en arriver à une certaine ressemblance avec les oiseaux convoités" (McQuade, "Faire des *appeaux*" 78).

**SYNT.** Parmi nos témoins, le vocable donne lieu aux syntagmes suivants: ~ *de bois* "appeau fait de bois" (A-D-E); ~ *en caoutchouc* "appeau fabriqué en caoutchouc" (A-D); ~ *de canards de surface* "appeau imitant des espèces de canards barboteurs" (D-E); ~ *de canards de plonge* "appeau imitant des canards plongeurs (cf. voc. *plongeur*) (A-D-E); ~ *de garrot commun* «appeau imitant l'espèce *Bucephala clangula*» (E). Pendant l'enquête, nous avons également relevé *appeau* avec les mêmes syntagmes que le mot *appelant* (v. rubr. **SYNT. *appelant***).

**SYN.** *Appelant* (cf. voc.); *babouin* (cf. voc.); *bonhomme* (cf. voc.); *coquille* (cf. voc.); *decoy* (cf. voc.); *dummy* (cf. voc.); *mangeuse<sup>•</sup>* (cf. voc.); *watcheuse<sup>•</sup>* (cf. voc.)

**BIBL.** Desdemaine, "La saison idéale...du migrateur" 27; McQuade, "Faire ses appeaux"; Hogue, "Une technique difficile" 13-14; YLPaq 121; BLeif 118-122; GGuar 301-306; JPagé 197-202.

**HIST.** Issu du latin *appellare* (FEW 1, 107), dérivé d'une variation des cas du mot *apeaus* en ancien français (B.W.<sup>5</sup>), *appeau* est signalé au sens général de "appel" dès le XIII<sup>e</sup> siècle (GLLF, TLF). Le vocable avec l'acception de "reproduction artificielle d'un oiseau" n'a été relevé ni dans les dialectes de France ni en français de référence. Par contre, *appeau* "oiseau dressé dont on se sert pour attirer les autres oiseaux" figure dans les documents cynégétiques de France (Baglinière 35; BTony 305; CohGLV 240). Ce sens est également attesté dans les répertoires français depuis 1671 (TLF, RH).

Au Québec, *appeau* a vécu au sens de "oiseau vivant dont on se sert pour attirer les autres" jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (v. rubr. HIST. *appelant*). *Appeau* avec l'acception de "reproduction artificielle" est cependant attesté vers le début du XX<sup>e</sup> siècle au Québec (la première attestation remonte à 1919, Tremblay, *Poule Noire*, MSRC, p. 87, FTLFQ), mais les lexicographes québécois signalent toujours le vocable au sens de "oiseau vivant qu'on emploie pour attirer les autres" (Bél, DQA, LP). Selon nos témoins et d'autres chasseurs (de Cap-Tourmente, du Lac-Saint-Pierre), le vocable *appeau* "reproduction artificielle" paraît être moins usuel sur le territoire québécois et il semble céder la place à l'emploi d'*appelant* chez les chasseurs québécois, surtout chez ceux du Saguenay. Dans les écrits des chroniqueurs de chasse au Québec (v. rubr. BIBL. *appeau*), l'usage de *appeau* « reproduction artificielle » est aussi moins fréquent que celui d'*appelant*.

**33. APPELANT [ aplā ] [ aplē ] s.m.<sup>28</sup>**

**DÉF.** Reproduction artificielle d'espèces d'oiseaux, faite de diverses matières (bois, caoutchouc, mousse, liège, papier, plastique, etc.), qui sert à attirer les oiseaux à portée de fusil.

V. annexe 1, photos 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. Les gars-là, y sont dans le marécage. Tantôt, j'ai vu passer un canard. C'est certain qu'y [d'autres chasseurs] chassent dans le coin là-bas. Garde, y a déjà des *appelants* à l'eau-là (A).

2. À un moment donné, les *appelants* sont placés d'une manière qu'y fait deux groupes d'*appelants*. Faut toujours laisser le milieu libre. Au niveau d'outardes et de canards, ce qu'on remarque, nous-autres aussi, c'est que c'est assez rare qu'y vont s'jeter à travers les *appelants*. Malgré, avec les *appelants* que je fabrique là, ça arrive en masse. Mais généralement, disons que ça [outardes, canards] jette dans le centre (B).

3. C'est des *appelants* que j'avais faits moi-même y a 35 ans. Y m'en reste encore trois, quatre. Je les donnais partout, tout le monde en veut parce que c'est des vieux appeaux, des vieux *appelants* (C).

4. Nous-autres, les seules sortes d'*appelants* qu'on a c'est des canards noirs parce que quand t'es capable de faire entrer des noirs dans tes *appelants*, les malards, les pilets, les sarcelles, tout ça, entre, Monsieur, carré dedans (D).

5. Mon frère me disait, "Tu viendras dans l'après-midi faire un tour, on va les [canards] chasser au marécage." Pis, moi, j'y ai été. On y a amené quelques *appelants*, mais

---

<sup>28</sup>Bien que le vocable soit signalé au singulier, il est employé le plus souvent au pluriel.

je n'y crois pas tellement. Mon frère me disait qu'y en avait une centaine. D'après moi, c'est trop! Quant les canards s'en viennent, ça fait pas naturel, pantoute! (E).

ATT.: A-B-C-D-E-X

## ÉCRIT

6. "Je n'ai même pas eu le temps de disposer tous mes *appelants* et ma limite est déjà atteinte! En effet, cinq belles oies blanches gisent près de la cache parmi des *appelants* de papier" (Joyal, "La chasse tardive de l'oie blanche" 36).

7. "Les volées qui se laissent leurrer par les *appelants* vers la fin de novembre sont souvent composées de près d'une centaine d'outardes, quand ce n'est pas tout bonnement de deux ou même trois cent oies!" (Bibeau, "Une 'pluie d'outardes'!" 49).

8. "Par les mêmes petites fentes ajourées, je perçois tout à coup une trentaine de bernaches majestueuses qui effectuent leur survol d'inspection des *appelants*, à une soixantaine de mètres d'altitude" (Ruel, "Une chasse princière" 40).

**SYNT.** L'enquête nous a permis de relever un bon nombre de syntagmes à partir du substantif *appelant*: ~ *malard* "appelant imitant le canard malard (*Anas platyrhynchos*)" (A-C); ~ *de noirs* "appelant imitant le canard noir (*Anas rubripes*)" (A-B-C-D-E); ~ *en papier* "appelant fabriqué de papier" (A-C); ~ *en plastique* "appelant fabriqué de plastique" (B-E); *chaîne d'* ~ (plur.) "ensemble d'appelants enchaînés d'une corde commune pour la chasse au canard en eau profonde" (D-E); *couple d'*~ (plur.) "deux appelants, dont un mâle et une femelle, formant une paire" (B-C-D-E); *plan d'*~ (plur.) "groupe d'appelants placé d'une façon stratégique pour mieux attirer l'espèce en question" (A-B-C-D-E); *jeu d'*~ (plur.) (C-D-E) (v. déf. *plan d'appelants*); *kit d'*~ (plur.) (B-D) (v. déf. *plan d'appelants*); *set up d'* ~ (plur.) (A-D-E) (v. déf. *plan d'appelants*); *disposer les* ~, *installer les* ~, *laisser les* ~, *mettre les*~, *placer les* ~:"étaler soigneusement les appelants, soit sur un plan d'eau, soit

dans un champ pour imiter une volée vivante de canards ou d'outardes en train de se reposer ou de se nourrir" (A-B-C-D-E); *ramasser les* ~"recueillir les appelants après une journée de chasse" (A-B-C-D-E).

**SYN.** *Appeau* (cf. voc.); *babouin* (cf. voc.); *bonhomme* (cf. voc.); *coquille* (cf. voc.); *decoy* (cf. voc.); *dummy* (cf. voc.); *mangeuse\** (cf. voc.); *silhouette* (cf. voc.); *watcheuse\** (cf. voc.).

**REM.** Lors de l'enquête, l'emploi des équivalents français *blette* ou *forme* n'a pas été relevé chez nos informateurs.

**BIBL.** Desdemaines, "La saison idéale...du migrateur" 26-28; McQuade, "Faire ses appeaux" 78-79; Saint-Pierre, "En chassant la bernache" 21-23; "Vous pensez appellants?" 27-29; BLeif 156-157; YLPaq 118-119; Marleau 48-51; Viau, "Canards au maïs..." 42+; Richard, "Sauvagine, la nécessité d'un équipement" 18; "Art de disposer les appelants..." 95-100; Leboeuf, "La chasse des 'moyaks' en Gaspésie" 46; Joyal, "La chasse tardive...de l'oie blanche" 36-40; Ruel, "Une chasse princière" 38-45; JPagé 197; Bibeau, "Une pluie d'outardes" 44+ ◆ ALEC 1446X (*chasser aux appelants*).

**HIST.** Issu du latin *appellare* "adresser la parole à", formé à partir du verbe *appeler*, *appelant* est attesté en français depuis 1392 au sens de "oiseau, qui par son cri ou par sa forme, attire ses congénères libres (GLenc; GLLF; Lexis; Littré; TLF) et au sens de « oiseau qui sert d'appeau », considéré comme rare dans Robert. Selon les spécialistes du gibier d'eau en France, *appelant* désigne surtout un canard vivant (de l'espèce *Canard colvert*, *Anas platyrhynchos*) tenu en captivité, destiné à annoncer au chasseur posté dans la hutte ou dans le gabion, le passage de ses semblables sauvages dans le ciel, et élevé pour leurrer ceux-ci, pour les appeler par ses cris, afin de les attirer à portée de fusil (Baglinière 34-36; BDoc 71-75; BTony 307-309; CohGLV 79-87). Le GLenc et le TLF, de même que quelques documents français sur la chasse, dont le plus ancien date de 1874 (BDoc 71),

donnent également *appelant* avec l'acception de "oiseau artificiel, oiseau d'imitation" (BTony 305-306; CohGLV 240). Toutefois, bien que le vocable avec ce dernier sens soit attesté dans ces manuels de chasse, il ne semble en effet qu'être employé exceptionnellement parmi les sauvaginiers français eux-mêmes.<sup>29</sup>

Au Québec, l'apparition exacte du mot *appelant* avec l'acception de "reproduction artificielle d'un oiseau" est difficile à cerner, mais d'après un volume historique portant sur les premières méthodes de chasse employées au Québec (BouACT 185-186), le concept renvoyant aux oiseaux artificiels remonte aux tribus amérindiennes qui se fabriquaient des leurres simples en paille entrelacée pour la chasse aux canards à l'arc, bien avant l'arrivée des premiers blancs. Cependant, le vocable *appelant* "reproduction artificielle" ne semble être apparu qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où des *appelants* de bois, de cèdre ou de pin avaient commencé à être dispersés autour des caches québécoises pour attirer la sauvagine (Saint-Pierre, "Vous pensez appelants?" 28). Les lexicographes québécois, seulement depuis Bélisle (1971), ont relevé *appelant*, mais aux sens de "oiseau qui sert à appeler les autres et à les attirer dans les pièges" (Bél, DdC) et de "oiseau qui sert d'appeau" (LP, Bél). *Appelant* avec ces dernières acceptations n'a cependant vécu qu'entre les deux guerres. En fait, depuis, le milieu des années 30, en raison d'une législation de conservation interdisant la chasse à l'aide d'*appelants* vivants, *appelant* ne désigne au Québec que la reproduction artificielle d'espèces d'oiseaux (Saint-Pierre, "Vous pensez appelants?" 28).

---

<sup>29</sup>Lors de nos excursions de chasse (1989-1991) dans la région de Bordeaux, en Normandie et dans la Vallée de la Loire, nous avons seulement rencontré *appelant* au sens de "canard vivant, attaché à des piquets enfouis dans l'eau, servant à appeler des canards sauvages à portée de fusil". De la même façon, deux de nos témoins (D, E), faisant régulièrement des excursions de chasse en France, n'y ont relevé *appelant* qu'avec ce sens. Ainsi, l'étude lexicologique de Lenoble-Pinson (1977, v. bibl.) portant sur le vocabulaire de la chasse au XX<sup>e</sup> siècle a démontré que *appelant* "reproduction artificielle d'un oiseau" était employé rarement avec cette intention chez les auteurs cynégétiques en Europe ainsi que chez les chasseurs belges et français (274). Toutefois, les nombreux relevés de *appelant* avec ce dernier sens, à la fois dans la documentation québécoise (v. rubr. BIBL.) et chez nos informateurs, témoignent de la fréquence supérieure de l'emploi du vocable parmi les chasseurs à la sauvagine du Québec par rapport à ceux de la France.

De nos jours, le grand nombre d'attestations écrites et orales nous assurent de la vitalité de l'emploi d'*appelant* chez les sauvaginiers tout le long du Saint-Laurent et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**BABOUIN [babwé] s.m.**

**DÉF.** V. DEF. *appelant*.

V. annexe 1, photos 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. [...] À cinq heures, t'arrives dans ta cache. Tu laisses tes *babouins* à l'eau dans le trou en avant de la chaloupe. Fak là, t'attends les premiers voliers (A).

2. Nous-autres, on tire seulement au vol. Mais par contre, on va attendre souvent que si un groupe de 25 ourardes s'en viennent, qu'y descendent dans tes *babouins* en avant de la cache, pis là, on tire (B).

3. [...] Même si vous changez de région ici, lorsqu'on va sur la Côte-Nord, ce sont surtout des *babouins* sur la Côte-Nord-là. Nous-autres, des decoys, on appelle ça des *babouins*, souvent! (D).

**ATT.:** A-B-D-X

**ÉCRIT**

4. "Il retourne des mottes de glaise sur la batture et pique une feuille de papier blanc dans chaque motte de telle sorte que le papier remue au vent. Ces appellants, les insulaires les appellent '*bobouins*' " (Bellemare, "Septième Ciel" 47).

5. "Tandis que Charles préparait les '*babouins*', je pouvais abattre deux oiseaux, ce qui faisait un très bon début" (Pagé, "Y avait d'zoies!" 47).

**SYNT.** ~ *de bois* "appelant fait de bois" (A); ~ *de papier* "appelant fait de papier" (A).

**SYN.** *appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.).

**BIBL.** Pagé, "Y avait d'zoies!" 47; Bellemare, "Septième Ciel" 47; YLPaq 118 ♦ GPFC; BergDic; DdC; ALEC 1464x.

**HIST.** Peut-être à rattacher soit à la forme latine *babulus* (RH), soit à celle du latin populaire *bobinus* (R), *babouin* (en moyen français), issu du radical onomatopéique *bab-*, fait partie de la famille *babine* "lèvres" (FEW 1, 192a)<sup>30</sup>. *Babouin*, par analogie à l'idée des lèvres proéminentes, est attesté aux sens de "singe" et de "figure ridicule" depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (RH, B.W.<sup>5</sup>). Le vocable avec l'acception de "oiseau artificiel employé pour attirer les espèces semblables" est absent à la fois dans la littérature cynégétique de France ainsi que dans les répertoires de français de référence contemporains. Cependant, au XVI<sup>e</sup> siècle, les formes *babouin*, *babouine* ont vécu avec ce sens très voisin: "on n'emploie pas seulement les personnes à chasser les oiseaux, mais les choses mortes qu'on appelle au païs les *babouins*" (Huguet). Ce sens, repris également par les soldats allemands au sujet d'un mannequin agité dans les tranchées pour attirer les soldats ennemis, est attesté aujourd'hui par le Robert et le RH. Cependant ces derniers le considèrent comme vieux.

Au Québec, *babouin* "oiseau artificiel" est attesté tardivement (1930, GPFC). Selon nos témoins les plus âgés (68 et 88 ans), le vocable était présent dans le vocabulaire cynégétique de leurs pères, nous portant à croire à l'existence du mot, au moins dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, au début du siècle. Aujourd'hui, la documentation québécoise signale l'emploi

---

<sup>30</sup>Dans les dialectes de France, la racine *bab-* est également à rapprocher de nombreuses variantes désignant elles-mêmes les lèvres ou une forme ridicule (FEW, 192a, b).

de *babouin* à l'Île -aux-Grues (v. rubr. BIBL.: Bellemare, Pagé) et dans la région de Rivière-du-Loup (ALEC 1464x). De plus, selon les commentaires de nos informateurs, le mot prend du recul en face d'*appelant* au Lac-Saint-Jean, mais il semble être toujours très vivant chez les sauvaginiers de la Côte-Nord et de Cap-Tourmente.

35. **BONHOMME(S)** [ bɔnɔm ] s.m.<sup>31</sup> et plur.

**DÉF.** V. DÉF. *appelant*.

V. annexe 1, 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. Aujourd'hui beaucoup de gens utilisent des *bonhommes* empaillés [oiseaux taxidermiques]. Nous-autres, on chasse avec ces *bonhommes*-là. Pis les miens, ce qu'y arrive c'est que le gros désavantage des *bonhommes* empaillés, c'est dépendamment de la température. S'y pleut, c'est final. Faut pas que tu mettes ça [les *bonhommes*] dans le champ parce que la plume mouillée...c'est deux fois pire pour attirer les oiseaux (B).

2. Tes *bonhommes* ont l'air divisés en deux groupes-là. C'est bien comme ça! Souvent avec des *bonhommes* installés de même, ça [les canards] entre assez bien là. Fak là, y reste qu'à attendre. Tu verras (E).

**ATT.:** B-D-E

**SYNT.** Lors de l'enquête, *bonhomme* a été relevé dans les mêmes syntagmes verbaux que le mot *appelant* (v. rubr. SYNT. *appelant*).

---

<sup>31</sup>Selon nos relevés d'enquête, *bonhomme* s'emploie le plus souvent au pluriel.

**SYN.** *appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.).

**BIBL.** GPFC (*bonhomme* « épouvantail »); BergDic (*bonhomme* « épouvantail »); ALEC 1477 (*bonhomme de paille* « épouvantail à oiseau »; DdC (*bonhomme de jardin*, ~ *de paille* « épeure-corneilles »).

**HIST.** Issu à la fois du latin *bomus* «convenable», « brave » et *homo* « homme » vers la fin de XIIe siècle (FEW 4, 453b; GLLF, RH, TLF), *bonhomme* « oiseau artificiel employé pour attirer les espèces semblables » n'est attesté ni en français de référence ni dans les dialectes de France. Ce sens « oiseau artificiel », absent aussi dans la documentation québécoise, est sûrement à rattacher par analogie au français québécois *bonhomme*, *bonhomme de paille* « épouvantail » (v rubr. BIBL.) qu'on met dans les champs pour apeurer ou faire fuir les oiseaux.

En raison du manque de commentaires et d'attestations concernant *bonhomme* « oiseau artificiel », il nous est difficile de cerner l'apparition de ce dernier sens ainsi que l'étendue géographique de son emploi sur le territoire québécois. Cependant, l'emploi de *bonhomme*, pour sa part, s'est montré considérablement moins fréquent que d'autres vocables du corpus utilisés par nos informateurs pour désigner la réalité « oiseau artificiel ».

### 36. COQUILLE [ kɔklj ] s.f.

**DÉF.** Appelant formé d'un corps vide fait de plastique léger.

V. annexe 1, photo 32.

**ENQ.** 1. Nous-autres-là, on utilise des *coquilles* d'outardes, de canards-là. Si on a un bon bout à faire à pied, y [les coquilles] sont ben pratiques parce qu'y sont pas pesantes et tu peux en amener beaucoup en même temps (A).

2. Pour ma part, je préfère les appellants de type *coquille* aux autres appellants-là. Y sont très faciles à déposer et très efficaces. L'autre avantage-là, c'est la facilité de transport des *coquilles*. Alors là, un gars, tout seul, peut facilement porter de trois à quatre douzaines dans le marais (D).

3. Mon fils et moi, on a des shells, des noirs-là, des outardes, d'à peu près un pied d'hauteur. Y a même des gars au fleuve-là [Saint-Laurent] et sur la Côte-Nord-là qu'y utilisent des *coquilles* de six pieds de longueur pour des caches-là. C'est spécial! Y se cachent à l'intérieur de la *coquille*-là, de shell-là. C'est des vrais mordus, ces gars-là (E).

**ATT.:** A-D-E-X

### **ÉCRIT**

4. "Si le temps entre les volées le permet, les prises seront ramassées au fur et à mesure, sinon elles seront simplement cachées sous les appellants *coquilles*" (Ruel, "Une chasse princière" 43).

5. "Soudain, quatre superbes malards nous arrivent et ils s'abattent directement dans le jeu d'une quinzaine de *coquilles* d'outarde nous servant d'appelants" (Bibeau, "Une 'pluie' d'outardes!" 46).

**SYNT.** ~ *d'outardes* "coquille imitant l'outarde"; ~ *de canards* "coquille imitant le canard". Les témoins (A-D-E) ont aussi employé *coquille* dans tous les syntagmes verbaux s'appliquant à *appelant* (cf. voc.).

**DÉR.** On remarque l'usage du verbe *coquiller* "éparpiller une surface (champ ou plan d'eau) d'appelants coquilles" (A-D-E).

**SYN.** *Appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.); *shell* (v. rubr. ENQ. *coquille* ex 3).

**REM.** Lors de l'enquête, nous avons aussi relevé l'anglais *shell* "coquille" chez notre témoin C de même que chez les chasseurs au Lac-Saint-Pierre.

**BIBL.** Richard, "En parlant de sauvagine", 29; Marleau, "La chasse à l'outarde" 49; Gruenefeld, "Un jeu de stratégie" 44; Ruel, "Une chasse princière" 43; Bibeau, "Une 'pluie' d'outardes!" 46.

**HIST.** Issu du latin classique (FEW 2, 1002b, *conchylium*) *coquille* avec l'acception de "appelant à corps vide" n'est signalé ni en français de référence ni dans les parlers régionaux, ni même dans les traités de chasse français.

Au Québec, *coquille* "appelant à corps vide" n'a pas été relevé par les lexicographes. Toutefois, les articles spécialisés sur la chasse à la sauvagine le signalent régulièrement depuis la fin des années 1970 (v. rubr. BIBL.). Selon nos témoins, *coquille* semble être apparue pour la première fois tout récemment, au début des années 1970, par la voie des catalogues et des magasins de sport qui vendaient des *shells* "appelants à corps vide", une nouveauté américaine à l'époque, traduite ensuite par la forme *coquille* dans la documentation québécoise sur la chasse. Aujourd'hui le vocable est bien implanté dans le lexique technique des chasseurs de plusieurs régions du Québec (Cap-Tourmente, Lac-Saint-Pierre, Saguenay, Kamouraska).

37. **DECOY** [ *dekoj* ] s.m.

**DÉF.** V. DÉF. *appelant*.

V. annexe 1, photos, 30, 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. [...] comme souvent, on va mettre aussi un *decoy*, un *decoy* outarde à travers nos *decoys* noirs. Ça, ça va faire venir des canards parce que une outarde c'est farouche (B).

2. Pis, au début on mettait des *decoys*. Là, les deux derniers ans, on n'a pas mis. Y [les canards] viennent de même. On essaye de disparaître dans le décor. Pis, on a fait de belles chasses, notre limite facilement. Ça va même trop vite sans les *décoys*. Fak, à mon avis, pourquoi se casser la tête avec un plan de *decoys*? (C).

3. Je sais pas combien de *decoys* qu'on aurait pu avoir au Lac-Saint-Jean à ce moment-là, peut-être 60, 70 *decoys*. Pour nous-autres, c'est le nombre qu'y en faut pour faire une chasse qui a du bon sens là-bas, tellement y a de la pression dans ce secteur-là (D).

4. Là y [les outardes] cassent, normalement quant y cassent de même au-dessus les *decoys*, ça entre caller dans les *decoys*. Crime, c'est certain que tu vas en frapper quant y [les outardes] sont excitées de même (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

**SYNT.** *Appelant* (cf. voc.): les mêmes syntagmes sont également attestés avec le vocable *decoy*.

**DÉR.** On remarque l'emploi du verbe *decoyer* “ faire venir les canards/outardes dans les appellants à portée de fusil ”, “ faire casser les canards/outardes dans le plan d'appelants ” (A-B-D-E).

**SYN.** *appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.).

**BIBL.** Richard, “ Poser les appellants au marais ” 44.

**HIST.** Emprunté de l'anglais *decoy* “ a bird or others animal trained to lure other into a trap ” (depuis 1625, OED), le vocable est attesté pour la première fois au Québec en 1913 (Blanchard, *En garde*, 96, FTLFQ). Le mot a été très peu relevé par les lexicographes au Québec (seulement Blanchard le consigne en 1913) et il est très peu attesté dans les ouvrages québécois sur la chasse à la sauvagine. *Decoy*, en revanche, est bien connu chez nos témoins ainsi que chez d'autres sauvaginiers rencontrés sur les lieux de chasse à Cap-Tourmente, au Lac-Saint-Pierre et à Rimouski. Ces derniers nous signalent que le vocable s'est fort probablement implanté sur le sol québécois sous l'influence des Américains et des anglophones qui venaient chasser sur les territoires réservés (club privés) au début du siècle, mais qu'il a surtout connu une vitalité particulière dès les années cinquante et soixante au moyen des revues de chasse anglophones qui constituaient les seules publications de chasse pour les sauvaginiers québécois à cette époque.

### 38. DUMMY [ dəmi ] s.m.

**DÉF.** V. *appelant*.

V. annexe 1, photos 30, 32, 35, 36, 41.

**ENQ.** 1. La chasse aux canards se fait surtout avec des *dummys*<sup>32</sup> de canards du genre général, après ça surtout avec des *dummys* canards noirs parce que nous-autres, quand tu réussis à tirer le canard noir, faut avoir des *dummys* de cette espèce-là. (Pour nous-autres, des appelants, des canards artificiels-là, on dit des *dummys*.) (D).

2. Souvent les gens vont tirer quand les outardes sont rendues à 50 ou 60 pieds. Y [les outardes] sont à la portée, mais le problème c'est qu'y [les outardes] s'habituent quant y s'approchent d'un appelant, des *dummys*-là. A force de voir ça-là, nous autres, on laisse se jeter les premières (E).

**ATT.:** A-D-E-X

**SYNT.** *Gang de ~ (s)* “ plan d'appelants ” (E); v. rubr. **SYNT.** *appelant* qui s'applique aussi à *dummy*.

**SYN.** *Appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.).

**BIBL.** ALEC 2310.

**HIST.** Emprunt de l'anglais *dummy* avec l'acception générale de “ object serving to replace the genuine or usual one; an imitation; a counterfeit ” (depuis 1845, OED). Le vocable au sens de “ reproduction artificielle d'un oiseau, appelant ” n'est pas relevé dans les ouvrages portant sur la chasse au Québec. Seul l'ALEC (2310: "canard de bois, appelant") nous le signale.

Le mot semble être bien répandu au Saguenay-Lac-Saint-Jean et nous l'avons également relevé sur la Côte-Nord et sur la rive Sud lors de nos excursions de chasse en 1993. Par

---

<sup>32</sup>Puisque la prononciation de *s* final était absente dans le pluriel de *dummy* chez nos témoins, nous avons respecté la morphologie française par l'ajout d'un *s* plutôt que celle de l'anglais qui se forme avec la terminaison *ies/Z/*.

ailleurs, il est fort probable que l'existence de *dummy* au sens de “remplaçant artificiel”, bien attesté depuis le début du siècle en français québécois (FTLFQ), a pu contribuer à la propagation de *dummy* “reproduction artificielle d'un oiseau, appelant” dans le vocabulaire des sauvaginiers au Québec.

### 39. MANGEUSE<sup>②</sup> [ māñøz ] s.f.

**DÉF.** Appelant au cou courbé imitant le canard ou l'oie en train de manger ou de se reposer.

V. annexe 1, photos 35, 36.

**ENQ.** 1. Nous-autres, on organise nos appellants en petits groupes de cinq ou six *mangeuses*. Après quinze saisons de chasse dans ce secteur-là, on a remarqué que les vraies [les outardes] font comme ça dans les champs. On les voit jamais éparpillées parce qu'y [les outardes] aiment trop la compagnie (D).

2. Y en a qu'y se demandent pourquoi ça se frappe pas dans leur set-up d'appelants. D'après moi, y en a qu'y placent pas assez de *mangeuses* dans les appellants-là. C'est fou! Y allument jamais ces gars-là. Les canards rentrent dans les champs pour s'alimenter, pas pour nager. Tabarnouche, pour que ton affaire marche, faut avoir des *mangeuses* (E).

**ATT.:** D-E-X

**SYN.** *Appeau* (cf. voc.); *appelant* (cf. voc.).

**HIST.** Mangeuse<sup>②</sup> (“appelant au cou courbé imitant des canards ou des oies en position de nourriture”) est à rattacher à *mangeuse*<sup>①</sup>, dont le sens a sûrement suscité l’emploi de *mangeuse*<sup>②</sup>. Le mot est absent de la documentation québécoise (v. *mangeuse*<sup>①</sup>: l’histoire et l’étendue géographique s’appliquent également à *mangeuse*<sup>②</sup>).

#### 40. SILHOUETTE [ silwet ] s.f.

**DÉF.** Appelant de couleur mate imitant le profil d’un canard ou d’une oie, fabriqué de contreplaqué auquel est attaché soit un piquet pour la chasse au champ, soit une quille pour la chasse à l’eau.

**ENQ.** 1. T’as des *silhouettes*-là. La plupart des gens utilisent des *silhouettes* full-body [en gros format] c’est des gros-là. Nous-autres, on les pique dans les champs de blé. C’est très efficace. Y en a d’autres qu’y les équipent avec des quilles. Comme ça, c’est flottant et y peuvent les installer au large du lac-là (B).

2. Nous-autres, on utilise toujours des *silhouettes* peinturées en noir très mat-là, à peu près 24 pouces de longueur. Y sont plus visibles de loin que nos appellants d’outardes. Fak là, y intéressent tous les gibiers du coin (C).

3. Faut faire attention à ne pas mélanger les *silhouettes* d’outardes et de canards. Les deux espèces différentes-là font jamais partie de la même gang. Si les vrais--y sont toujours farouches--voient les *silhouettes* mêlées de même, crois-moi, y prennent le nord (D).

4. Fabriquer des *silhouettes*, c'est simple! Ça te prend une feuille de contreplaqué-là, de 8 pieds par 4 ¼ de pouce d'épaisseur. Pis après ça, tu dessines une ourarde ou un canard-là et tu coupes avec une scie sauteuse. C'est tout! Y reste qu'à la peinturer (E).

**ATT.: A-B-C-D-E-X**

### ÉCRIT

5. "Si on n'a pas à se déplacer, des *silhouettes* d'ourardes de quatre pieds et plus de hauteur, comme celles qu'on emploie au Lac-Saint-Jean, ont fait suffisamment leurs preuves pour convaincre les plus sceptiques" (Richard, "En parlant de sauvagine" 29).

**SYNT.** ~ *de full-body* "silhouette d'au moins trois à quatre pieds de hauteur" (B-C-E); on relève aussi *silhouette* avec les mêmes syntagmes que *appelant* (v. rubr. SYNT. *appelant*).

**DÉR.** On remarque le verbe *silhouetter* "installer, placer les silhouettes" et l'expression *silhouetter un champ* "éparpiller un champ de silhouettes" (A-B-C-E).

**SYN.** *Appeau* (cf. voc); *appelant* (cf. voc.).

**BIBL.** Paquet "La chasse aux canards de mer" 45-49; Marleau 48-51; Richard, "En parlant de sauvagine" 28-29; YLPAq 121; Richard, "Les silhouettes" 77-81; Fragasso, "Canard au champ: utilisez des silhouettes" 85-89; Richard, "L'art de disposer les appellants au marais" 95-100; Leboeuf, "La chasse des 'moyaks' en Gaspésie" 46; Grunefeld, "Outardes au champ" 64; "Un jeu de stratégie" 44; JPagé 198-200.

**HIST.** Tiré du nom de l'homme politique, Etienne de *Silhouette* (1759), probablement par analogie à son habitude de tracer des sortes de profils dans son château (R, TLF), *silhouette* au sens de "appelant en forme de profil de gibier" est absent des ouvrages français traitant de la langue et de la chasse à la sauvagine de même que des dialectes de France. Cependant,

le vocable avec l'acception générale d' " objet dont les contours se détachent nettement sur un fond plus clair ", sens plus ou moins voisin de celui qui apparaît au début de l'article, est attesté dans la plupart des répertoires de français de référence depuis 1840 (Glenc, Lexis, Littré, RH, TLF).

Au Québec, *silhouette* n'est pas signalée avec ce sens par les lexicographes. Les relevés dans la documentation québécoise sur la chasse à la sauvagine font remonter les premières attestations du vocable à la fin des années soixante (Paquet, "La chasse aux canards de mer" 45-47; Richard, "Les silhouettes" 77-78). Toutefois, nos témoins (B, D, E) étaient conscients de son emploi courant au Saguenay et sur la Côte-Nord depuis les années trente. Par ailleurs, trois témoins (B, D, E) dont les pères se servaient des *silhouettes* pour la chasse sur les battures du Saint-Laurent, près du Lac-Saint-Pierre, précisent que les chasseurs y employaient déjà *silhouette* vers le début du siècle. Aujourd'hui l'emploi du vocable est bien implanté dans plusieurs milieux de chasse à la sauvagine québécois (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Kamouraska, Lac-Saint-Pierre, Saguenay, Rimouski).

#### 41. WATCHEUSE<sup>②</sup> [ watʃøz ] s.f.

**DÉF.** Appelant au cou étendu imitant le canard ou l'oie jouant le rôle d'une sentinelle dans un « voilier. »

V. annexe 1, photos 35, 36.

**ENQ.** 1. Quand tu t'achètes des appellants, faut être certain d'en avoir au moins deux *watcheuses* dans ton kit d'appelants, sinon ça fait pas. Les vrais [les canards] savent très bien qu'y en a toujours qui font la garde dans une gang (C).

2. Moi, j'essaye toujours d'installer mes appellants d'une façon aussi naturelle que possible. Y a des tas de théories là-dessus, mais moé j'y croé pas trop. Tout c'qu'y faut c'est d'éparpiller toujours un couple de *watcheuses* dans ton plan. Dans la nature, y en toujours qui guettent comme ça (D).

3. Ben, à mon avis, un appelant sur huit doit être en position de *watcheuse*, peut-être plus. Y faut pas oublier mon vieux que c'est les têtes bien visibles des *watcheuses* qu'y donnent confiance aux vrais (E).

**ATT.:** C-D-E-X

**DÉR.** Pendant l'enquête, on a remarqué l'emploi fréquent du verbe *watcher* (A-D-E) dans les mêmes contextes que *watcheuse*.

**SYN.** *Appeau* (cf. voc.); *Appelant* (cf. voc.).

**HIST.** À rattacher à *watcheuse*❶ (cf. voc.), *watcheuse*❷ "appelant au cou étendu jouant le rôle d'une sentinelle dans un voilier" n'a été relevée ni dans les répertoires de référence ni dans les documents spécialisés de chasse au Québec. L'emploi ornithologique de *watcheuse*❶ a sans doute influencé celui de *watcheuse*❷ dans les milieux de chasse à la sauvagine au Québec. L'emploi de *watcheuse* ❷ a aussi été relevé régulièrement dans les même régions que celles de *watcheuse*❶ (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Lac-Saint-Jean).

### 3.3 Appel

#### 42. APPEAU<sup>②</sup> [ apo ] s.m.

DÉF. V. DÉF. *call*<sup>②</sup>.

V. annexe 1, photo 37.

ENQ. 1. Ici en région, on utilise un *appeau* avec une grande ouverture-là. Y [l'appeau] a un son très fort et rauque qu'y voyage très loin là. C'est ce qu'on a besoin pour chasser au lac-là. Là-bas, faut que le gibier t'entende parler [appeler] un peu d'un bout à l'autre du lac. Comme ça, y [les canards] te repèrent facilement (B).

2. Tu sais quand t'as un *appeau*, tu fais ben plus que souffler dedans, mon vieux. Écoute, tu dois prononcer certains mots dans l'*appeau* pour bien imiter les cris d'un canard (C).

ATT.: B-C-X

#### ÉCRIT

3. "À moins d'être un expert, n'appellez pas avec votre *appeau*, laissez les guides faire, ils parlent mieux 'canard' que vous!" (Deyglun, "Les Desmarais, St.-Pierre" 10).

SYNT. ~ à *outardes* "appeau que le chasseur utilise pour appeler l'ourarde" (B).

DÉR. Tous nos témoins ont employé d'une façon systématique le verbe *appeler* "attirer les canards ou les oies au moyen d'un appeau" (A-B-C-D-E).

**SYN.** *Call*<sup>②</sup> (cf. voc.).

**BIBL.** Deyglun, "Les Desmarais, St-Pierre" 10; Viau, "Canards au maïs...du Québec" 62; Gladu, "L'art de l'appel" 74; Riverin, "L'appel des canards barbotteurs, 2e partie" 12 ♦ Bél; LP; DQA.

**HIST.** *Appeau*<sup>②</sup> "instrument qu'utilisent les chasseurs pour appeler le canard ou l'oie", qui est à rattacher à *appeau*<sup>①</sup>, est français depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (Littré, PR, R, TLF). Le vocable et son sens sont également relevés dans les manuels de chasse français (BDoc 75, BTony 307-308, Vidron 111).

Au Québec, *appeau*<sup>②</sup> est bien attesté dans la documentation cynégétique (v. rubr. BIBL.) ainsi que dans plusieurs dictionnaires québécois (depuis 1957, Bél). Cependant, il est à noter que l'emploi du mot chez nos informateurs est considérablement moins fréquent par rapport à celui de *call*<sup>②</sup> dans les mêmes contextes.

#### 43. CALL<sup>①</sup> [ kɔ̃l ] s.m.

**DÉF.** Imitation de l'appel de la sauvagine par le chasseur ou l'appel émis par la sauvagine (surtout le canard et l'oie).

**ENQ.** 1. Pis là, vers cinq heures, y avait une volée de malards qu'y a passé au loin. C'est là que je commençais à faire entendre des *calls*. Pis là, j'ai fait approcher tout le kit [la volée] de canards. Tellement j'étais surpris de voir ça...maudit, j'ai oublié de faire feu (A).

2. Garde! Là, y [les canards] vont faire un bout-là, pis revenir à un moment donné. Je vais donner trois, quatre coups de *call*. Tu les rappelles un peu. Là, y s'en viennent encore. Là, y vont bientôt se jeter devant Gilles, de l'autre bord de l'étang (C).

3. Chez nous-autres, y a deux ans, on était ben installés dans notre cache-là. Pis tu sais le *call* pour les [outardes] faire revenir là...J'ai essayé ça et ça a marché. C'est ça, plus les oiseaux s'en viennent farouches, plus le *call* va avoir de l'importance (D).

4. Si je suis capable de voir que c'est un malard, pis y vole là, je vais faire le *call*-là. Pis là, ça va ben. Mais normalement, je calle pas souvent. Je garde des *calls* pour les situations où le canard-là est très excité et sûr de rentrer (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E

### **ÉCRIT**

5. "Lorsque le volatile a dépassé l'endroit où l'on se trouve, on peut effectuer un '*call*' de rappel, l'éloignement déterminant la tonalité à utiliser" (Gladu, "L'art de l'appel" 79).

6. J'ai entendu quelquefois des garrots crier en vol, mais jamais je n'ai pu observer ou entendre de '*calls*' spécifiques" (Leboeuf, "Conseils d'un expert..." 40).

**SYNT.** L'enquête nous a permis de relever un nombre intéressant de syntagmes, dont la grande majorité sont basés sur l'imitation de divers appels de la femelle malard (*Anas platyrhynchos*):

1. Syntagmes nominaux: ~ *de longue distance* (A-B), ~ *de loin* (A-B-C-D-E), ~ *de long shot* (A-E), *calling* ~ (E), ~ *de contact*: (B-C-E): "une série de 5 à 10 grands cris forts et aigus servant à capter l'attention des canards"; *petit feeding*~ (B-C-D-E), *feeding* ~ (B-C-D-E), ~ *de nourriture* (A-B-C-D-E), ~ *d'alimentation* (B-C-E): "appel de 5 à 10 sons courts,

rapides et rapprochés imitant les cris de canards en train de se nourrir"; *comeback* ~ (B-C-D-E), ~ *de retour* (B-E), ~ *de rappel* (A-B-C): "des cris allongés et très suppliants qui sont effectués lorsque les canards perdent de l'intérêt ou changent de direction"; ~ *de reconnaissance* (A-B-C-D-E), ~ *de bienvenue* (C-D-E), ~ *de rassemblement* (C-E): "ensemble de 5 à 10 cris courts, saccadés et rapprochés servant à accueillir les canards qui s'approchent"; ~ *de oui* (A-B-C-D-E), ~ *de bonnefemme* (D-E), ~ *de cane* (B-C-D-E): "appel consistant en 4 à 5 petit cris à intervalle régulier qui imitent la femelle malard seule dans un étang."

2. Syntagmes verbaux: *lâcher un* ~ (A-B-C-E), *lancer un* ~ (A-B-C-D-E): "envoyer un appel en soufflant dans l'appeau"; *faire le* ~ "manipuler un appeau en soufflant de sorte qu'il produise des appels voulus par le chasseur", "appeler" (A-B-C-E).

**DÉR.** Le mot donne lieu a des dérivés: *caller* "appeler un canard ou une oie" (A-B-C-D-E); *calleur* " celui qui appelle la sauvagine en imitant leur cri" (A-B-C-D-E); *callage* "l'action de celui qui fait le call" (A-B-C-D-E).

**BIBL.** Leboeuf, "Conseils d'un expert...du canard de plonge" 35-42; Conseils d'un expert...du canard de marais" 64-70; Gladu, "L'art de l'appel" 70-74; Riverin, "L'appel des canards barbotteurs" 11; "L'appel des canards barbotteurs, 2e partie" 12-13 ◆ BergDic ("imitation du mugissement de l'orignal"); ALEC 1580a ("cri pour appeler l'orignal"); DQA ("cri du chasseur pour appeler l'orignal").

**HIST.** Emprunt de l'anglais *call* "the cry of an animal, especially a bird, or an imitation of this cry" (depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, SOED). Attesté tout dernièrement, avec les acceptions de "imitation du mugissement de l'orignal", et de "cri pour appeler l'orignal", (BergDic, ALEC 1580a), *call* s'est répandu sur le territoire québécois sous l'influence des coureurs de bois et à l'aide de l'emprunt du mot à la clientèle anglophone par des pourvoyeurs de chasse à l'orignal vers 1930 (Fournier 34). *Call* au sens de "appel d'un oiseau ou l'imitation de cet appel" n'est pas relevé par les lexicographes au Québec. Cependant, le vocable avec ce

dernier sens est bien attesté dans les écrits cynégétiques (v. rubr. BIBL.) et il est fort probable qu'il s'employait déjà à la même époque que *call* "appel de l'original": nos témoins (B-D-E) confirment, au début du siècle, qu'on était à la fois chasseur à la sauvagine, à l'original et au petit gibier; les termes et l'équipement de ce type de chasse s'appliquaient aussi bien à d'autres types. Par ailleurs, signalons également que l'existence de *call* au sens général de "appel, demande", bien connu au Québec depuis les années 1920 (FTLFQ), a sûrement contribué à son emploi plus technique chez les sauvaginiers québécois.

#### 44. CALL<sup>②</sup> [ ka³l ] s.m.

**DÉF.** Instrument cylindrique, fait de bois, de plastique, de caoutchouc dur, équipé à l'intérieur d'une languette (plastique ou métal) que le chasseur, en soufflant l'air de son diaphragme, fait vibrer pour produire l'appel d'un canard ou d'une oie.

V. annexe 1, photo 37.

**ENQ.** 1. Tu sais quand t'as de la misère de caller, faut fermer la grande trappe. Y a ben des gars qu'y vont avoir un nouveau *call* et pis y sont pas à l'aise avec. Ça fait qu'y lâchent quasiment des cris d'alarme, de mort. Ça là, ça fait chialer les autres chasseurs pas mal (A).

2. Normalement là, s'y [les canards] s'éloignent, tu poignes ton *call* et tu commences à envoyer des séries de trois couacs, bien fort là. Comme ça, ça fait du bruit et pis de l'ambiance. Tu sais, ça met un peu de vie-là (B).

3. Moi, j'utilise un *call* Faulks [nom d'une marque américaine] à double languette. Tu sais, c'est avec des languettes-là qu'on peut jouer avec la musique du *call*. Mettons je fais de la chasse sur une grosse étendue. Là, je veux un *call* qu'y porte loin. C'est le

contraire pour un petit étang. Là, je veux un *call* plus sourd. Fak là, c'est juste en taillant la languette--on dit aussi une anche-là--que je peux changer la portée du *call*. C'est spécial (C).

4. Ça fait 40 ans que j'ai mon *call* à canard-là. Ce *call*-là a bien vu de belles chasses. C'est un *call* en bois-là, fait à la main par des gros *calleurs* américains qu'y chassent dans les boisés inondés en Arkansas (E).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

**SYNT.** ~ à *canard* "appeau qu'utilisent les chasseurs pour appeler le canard" (A-B-C-D-E); ~ à *outarde* "appeau destiné spécifiquement à appeler l'outarde" (A-C-D-E).

**SYN.** *Appeau*<sup>②</sup> (cf. voc.).

**REM.** Bien que *call*<sup>②</sup> fasse très bien partie du vocabulaire de nos témoins de même que chez les chasseurs d'autres régions (v. rubr. HIST.), nous avons constaté que la tendance générale chez les auteurs de chasse au Québec est d'employer *appeau*<sup>②</sup> dans leurs textes.

**BIBL.** ALEC 1463 ("porte-voix en écorce"); TLav 752 ("porte-voix en écorce pour appeler l'orignal").

**HIST.** *Call*<sup>②</sup> "instrument cylindrique que le chasseur utilise pour appeler le canard ou l'oie" est à rattacher à l'anglais (cf. voc. *call*<sup>①</sup>). Le vocable avec ce dernier sens n'est relevé ni dans les répertoires québécois ni dans les documents techniques sur la chasse. La forme *call* "porte-voix en écorce pour appeler l'orignal", sens très voisin de celui de *call*<sup>②</sup> a cependant été relevé tout récemment par les lexicographes (1980, ALEC). D'après nos témoins (B-C-D-E), *call*<sup>②</sup> a commencé à jouir d'un emploi particulier vers les années 1960, lorsque les

guides de la manipulation des calls, mis au point par les chasseurs de la Louisianne et de l'Arkansas, ont commencé à circuler dans les magasins et catalogues de sport au Québec. Aujourd'hui, *call*<sup>②</sup> est d'usage courant chez les sauvaginiers dans plusieurs régions du Québec (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Kamouraska, Lacs St-François et St-Pierre, Montmagny, Saguenay).

### 3.4 Méthodes de chasse

#### 45. APPROCHE (CHASSE À L' ~) [ʃasalaproʃ] loc. nom.

**DÉF.** Méthode de chasse, utilisée surtout pour le canard et l'oie, qui se fait sur la pointe des pieds ou en rampant sur le sol, de façon à ne pas éveiller de soupçons chez le gibier.

V. annexe 1, photo 38.

**ENQ.** 1. La *chasse à l'approche* c'est principalement pour les oies blanches et les outardes. Ben, les oiseaux sont dans un champ et y a des gens qu'y voient ces oiseaux-là. Fak qu'y débarquent du pick-up et y entrent soit dans une coulée, ou encore dans un fossé. Là, y se cachent, pis y s'en vont. Quant y sont bons pour s'approcher, peut-être à 175 pieds, là y vont tirer (B).

2. Quand tu vas à la chasse aux outardes, la plupart du monde les *chassent à l'approche-là*. Là, à mon avis, c'est pas très efficace comme méthode! T'es toujours à plat ventre dans des fossés pleins de boue et tu sais pas où les outardes se trouvent dans le

champ, tu les vois pas pantoute. Souvent là, y vont s'envoler avant même que t'arrives à portée de fusil. Je t'assure qu'y faut être chanceux pour frapper les outardes de même (D).

3. La première fois que j'ai faite de la *chasse à l'approche*-là, c'était à Saint-Méthode. Caline, c'était décourageant! J'ai passé quasiment une heure dans une coulée et y faisait frette en maudzit. Et là, après tout ça, y (les outardes) se sont envolées à 100 verges, et on sait, avec la *chasse à l'approche*-là, que la distance maximale est de 50 verges avec un fusil à canon full-choke (E).

**ATT.:** B-C-D-E-X

### ÉCRIT

4. "[...] D'ailleurs je déplore le fait que plusieurs chasseurs *fassent de l'approche* dans les champs, car ils ajoutent une pression additionnelle sur le troupeau. De toute façon, cette méthode de chasse ne donne que peu de résultats et détériore la qualité de la chasse" (Demers, "Les secrets d'un chasseur d'outardes " 33).

5. "La méthode la plus populaire de chasser les outardes est sans contredit la *chasse à l'approche*. Cette technique donne de bons résultats lorsqu'il y a des fossés profonds permettant une approche camouflée aisée" (Vachon, "Stratégies pour les 'joues blanches' " 38).

**SYNT.** Lors de l'enquête, nous avons relevé les syntagmes verbaux *faire de la chasse à l'approche* (B-C-D-E), *faire de l'approche* (A-D-E): "chasser à l'approche".

**DÉR.** *Chasser à l'approche* "faire de la chasse à l'approche" (A-D).

**SYN.** Quasi-équivalent: *rampage* (cf. voc.).

**REM.** À cause de la pression de chasse et des chasseurs inexpérimentés qui sont souvent associés à la *chasse à l'approche*, l'expression évoquait souvent une connotation péjorative chez un bon nombre de nos informateurs. En fait depuis l'automne 1995, cette méthode de chasse est interdite dans plusieurs régions au Québec (Fortier, « Chasse aux oiseaux migrateurs... » 10).

**BIBL.** Aubin, "L'outarde à l'approche" 26-27; Marleau 77; Demers, "Les secrets d'un chasseur d'outardes" 33; BouACT 133-146; Vachon, "Stratégies pour les 'joues blanches'" 38-40; JPagé 189 (*tir à l'approche*).

**HIST.** Locution nominale construite à partir du verbe *chasser* "poursuivre les animaux pour les tuer" (PR), *chasse à l'approche* est seulement consignée dans le TLF avec l'acception générale de "type de procédé utilisé pour chasser" qu'il fait remonter à 1859. La locution figure cependant dans plusieurs traités de chasse français, où elle est décrite plus précisément comme une méthode de chasse réservée à la chasse solitaire du gros gibier dans les bois ou à la montagne, sans chien (BTony 154-161, Vidron 36-39).

Au Québec, *chasse à l'approche* est relevé tardivement, depuis 1976 (Aubin, "L'outarde à l'approche" 26-27). Toutefois, plusieurs de nos témoins (B-C-D-E) soulignent qu'ils connaissent l'expression depuis au moins les années 1950. Par ailleurs, le concept de la *chasse à l'approche* remonte aux tribus d'Amérindiens qui, avant l'arrivée des Européens, pratiquaient déjà *la chasse à l'approche*, limitée en particulier aux oiseaux aquatiques (canards, oies) (DGuay 21-33, BouACT 139-146). Ainsi, il ne serait pas impossible que la réalité de la *chasse à l'approche* au Québec soit rattachée aux influences cynégétiques des premiers autochtones et qu'il existerait des attestations encore plus anciennes sur le territoire québécois. Aujourd'hui l'usage de *chasse à l'approche* est bien attesté aussi bien sur les terrains de chasse au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'au Lac-Saint-Pierre et à Cap-Tourmente.

**46. BOÎTE (CHASSE À LA ~) [ *sasalabwet* ] loc. nom.**

**DÉF.** Technique de chasse selon laquelle quatre chasseurs se placent dans chaque coin d'un champ et forment figurativement le cadre d'une boîte, au milieu duquel se trouvent les appelants.

**ENQ.** 1. Si tu veux faire de la *chasse à la boîte* comme y faut là, ça te prend quatre gars-là. Tu installes deux gars d'un bord du champ et deux autres de l'autre bord. Fak ça a l'air d'un cadre de boîte. Pis après ça, le monde mettent ses appelants à l'intérieur, mettons, de la boîte imaginaire-là. Fak là, quand les outardes se jettent, y se ramassent en plein milieu d'un feu croisé-là. Là en plus de ça, quant y [les outardes] prennent le nord, y peuvent pas s'y échapper, y sont entourées de tous les côtés (C).

2. Ce matin on va utiliser la technique de la *chasse à la boîte*. Tu vas voir comme c'est efficace. On va toujours mettre un petit groupe [de chasseurs] d'un bord et un groupe de l'autre vis-à-vis les deux dernières caches au bout-là. Tu vois, avec ces deux groupes, ça forme un genre de boîte-là, mais le centre est toujours libre. Ça fak les outardes ou les canards vont se jeter en plein centre, c'est-à-dire dans le fond de la boîte (E).

**ATT.:** A-C-E

**SYNT.** *Faire de la boîte "chasser à la boîte"* (A-C-E).

**DÉR.** *Chasser à la boîte "aller à la chasse à la boîte"* (A-E).

**REM.** L'enquête nous a permis de constater que les chasseurs employaient le plus fréquemment la locution *chasse à la boîte* avec le verbe *faire*.

**HIST.** Locution nominale construite à partir du verbe *chasser* "poursuivre les animaux pour les tuer" (PR), *chasse à la boîte* n'a été relevé ni en français de référence ni dans les ouvrages de chasse français.

Absent à la fois dans les répertoires lexicologiques et dans la documentation traitant de la chasse au Québec, l'histoire de la locution *chasse à la boîte* demeure difficile. Cependant, notre témoin E connaît la technique de la *chasse à la boîte* depuis les années 1930 et il nous indique que l'expression s'emploie le plus souvent dans le vocabulaire des chasseurs d'outardes du Lac-Saint-Jean, dans les régions de Normandin et Saint-Méthode. De plus, nos témoins nous font savoir que l'origine de l'expression *chasse à la boîte* serait vraisemblablement à rattacher par analogie au fait que les anciens rangs de blé, souvent de dimensions plus carrées que rectangulaires, au nord du Lac-Saint-Jean, permettaient aux chasseurs de se placer dans chaque coin du rang à des distances égales les uns des autres, ce qui créait la configuration d'une boîte humaine. Aujourd'hui, cependant, l'expression s'applique également à la chasse aux outardes qui se fait dans les champs de diverses formes (circulaires, rectangulaires, etc.).

#### 47. CUL-LEVÉ (CHASSE AU ~) [ ſasokylve ] loc. nom.

**DÉF.** Méthode de chasse qui consiste à se déplacer en cuissardes ou en canot à la poussée le long des rives pour faire partir le gibier (canards) se cachant dans son abri naturel.

V. annexe 1, photo 39.

**ENQ.** 1. Là, quant on parle de la *chasse au cul-levé*, à mon avis, c'est une chasse qui ne se pratique plus dans la région depuis 7, 8 ans. C'est que, par définition, tu t'promènes le long d'une petite rivière dans les champs. Généralement, c'est à pied. Ça peut être en canot, en

chaloupe. Mais ici, c'est majoritairement à pied. Fak là, tu t'promènes avec le fusil dans ton coude. Pis, tu fais attention. D'un coup trois noirs lèvent: toc, toc, toc (coups de fusil). Fak c'est ça (B).

2. Le *cul-levé* en canot-là est un sport très intéressant. Premièrement, parce que tu vas au devant des canards-là au lieu de les attendre. Pis là, le fait d'approcher le gibier en canot est bien plus efficace qu'à pied-là parce qu'une chaloupe fait beaucoup moins de bruit que le maudzit pas du Nemrod (C).

3. J'ai pas d'explication très précise pour la *chasse au cul-levé-là*, mais c'est pas compliqué. Pour moi, c'est un genre de chasse-là qui consiste à poursuivre le canard dans les joncs, à pied ou en canot, au lieu de le laisser venir à toi dans ta cache (D).

4. Moi et mon fils, on préfère chasser *au cul-levé* le long des rigoles et des cours d'eau-là. On place toujours un chasseur de chaque côté du cours d'eau parce qu'y en a [des canards] qu'y essayent de partir d'un bord ou l'autre (E).

**ATT.: A-B-C-D-E-X**

## ÉCRIT

5. "Le *cul-levé* rapporte bien. Cette technique peut être pratiquée à pied ou avec une embarcation poussée à travers les joncs" (Richard, "Sauvagine: la nécessité d'un équipement raffiné" 19).

6. "Si vous chassiez *au cul-levé* en cuissardes dans les marais, avec quelques leurres au bord, il y a de grosses chances pour vous d'abattre du noir ou du pilet au large" (Paquet, "La chasse aux canards de mer" 45).

**SYNT.** La locution donne également lieu aux syntagmes suivants: ~ *à gué* "chasse au cul-levé dans un plan d'eau dont le niveau de l'eau est assez bas pour traverser à pied" (B-C-E); ~ *en canot* "chasse ou le déplacement du chasseur s'effectue en canot" (A-B-C-D); ~ *en chaloupe à fond plat* "chasse en petit bateau à la poussée" (B-E); *faire du* ~ "chasser en servant de la technique du cul-levé" (A-B-C-D-E).

**DÉR.** *Chasser au cul-levé* "faire du cul-levé" (A-C-D-E).

**SYN.** *Chasse aux fesses-levées* (v. rubr. REM.).

**REM.** Un de nos témoins (B) ainsi que deux chasseurs à Cap-Tourmente remplaçaient *chasse au cul-levé* par le syntagme *chasse aux fesses levées*, seulement lors de notre première rencontre avec eux sur le terrain de chasse. Ceci nous incite à croire que l'expression pourrait porter un sens grossier dans certains milieux de chasse au Québec.

**BIBL.** Paquet, "La chasse aux canards de mer" 45; Hogue, "Le cul-levé en canot" 40+; Demers, "Le cul-levé" 25+; JLMarTh 204-207; Bilodeau, "Du fleuve à la plaine" 32; Bibeau, "Marais d'octobre" 41; Hugueney, "Sarcelles à la surprise" 81; Fortier, "Chasse aux oiseaux migrateurs..." 10.

**HIST.** Locution nominale tirée du verbe *chasser* "poursuivre les animaux pour les tuer" (PR), *chasse au cul-levé* n'est pas consignée en français de référence.<sup>33</sup> Toutefois, la locution *tirer au cul-levé* (attestée depuis 1893) a été relevée par le GLLF, le RH et le TLF. En France, les ouvrages spécialisés portant sur la chasse signalent la locution au sens de "chasse où on fait feu aussitôt que le gibier s'envole." ( BTony 317-323, BDoc178-191).

---

<sup>33</sup>La locution *chasser au cul-levé* "en faisant soi-même lever le gibier" est cependant attestée une seule fois au nord-est de la France dans le parler champenois (FEW 2, 1508b).

Au Québec, *chasse au cul-levé* "chasser en se déplaçant à pied ou en canot", probablement influencée en partie par le syntagme québécois *lever le cul* "se lever pour partir" (GPFC, BergDic) est signalée fréquemment dans les articles québécois sur la chasse à la sauvagine depuis le début des années 1970. Par contre, les premières attestations de *chasse au cul-levé* semblent remonter aussi loin que la fin du XIXe siècle chez les chasseurs bourgeois s'adonnant à la chasse sur les rives du Lac-Saint-Pierre et des Îles de Sorel (JLMarTh 204-207). Aujourd'hui, l'expression jouit d'une grande vitalité parmi les adeptes de la chasse à la sauvagine au Saguenay. *Chasse au cul-levé* a aussi été relevée à plusieurs reprises auprès des chasseurs sur les battures de l'Île-aux-Grues, de Cap-Tourmente, du Lac-Saint-Pierre et de Rimouski.

#### 48. RAMPAGE [ ʁãpaʒ ] s.m.

**DÉF.** Méthode de chasse selon laquelle le chasseur à l'outarde, après avoir repéré une volée d'outardes en train de se reposer, s'en rapproche à la portée de fusil en rampant à plat ventre sur le sol.

**ENQ.** 1. Y en a qu'y font du *rampage*. Des rompeux, ce sont des gens, quant y a un voilier d'outardes qu'y sont descendues dans un champ, y [les chasseurs] partent les chasser en rampant. C'est vraiment des chasseurs qu'y sont spécialistes dans la chasse à plein ventre-là (B).

2. Le *rampage* a un vice technique: on est venus qu'on mettait des tireurs d'un bord du champ dans le vent parce que ça [les outardes] se lève dans le vent. Pis là, des rampeurs-les gars-là qu'y font du *rampage*--s'en vont par l'autre bord. Si les rampeurs ratent leur cible, les outardes vont passer au-dessus des tireurs situés de l'autre bord du champ (C).

3. Y a deux ans, nous-autres, on a réussi à faire passer une loi qu'y a pu de *rampage*. Quant y avait des rampeux, les outardes étaient dérangées, souvent! Maintenant, les chasseurs, y laissent bâtir un champ: laisser les outardes accumuler dans un champ, les laisser y aller (D).

**ATT.:** A-B-C-D-E-X

### **ÉCRIT**

4. "Le '*rampage*' est strictement interdit afin de laisser la chance aux oiseaux de se reposer et de rester dans le secteur plus longtemps" (Fortier, "La chasse aux oiseaux migrateurs" 10).

**SYNT.** L'enquête montre que la construction *faire du rampage* "s'approcher du gibier en rampant sur le sol" est très utilisée par nos témoins (A-B-C-D-E).

**DÉR.** *Ramper* "s'approcher de l'outarde en rampant sur le sol à plat ventre" (A-B-C-D-E); *rampeux* (A-B-C-E; v. rubr. ENQ. ex. 1 et 3), *rampeur* (B-C-D; v. rubr. ENQ. ex. 2): "celui qui fait du rampage".

**SYN.** Quasi-équivalent: *chasse à l'approche* (cf. voc.).

**REM.** Toute comme pour la *chasse à l'approche*, la pratique du *rampage* chez les sauvaginiers québécois a été interdite par le Service canadien de la faune en 1995 (v. rubr. REM. *chasse à l'approche*).

**BIBL.** Dupont, "Un jour dans le champ", 89; Aubin, "L'outarde à l'approche" 26; BLeif 223; Marleau 77; GGuar 330; Fortier, « Chasse aux oiseaux migrateurs 10. »

**HIST.** Dérivé de *ramper* "progresser lentement le ventre sur le sol" (FEW 16, 658b *rampa*), issu du haut allemand "courber, plier", la forme *ramp* + le suffixe *age* n'a été consignée ni dans les dialectes de France, ni en français de référence, ni même dans les ouvrages européens se spécialisant en chasse.

Au Québec, la forme *rampage* n'a pas été attestée par les lexicologues. La documentation sur la chasse à la sauvagine, et plus précisément celle portant sur la chasse à l'outarde, commencent à signaler régulièrement le vocable dès le début des années soixante (v. rubr. BIBL.). Nos témoins connaissent tous cette technique de chasse ainsi que le mot *rampage* depuis leurs premières excursions de chasse au Québec, nous permettant de faire remonter des attestations orales aussi loin que les années 1920. Aujourd'hui, chez les chasseurs d'outardes et d'oie blanches, *rampage* jouit également d'un emploi particulier sur la Côte-Nord, à Cap-Tourmente, à l'Île-aux-Grues et à Montmagny.<sup>34</sup>

### 3.5 Divers

#### 49. SPOT [ spot ] s.m.

**DÉF.** Lieu de chasse soigneusement choisi par les sauvaginiers et considéré comme un bon endroit pour la prise du gibier.

**ENQ.** 1. Ces jours-ci, tellement y a des gars avec 400, 500 appellants, tout le kit-là. Si t'es pas ben organisé toi-même, t'auras jamais de bons *spots* (A).

---

<sup>34</sup>Les relevés de *rampage* ont été obtenus avant que la loi, interdisant cette technique pour la chasse à l'outarde et à l'oie blanche, soit entrée en vigueur au Québec.

2. Le *spot* qu'on avait en 1960, c'était l'enfer. On y faisait des limites, nos quotas-là, du malard, du noir quasiment tous les matins avant 8h. Mais c'est pu comme ça. Y ont aménagé un gros bloc de châlets là où on avait notre bon *spot* (C).

3. Après quinze années de chasse, on a découvert que la chasse à l'outarde ça se fait la veille. Faut d'abord trouver ton *spot* la veille-là. Tu surveilles les champs où est-ce que les outardes rentrent, et si tu te places exactement dans le *spot* où y s'alimentaient, c'est certain que t'auras ton outarde pour le réveillon, certain! (D).

**ATT.:** A-C-D-E

### ÉCRIT

4. "Les sarcelles fréquentent toujours les mêmes gagnages [lieux pour se nourrir, se reposer]. Pour les découvrir, il faut des heures de patience afin de prospecter et de mémoriser les '*spots*' " (Huguenay, "Sarcelles à la surprise" 82).

**SYNT.** Nous avons remarqué les syntagmes: ~ *d'or* "lieu de chasse où on fait de belles chasses" (C-E); ~ *aux canards* "endroit considéré comme bon pour la chasse aux canards" (A-C-E); ~ *aux outardes* "bon endroit pour la chasse aux outardes" (A-E).

**DÉR.** L'enquête nous a permis de relever les dérivés *spotter* "chercher un endroit favorable pour la chasse" (A-C-D-E); *spotteux* "se dit d'un chasseur ayant le don de trouver des lieux de chasse giboyeux" (C-D-E).

**REM.** Lors de l'enquête, nos témoins employaient régulièrement l'adjectif *bon* devant *spot* (v. rubr. ENQ. ex. 1 et 2). *Spot*, précédé de *bon*, est également attesté chez les chasseurs à l'original en Mauricie (Fournier 73).

**BIBL.** Huguenay, "Sarcelles à la surprise", 82 ◆ NEDionne; Cl; ALEC 1394x; BergDic.

**HIST.** Issu de l'anglais *spot* "petite tache, point" (OED), le vocable est attesté en français depuis 1889 (FEW 18, 117b *spot*). *Spot* est signalé dans la plupart des ouvrages de français de référence avec les acceptations de "petit projecteur", "message publicitaire" (GLLF, PR, Lexis, Littré, TLF).

*Spot* "endroit donné" est bien connu en français québécois depuis 1880 (dans le discours des « annonceurs » radiophoniques, les journaux et surtout les enquêtes orales, FTLFQ). *Spot* est emprunté de l'anglais américain "locality, place" (Websters). Le *Websters New World* signale le mot précédé de l'adjectif *bon* dans les expressions *a good spot for fishing/hunting* "un bon endroit pour la pêche/la chasse". Aujourd'hui, *spot* "endroit, lieu" est bien répandu dans les milieux de chasse québécois (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues, Kamouraska, Lac-Saint-Pierre, Saguenay) ainsi que dans la langue générale du Québec.

## 50. **WADERS** [ wedærs ] s.m. plur.

**DÉF.** Bottes dont le matériau imperméable s'étend jusqu'aux cuisses et parfois jusqu'à la poitrine, qui permettent au chasseur de patauger dans l'eau ou dans la vase sans se mouiller.

V. annexe 1, photo 39.

**ENQ.** 1. À un moment donné, tu t'installas tes affaires dans la cache. Pis après ça, tu vas cacher la chaloupe loin pour pas que rien apparaît parce que la plupart des endroits marécageux au lac ne sont pas profonds. Ça fak qu'avec des *waders*-là, t'es capable de parcourir le marais, même avec le chien-là. Normalement, t'as pas de problème (B).

2. Quand, par exemple, tu vas à la chasse aux oies blanches, près de Cap-Tourmente-là, y en a de la boue en maudzit. Ça te prend des *waders*, des bottes-pantalons en caoutchouc qui vont jusqu'à la poitrine-là. Je t'dis, si tu y vas [à Cap-Tourmente] sans *waders*, tu vas caler dans la boue des battures jusqu'aux cuisses, c'est certain! Et croé-moé, mon vieux, y faudra au moins deux autres chasseurs pour te sortir de ce mauvais...pétrin-là (C).

3. Mon chum à Montmagny-là, y a développé un truc pour pas perdre tes *waders* quand tu t'enfonces dans la vase-là. Ce gars-là, y prend une corde solide et la passe autour des chevilles et sur le devant des pieds. Fak là, quand t'es pris, tes pieds sortent pas des *waders*. Câline, c'est pratique! (E).

**ATT.:** A-C-D-E-X

### **ÉCRIT**

4. "Vous avez facilement compris que l'article vestimentaire essentiel, ce sont les bottes-pantalons (*waders*) qui vous protégeront de la boue au moins jusqu'aux aisselles; d'expérience, je puis vous assurer que ces lourdes bottes ne sont pas un équipement superflu, surtout lorsqu'on se dirige vers la cache à travers la vase" (Bellemare, "Septième ciel" 39).

**SYN.** Bottes-pantalons (A-C; v. rubr. ENQ. ex. 2).

**BIBL.** Bellemare, "Septième ciel" 39.

**HIST.** Il est difficile d'établir avec certitude la date d'apparition de *waders* en français québécois. *Waders* n'a été relévé qu'une fois en 1976 dans un article de *Sentier Chasse et Pêche* (v. rubr BIBL.). Cependant, il est à peu près certain que le vocable s'est implanté sur le sol québécois bien avant les années soixante-dix puisque le témoin E est conscient de l'emploi de *waders* depuis les années trente par les chasseurs qui chassaient l'oie blanche sur

les battures près de Cap-Tourmente. *Waders*, qui vient directement de l'anglais américain "waist high waterproof boots for wading" (depuis 1841, Websters), doit être apparu dans le vocabulaire des sauvaginiers québécois au début du XXe siècle, au moment où de nombreux sportifs américains venaient profiter des battures giboyeuses du Lac-Saint-Pierre (JLMarTh 204-206). Aujourd'hui, à part le Saguenay, le vocable est aussi utilisé par un bon nombre de chasseurs dans les milieux de chasse à Cap-Tourmente, à l'Île-aux-Grues et au Lac-Saint-Pierre.

## **CONCLUSION**

De nos toutes premières enquêtes sur le vocabulaire de la chasse à la sauvagine jusqu'aux dernières analyses lexicales, nous avons essayé de préciser avec rigueur la provenance de chacune des appellations et d'en établir le fonctionnement à l'intérieur de l'ensemble du lexique étudié. Nous avons également tenté, quand les renseignements s'y prêtaient, de rendre compte de l'usage actuel.

Il convient maintenant de mettre en évidence les particularités qui se sont dégagées de notre analyse lexicale du vocabulaire cynégétique. Pour ce faire, en tenant compte des rubriques principales de nos entrées, nous émettrons des commentaires d'ordre général sur les emplois du français de référence par rapport à ceux du français québécois. Nous nous interrogerons également sur la provenance historique de chacun des emplois, de même que sur l'usage de la synonymie et de la syntagmatique à l'intérieur du corpus étudié. Nous terminons enfin par quelque remarques sur l'aspect spécialisé de ce vocabulaire et sur son étendue géographique en sol québécois.

## 1. CLASSEMENT DIFFÉRENTIEL

### 1.1 Français de référence

Nous avons classé les mots de notre corpus sous la catégorie du français de référence seulement lorsqu'il s'agissait d'emplois répertoriés dans les dictionnaires français et autres sources (par ex. les grammaires) et présentés sans mention restrictive sur les plans géographique et historique. Quatre mots répondent à cette définition: *appelant*, *appeau* (au sens deux), *chipeau* et *souchet*. Nous sommes conscient du fait que le nombre de mots de notre corpus classés comme « francismes » se montre nettement inférieur à celui des données d'autres études traitant du même aspect du français<sup>1</sup>. Cependant le nombre de mots placés sous cette catégorie ne s'avère moindre qu'en raison des critères de sélection que nous avons établis pour la présente étude. En fait si nous avions abordé d'autres champs onomasiologiques relatifs à la chasse ou si nous avions changé certains critères de sélection (surtout la fréquence d'attestations), nous pourrions nous attendre facilement à ce que le nombre de mots inscrits dans cette catégorie soit plus élevé.

Notons par ailleurs que ces emplois du français de référence font ressortir certaines caractéristiques. L'emploi des spécifiques *chipeau* et *souchet* par exemple était peu connu dans les milieux ornithologique et cynégétique avant la première moitié du siècle et les chasseurs optaient plutôt pour un synonyme par l'emploi des québécois *gadwall* et *spatule* pour décrire ces réalités<sup>2</sup>. Les chasseurs montrent aussi une tendance à employer

---

<sup>1</sup>Voir à ce sujet Pellerin (1978); Mercier (1981); Juneau (1983); Rousseau (1991).

<sup>2</sup>Retourner à l'article *Gadwall*; v. aussi rubr. REM. *Souchet*.

plus souvent le mot *call* (au sens deux) à la place du français *appeau* (au sens deux). Ce dernier était bien moins fréquent que son concurrent québécois. Cependant l'emploi de *appelant* a présenté une caractéristique particulière au Québec en ce sens que ce mot correspond à la même forme en français de référence aux niveaux sémantique et lexical, mais semble faire plus fréquemment partie du discours chez les sauvaginiers québécois<sup>3</sup>.

## 1.2 Les québécismes

Nous considérons comme québécisme « toute unité lexicale du corpus québécois qui n'existe pas dans le français de référence ou dont l'emploi ou le fonctionnement présente une différence par rapport à ce français » (Poirier 1995 : 26). Cette catégorie lexicale représente tout près de cent pour cent de notre corpus, soit 47 des 50 mots faisant partie de l'analyse lexicale de notre étude. Nous les avons divisés par champs lexicaux:

**Espèces:** *bernache, black, canard branchu, canard huppé, canard noir, gadwall, malard, mangeuse<sup>1</sup>, noir, oie blanche, ourarde, plongeur, poule d'eau, sarcelle à ailes bleues, sarcelle à ailes vertes, watcheuse<sup>1</sup>, wood duck;* **Formation au vol:** *casser les ailes, culbuter, flocks, se jeter, sur le fly, volier;* **Abris des chasseurs:** *cache, caleuse, chasseuse,*

---

<sup>3</sup>Nous avons hésité à classer *appelant* sous les québécismes (dans ce cas un québécisme de « statut ») puisque la documentation française (écrite et orale) que nous avons obtenue ne provenait que de trois régions spécifiques de l'Ouest de la France (v. l'article *appelant*) et risquait peut-être de ne pas être assez représentative de la fréquence réelle de l'emploi chez l'ensemble des chasseurs à la sauvagine en France. Nous rappelons à ce sujet la difficulté de la distinction entre le registre et la fréquence d'une variante de français à une autre que Cl. Poirier signale à ce sujet dans son article « Les variantes topolectales du lexique français », p. 36 (v. Bibl.).

*gabion, graine de melon, tombe; Appelants: appeau, appellants, babouin, bonhomme, coquille, decoy, dummy, mangeuse<sup>2</sup>, silhouette, watcheuse<sup>2</sup>; Appel: call', call<sup>2</sup>; Méthode de chasse: chasse à l'approche, chasse à la boîte, chasse au cul-levé, rampage; Divers: spot, waders.*

## 2. CLASSEMENT HISTORIQUE (composantes lexicales)

### 2.1 Apport gallo-roman

#### 2.1.1 Les archaïsmes / dialectalismes

Un archaïsme / dialectalisme est un mot ou une expression ayant vécu en même temps en français de référence de jadis et dans les dialectes et parlers de France. Trois mots font partie de cette catégorie: *babouin, cache* et *volier*. Mentionnons que lorsque nous nous référerons à d'autres études (Fournier 1984; Poirier 1987) qui traitent de l'apport gallo-roman du lexique de la chasse à l'orignal et celui de la pêche sportive, le nombre de mots classés sous cette catégorie semble être plus élevé. En fait nous remarquons dans l'étude de Fournier sur la chasse à l'orignal que les mots relevant de cette catégorie sont au nombre de vingt-et-un, soit trente pour cent de la nomenclature étudiée; l'étude de Poirier portant sur la pêche sportive contient elle aussi une nomenclature dont plus de trente pour cent des appellations étudiées sont d'origine gallo-romane.

Par ailleurs, signalons que le nombre important d'archaïsmes / dialectalismes dans le corpus de ces études semble résulter du fait que Fournier et Poirier ont seulement retenu les mots, syntagmes et acceptations qui n'étaient pas propres au français général contemporain tel qu'il est consigné dans les répertoires usuels de français de référence. Ce critère de sélection semble donc favoriser davantage le contexte idéal pour étudier les aspects archaïques et dialectaux qui sont présents à l'intérieur d'un réseau du lexique. De plus, les deux études abordent aussi des champs lexicaux dont le vocabulaire touche souvent le français québécois de tous les jours (*arrachis* « arbre renversé dont les racines sont à nu », *gorgoton* « pomme d'Adam », *gosses* « testicules de l'être humain »), donc un lexique moins spécialisé, ce qui a pour effet de fournir un contexte dans lequel on retrouve traditionnellement un bon nombre d'archaïsmes / dialectalismes.

## 2.2 Les emprunts

Nous avons considéré comme emprunt tous les mots qui ne sont pas d'origine française. Seulement des mots d'origine anglaise font partie de cette catégorie .

### 2.2.1 Les anglicismes

Nous avons classé comme anglicisme tout emprunt à l'anglais d'ordre lexématique (calque, emprunt direct et innovation sémantique) et sémantique. Plus d'un tiers de notre

nomenclature répondait à ces critères: *black, gadwall, wood duck, malard, flock, sur le fly, caleuse, graine de melon, coquille, decoy, dummy, call<sup>1</sup>, call<sup>2</sup>, spot et waders.*

Nous avons ensuite procédé à un sous-classement où nous avons fait une analyse pour dégager les éléments particuliers de chaque anglicisme mentionné précédemment, soit des anglicismes lexématiques, soit des anglicismes sémantiques.

### 2.2.2 Les anglicismes lexématiques

Nous avons considéré comme anglicisme lexématique toute unité lexicale qui a été introduite en français québécois à partir de la langue anglaise. À l'exception du champ onomasiologique des méthodes de chasse, tous les autres champs y ont fourni des mots représentant cette catégorie lexicale: *black, gadwall, wood duck, flock, sur le fly, caleuse, graine de melon, coquille, decoy, dummy, call<sup>1</sup>, call<sup>2</sup>, spot et waders.* Afin de mieux identifier la formation lexicale ainsi que l'origine que constitue chaque unité considérée comme un anglicisme lexématique, nous les avons classés en trois sous-catégories lexicales:

#### a) Anglicisme lexématique d'après un calque

Un calque est un mot simple ou composé provenant de l'anglais et traduit littéralement en français québécois sans en changer le sens. Trois mots peuvent être classés sous cette catégorie: *caleuse* (sink box), *graine de melon* (melon seed) et *coquille* (shell). Cependant, d'autres mots, surtout dans le cas des noms de plusieurs espèces de sauvagine

(*carard noir, noir, sarcelle à ailes bleues, sarcelle à ailes vertes*), semblaient présenter des caractéristiques lexicales très semblables à celles de leur équivalent anglais.<sup>4</sup> Nous avons pourtant hésité à les regrouper dans cette catégorie puisque nous n'avons pas trouvé suffisamment de preuves concluantes à ce sujet, du moins pour l'instant (v. Innovations québécoises).

#### b) Anglicisme d'après un emprunt direct

Un emprunt direct est mot simple ou composé de la langue anglaise intégré tel quel en français québécois, c'est-à-dire sans en changer ni le sens, ni la forme lexicale. Cette catégorie occupe une place importante parmi les anglicismes retenus dans notre corpus. Dix mots répondent aux critères de cette définition: *black, gadwall, wood duck, flock, decoy, dummy, call<sup>1</sup>, call<sup>2</sup>, spot, waders*.

Remarquons qu'une forme polysémique, soit *watcheuse<sup>1</sup>* et *watcheuse<sup>2</sup>*, classée dans les innovations lexématiques, est dérivée du verbe anglais *to watch*.

#### c) Anglicisme lexématique d'après une innovation sémantique

Une innovation sémantique renvoi à un anglicisme lexématique ayant développé un nouveau sens en français québécois. On ne retrouve qu'un mot qui peut satisfaire à cette

---

<sup>4</sup>Soulignons qu'un bon nombre de documents écrits, surtout pour ce qui est de la nomenclature des guides traitant de l'identification ornithologique, inclut l'appellation anglaise pour chaque mot-vénette. Par ailleurs, ces guides ont souvent été soit traduits, soit adaptés directement de l'anglais. Il serait donc intéressant, à partir d'études ultérieures sur le vocabulaire du type ornithologique, d'essayer de mieux cerner jusqu'à quel point ces guides donnent lieu aux différentes formes d'emprunts actuellement en usage chez les chasseurs québécois.

description: *dummy*, mot qui signifie en anglais « une personne bête, niaiseuse », mais qui a pris le sens de « reproduction artificielle d'espèces d'oiseaux » au Québec.

### 2.2.3 Les anglicismes sémantiques

Nous entendons par anglicisme sémantique tout unité lexicale existant en français<sup>5</sup> qui a adopté un ou plusieurs sens de l'anglais. Seulement le mot *malard* a pu être classé sous cette catégorie.

Ce qui ressort en général de l'étude sur les anglicismes, c'est que la quasi majorité d'entre eux résultent d'emprunts directs. Aussi, si nous nous fions aux statistiques d'autres études sur le français québécois<sup>6</sup>, le nombre d'anglicismes, surtout le nombre d'emprunts directs est un peu plus élevé dans notre nomenclature. Cependant cette augmentation ne nous semble pas être significative car la méthodologie qui établit les critères pour la sélection de tel ou tel mot peut différer d'une étude à l'autre. Par ailleurs, à partir de nos données, nous avons remarqué que le recours de ces emprunts à l'anglais chez les chasseurs québécois a été influencé fortement par la popularité de la chasse au Québec dans les milieux de chasse américains.

---

<sup>5</sup>Le terme français est un terme générique pour désigner ici le français de référence et le français québécois.

<sup>6</sup>Voir à ce sujet Juneau (1983); Fournier (1984); Poirier (1987); Gilbert (1989).

#### 2.2.4 Influences particulières de l'anglais

Il suffit de regarder certaines voies de pénétration de l'anglais pour se rendre compte de quelle façon l'anglais a pu s'implanter dans le vocabulaire des chasseurs québécois. D'une part, les emprunts à l'anglais par les sauvaginiers trouvent, pour la plupart, leurs origines auprès des chasseurs américains équipés de leurs fameuses *sink-box* (*caleuses*) et de leurs *melon seeds* (*graines de melon*). Ils venaient de plus en plus souvent faire de la chasse commerciale le long du Saint-Laurent déjà à la fin du XIX<sup>e</sup>, et, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle; ils fréquentaient d'une façon régulière les Clubs privés au Québec<sup>7</sup>. Ces chasseurs, venant en grand nombre des États de la Nouvelle-Angleterre afin de profiter de la grande abondance de sauvagine sur le territoire québécois, ont certainement eu une influence importante sur toute une portion du vocabulaire. En fait, nous remarquons une contribution lexicale diverse de la part de ces derniers, allant des accessoires cynégétiques (*call*<sup>2</sup>, *decoy*, *dummy*, *waders*, etc.) et des noms spécifiques de certaines espèces chassées (*black* , *gadwall*, *wood duck*) jusqu'aux traits physiques et aériens de leur gibier (*call*<sup>1</sup>, *sur le fly*).

D'autre part, il est important de souligner également l'influence apparente que l'anglais continue à maintenir chez les sauvaginiers car ceux-ci sont continuellement mis en

---

<sup>7</sup>Au Québec, les Clubs privés fournissaient un paradis de chasse aux Américains qui y venaient pour chasser (la perdrix, les canards, les oies, l'original, le chevreuil) ou même pour pêcher. Selon l'ethnographe Paul-Louis Martin (1990 : 77-126), le premier Club privé de chasse a été fondé en 1885 par l'Américain William H. Parker (« Huile Parcoeur »). On a nommé ce Club le Winchester puisqu'un grand nombre de sa clientèle venait de cette ville du Massachusetts renommée pour la fabrication des fameuses carabines à répétition. L'immense popularité de ces Clubs privés chez les Américains du nord-est des États-Unis voit grimper à cinq cent le nombre de Clubs au Québec en 1915 et dès le milieu des années soixante, ils avaient atteint le nombre impressionnant de 2000 à travers la province. Ces Clubs privés servaient d'entreprises de chasse dont l'objectif était de recruter avant tout de nouveaux membres (appelés souvent au Québec les « sports » ou les « messieurs ») des états de la Nouvelle-Angleterre.

contact avec l'anglais au moyen de la documentation écrite (revues et catalogues de chasse d'expression anglaise, ex.: *coquille*) et de la documentation orale (cassettes vidéos portant sur l'actualité des techniques dans le domaine de la chasse, ex.: *flock*).

## 2.3 Innovations québécoises

Plus de la moitié du vocabulaire étudié appartient à la catégorie des innovations, soit 28 mots de notre corpus<sup>8</sup>. Nous les avons répartis en deux catégories.

### 2.3.1 Innovations lexématiques

Nous entendons par innovation lexématique tout unité lexicale qui n'apparaît ni en français de référence contemporain ni en français de référence de jadis. Sept mots répondent aux critères de cette catégorie : *canard noir*, *noir*, *sarcelle à ailes bleues*, *sarcelle à ailes vertes* *watcheuse*, *watcheuse*<sup>2</sup>, *chasse à la boîte*, *rampage*. C'est en examinant cette catégorie de plus près que nous constatons que la création de formes nouvelles chez nos chasseurs peut s'expliquer par différents facteurs.

---

<sup>8</sup>Claude Poirier signale le statut provisoire de la plupart des mots classés sous cette catégorie (1980 : 73). De la même façon, certains mots de cette étude, surtout ceux dont quelques traits lexicaux semblent ressembler à des calques à partir de l'anglais (*canard noir*, *noir*, *sarcelle à ailes bleue*, *sarcelle à ailes vertes*), ont été considérés comme des innovations. Cependant, selon nous, ces mots pourraient, à la lumière de renseignements nouveaux, changer facilement de classement différentiel.

### 2.3.1.1 Dérivations

Trois mots résultent d'un phénomène de dérivation qui consiste à ajouter les suffixes *-euse* et *-age* à un mot de base. Les mots polysémiques *watcheuse<sup>1</sup>* et *watcheuse<sup>2</sup>* sont formés à partir du déverbal anglais *watch* + le suffixe *-euse*; le mot *rampage* est formé du verbe *ramp* (er) + le suffixe *-age*. Ces procédés de suffixation sont souvent observés en québécois populaire (Fauquenoy-St. Jacques 1985 : 200). Le dernier, *noir* (de *canard noir*) est formé à partir d'un processus de dérivation au niveau du substantif qui résulte lorsque le générique *canard* est enlevé du lexème composé *canard noir*.

### 2.3.1.2 Composition.

À part le syntagme *chasse à la boîte*, tous les mots résultant d'une lexicalisation d'un syntagme et décrivant une espèce de canard sont composés d'un adjectif de couleur exprimant soit l'apparence de la couleur du plumage en général (*canard noir*), soit un trait de couleur caractéristique d'une espèce, qui sert à distinguer entre les noms spécifiques d'espèces scientifiquement semblables (*sarcelle à ailes bleues* [Anas discors] vs *sarcelle à aile vertes* [Anas crecca]).

### 2.3.2 Innovations sémantiques

Nous avons classé comme innovation sémantique tout unité lexicale dont le sens n'est pas attesté par les ouvrages de français de référence d'autrefois et d'aujourd'hui. Selon

notre analyse lexicale; les vingt mots suivants peuvent être regroupés sous cette catégorie: *bernache, canard branchu, canard huppé, mangeuse<sup>1</sup>, mangeuse<sup>2</sup>, oie blanche, ourarde, plongeur, poule d'eau, casser les ailes, culbuter, se jeter, chasseuse, gabion, tombe, appeau<sup>1</sup>, bonhomme, silhouette, chasse à l'approche, chasse au cul-levé*. Ces innovations soulèvent des caractéristiques sémantiques particulières.

### 2.3.2.1 Composition particulière aux espèces

Tout comme dans la catégorie des innovations lexématiques, nous trouvons dans les innovations sémantiques les noms d'espèces qui sont aussi construits à partir d'un procédé de composition (substantif + adjetif), où l'adjectif exprime la couleur du plumage ou un trait physique. *Oie blanche*, par exemple, est composé d'un substantif (*oie*) et d'un adjetif de couleur (*blanche*), permettant notamment de la distinguer d'autres espèces d'oies sauvages au Québec (*oie canadienne, oie grise, oie à front blanc*, etc.). L'adjectif *huppé*, du composé *canard huppé* (canard qui porte une huppe sur la tête), décrit l'attribut physique le plus marquant de l'espèce *Aix sponsa*. Par contre il n'en va pas de même pour le *canard branchu* (canard dont l'habitude est de se percher dans les arbres) où l'adjectif sert plutôt à mettre en évidence une habitude ou un comportement qui est particulièrement associé à l'espèce *Aix sponsa*.

Signalons aussi le composé *poule d'eau* (oiseau migrateur qui se tient le plus souvent dans les marais et sur les grands plans d'eau profonds); il s'agit ici d'un syntagme dont le

« modificateur » est un substantif (*eau*) introduit par *de* (*d'*). Dans ce cas, le modificateur *eau* sert à exprimer les lieux aquatiques, ou, plus précisément le type d'habitat dans lequel on retrouve le plus fréquemment l'espèce *Fulica americana*.

### 2.3.2.2 Les espèces: cas sémantique particulier

Bien que les noms de quelques espèces soient attestés dans certains volumes de français de référence, nous les avons tout de même considérés comme innovations sémantiques en raison du fait que, parmi les espèces regroupées sous cette catégorie, toutes sont natives de l'Amérique du Nord<sup>9</sup>. Parmi ces innovations on peut dégager les espèces dont les noms ont été empruntés à d'autres espèces ou sous-espèces afin de définir une espèce différente au Québec. C'est le cas de *canard branchu*; de *canard huppé*, qui désigne en Europe plusieurs espèces telles que le *harle huppé*, etc.; de la *bernache*, nom spécifique de la *bernache du Canada*, employé en Europe comme le spécifique de la *bernache nonette* (*Branta leucopsis*) et de la *bernache cravante* (*Branta bernicla*); et de *plongeur*, utilisé au Québec pour désigner le spécifique *macreuse* (*Melanitta*).

Parfois, la forte ressemblance entre deux espèces différentes, aux niveaux du plumage et d'autres traits physiques, peut faire comprendre la facilité d'emprunter le nom

---

<sup>9</sup>Plusieurs espèces (par ex.: *canard branchu*, *Aix sponsa*; *bernache du Canada*, *Branta canadensis*; *oie blanche*, *Chen caerulescens*; *canard noir*, *Anas rubripes*) indigènes à l'Amérique du Nord sont consignées par les ouvrages spécialisés en Europe. Cependant, ceci est dû en grande partie à l'introduction des espèces sur le sol européen aux XIXe et XXe siècles pour des fins touristiques et culturelles (domestication pour les zoos, expositions dans les musées, etc.).

d'une espèce par rapport à une autre. Il en est ainsi dans les exemples de *poule d'eau* (*Fulica americana*), nom tiré fort probablement de *poule d'eau* (*Gallinula chloropus*) et de *outarde*, nom populaire de la *bernache du Canada*, emprunté à l'espèce *outarde canepetière* (*Otis textra*).

Signalons cependant que *l'oie blanche*, contrairement aux autres espèces nord-américaines, a puisé son nom dans le français de référence n'appartenant pas au domaine de l'ornithologie.

### **2.3.2.3 La spécialisation (élargissement ou restriction de sens)**

Certaines notions (*appeau<sup>1</sup>* et *chasse à l'approche*) se limitent à un sens plus restreint en français de référence. Par contre, plusieurs mots et locutions placés comme innovations sémantiques présentent un sens plus large par rapport à celui du français de référence, c'est-à-dire que le sens du mot ou de l'expression en français québécois peut inclure une ou plusieurs autres réalités. Tous les champs sémantiques de notre corpus contiennent des exemples de cette catégorie: *mangeuse<sup>1</sup>* (espèces); *casser les ailes*, *culbuter*, *se jeter* (formation au vol); *chasseuse*, *gabion*, *tombe* (abris de chasseur); *appeau<sup>1</sup>*, *bonhomme*, *mangeuse<sup>2</sup>*, *silhouette* (appelants); *chasse au cul-levé* (méthode de chasse).

Par ailleurs, nous notons que la réalité de la géographie aquatique des lieux chassés au Québec peut faire qu'un emploi soit plus élargi ou plus restreint. Nous pouvons parler ici

de la *chasse à l'approche*, réservée à la chasse au gros gibier en montagne en français de référence, qui, au Québec, voit son sens limité en particulier à la chasse d'oiseaux (canard, oie) sur de nombreux plans d'eau à travers la province; ensuite, la méthode de la *chasse au cul levé* désigne en France une chasse qui se fait seulement à pied, tandis qu'au Québec, vu la réalité et l'importance des voies aquatiques, le syntagme inclut également une chasse qui se pratique en se déplaçant à partir d'un canoë. Mentionnons aussi que le *gabion* voit également son sens s'élargir pour comprendre non seulement une sorte de hutte au bord d'un étang, mais tout abri attaché à une embarcation pour la chasse au large, à savoir les grands lacs du Québec et sur le Saint-Laurent.

Remarquons que la création de nouvelles formes peut encore s'expliquer par le relief géographique. *Chasse à la boîte*, locution de chasse, est née de l'apparence carrée des anciens rangs de céréales autour du Lac-Saint-Jean; *rampage*, invention de chasse au Québec qui est largement rendue possible en raison du fait que les champs de céréales se trouvent typiquement le long des routes d'accès empruntées par les chasseurs.

### 3. LA SYNONYMIE

Il ressort de notre corpus que les chasseurs ont une tendance à employer un nombre élevé de synonymes et de quasi-synonymes dans leurs discours<sup>10</sup>. En fait en ramassant tous

---

<sup>10</sup>Nous sommes conscient du fait que quelques mots de notre corpus ne sont pas tous synonymes au même degré. Par exemple, *outarde* (nom populaire) et *bernache du Canada* (nom officiel) correspondent à des usages et types de discours différents. De la même façon, *chipeau* (emploi de français de référence) et *gadwall* (français québécois emprunté à l'anglais) renvoient à la même espèce (*Anas strepera*), mais

les mots et les concepts de chaque champ onomasiologique, nous constatons que tout près de 28% de notre corpus est constitué de réalités qui peuvent être rendues par un ou plusieurs concepts.

Cette constatation vaut surtout pour les appellations servant à nommer les appelants (*appeau, appelant, babouin, bonhomme, decoy, dummy*) et les espèces (*bernache, ourarde, black, canard noir, noir, canard branchu, canard huppé, wood duck, gadwall, chipeau*), mais aussi dans presque tous les autres champs sémantiques de notre étude: « formation au vol » (*flock, volier*); et appel (*call<sup>2</sup>, appeau<sup>2</sup>*). À ceux-ci ajoutons également un nombre important de quasi-synonymes qui font aussi partie de la plupart des champs onomasiologiques: « formation au vol » (*casser les ailes, se jeter*); « abri des chasseurs » (*caleuse, chasseuse, gabion, graine de melon, tombe*); « appelants » (*coquille, mangeuse<sup>2</sup>, silhouette, watcheuse<sup>2</sup>*); « méthodes de chasse » (*chasse à l'approche, rampage*). Mentionnons en plus que si nous prenions en considération les mots faisant parfois l'objet de commentaires sous la rubrique REM. et ceux signalés sous la rubrique ENQ., pour lesquels nous n'avons relevé qu'une ou deux attestations, le nombre de synonymes de notre corpus augmenterait d'une façon appréciable.

Contrairement au vocabulaire technique qui précise avec rigueur les emplois ornithologiques et cynégétiques, nous pouvons, à partir de nos données sur les synonymes,

---

appartiennent à deux systèmes linguistiques différents. Cependant, pour mieux refléter la réalité d'usage du vocabulaire de notre nomenclature, nous avons classé comme synonymes tous les mots de notre corpus étudié dont les chasseurs se servaient d'une façon interchangeable, quelle que soit l'appartenance linguistique.

observer l'importance chez le chasseur de nommer le plus rapidement et le plus simplement les réalités de son domaine de chasse, c'est-à-dire qu'il ne cherche pas à opposer d'une façon précise la valeur sémantique entre deux réalités sémantiquement semblables à l'intérieur du même champ onomasiologique. C'est ainsi qu'un chasseur, dans le même énoncé, peut employer à la fois les mots *appeau*, *appelant*, *babouin decoy*, etc., pour désigner un leurre de même que les mots *canard noir*, *canard noir à pattes rouges*, *noir*, *black* pour décrire l'espèce *Anas rupries*. En effet, Poirier (1987), dans son étude portant sur le vocabulaire de la pêche sportive, a aussi remarqué ce même phénomène de la synonymie chez le pêcheur sportif, qui, selon lui, ne donne pas aux mots de son vocabulaire la même valeur spécifique que leur prêtent les spécialistes.

#### 4. LA POLYSÉMIE

Par rapport à la synonymie, le nombre de formes polysémiques est nettement inférieur dans la terminologie des chasseurs. Si nous prenons les 50 mots et locutions retenus pour cette étude, seulement quatre formes rendant plus qu'une réalité ont été relevées: *appeau*, employé aux sens de « reproduction artificielle d'oiseaux » et « instrument cylindrique pour l'appel d'un canard »; *call*, employé aux sens de « (v. 2e sens d'*appeau* plus haut) » et d'« appel émis par la sauvagine ou l'imitation de cet appel »; *mangeuse*, employée aux sens d'« oiseau vivant au cou replié » et d'« appelant au cou replié » et *watcheuse*, employée aux sens de « oiseau prenant la position d'une sentinelle » et « appelant

au cou étendu ». Notons par ailleurs que ces formes polysémiques appartiennent à des champs onomasiologiques très voisins ce qui aide davantage à créer un genre de chevauchement sémantique au niveau des concepts.

## 5. LA SYNTAGMATIQUE.

Nous entendons par *syntagme* tout groupe de mots (lexie composée ou lexie complexe) servant à rendre l'un ou l'autre des concepts du champ lexical retenu pour l'analyse. Dans le corpus étudié, treize mots de la nomenclature répondent à ces critères. Les voici en fonction du champ sémantique: « espèces » (*canard branchu, canard huppé, canard noir, oie blanche, poule d'eau, sarcelle à ailes bleues, sarcelles à ailes vertes*); « formation au vol » (*casser les ailes, sur le fly*); « abris de chasseurs » (*graine de melon*); « méthode de chasse » (*chasse à l'approche, chasse à la boîte, chasse au cul-levé*). Parmi ces syntagmes, certains paraissent vraisemblablement figés puisqu'ils sont signalés au moins trois fois par nos témoins et, une fois l'enquête terminée, ils étaient employés d'une façon régulière dans les milieux de chasse fréquentés.

Par ailleurs, nous constatons en nous référant aux lexies classées comme syntagmes sous la rubrique SYNT. que les 50 mots étudiés de notre corpus ont produit une liste impressionnante d'environ 130 syntagmes dont un nombre important pourraient aussi être considérés comme figés, car ils ont aussi été attestés au moins trois fois chez les chasseurs.

Cependant nous remarquons que 72 des 130 syntagmes sont articulés autour du même champ sémantique: « appelants »; parmi ces 72 syntagmes, 9 sont employés à la fois avec 7 mots (*appeau*<sup>1</sup>, *appelant*, *bonhomme*, *coquille*, *decoy*, *dummy*, *silhouette*), ce qui fait ressortir la forte synonymie du vocabulaire présent dans ce champ chez nos témoins. Signalons enfin l'influence de l'anglais dans le champ « appel », qui a contribué à la formation de 22 syntagmes construits à partir de l'anglais *call*<sup>1</sup>.

## 6. VOCABULAIRE SPÉCIALISÉ

Comme nous l'avons déjà observé tout au long de cette étude, le discours des chasseurs se caractérise par des emplois et des concepts qui, pour la plupart, sont rattachés spécifiquement au domaine de la chasse à la sauvagine. Tout près de cent pour cent de notre corpus étudié résulte en fait d'un vocabulaire spécialisé qui n'est pas d'usage courant dans la langue générale au Québec<sup>11</sup>:

*bernache, black, canard branchu, canard huppé, canard noir, gadwall, oie blanche, outarde, poule d'eau, sarcelle à ailes bleues, sarcelle à ailes vertes, wood duck, casser les ailes, culbuter, se jeter, sur le fly, cache, caleuse, chasseuse, gabion, graine de melon, tombe, appeau, appelants, babouin, bonhomme, coquille, decoy, dummy, mangeuse<sup>1</sup>,*

---

<sup>11</sup>Nous avons considéré comme étant d'usage spécialisé les mots *bernache* (*Branta canadensis*), *oie blanche*, *outarde* (*Branta canadensis*). Cependant, parmi toutes les espèces de sauvagine retenues pour notre étude, ces espèces seraient fort probablement mieux connues dans la langue générale puisque leurs migrations annuelles vers le sud sont souvent symboliques de l'arrivée de l'automne au Québec.

*mangeuse<sup>2</sup>, silhouette, watcheuse<sup>1</sup>, watcheuse<sup>2</sup>, call<sup>1</sup>, call<sup>2</sup>, chasse à l'approche, chasse à la boîte, chasse au cul-levé, rampage, waders.*

Cependant il faut souligner que certains mots mentionnés précédemment comme *mangeuse, plongeur, watcheuse, culbuter, se jeter, chasseuse, tombe, dummy, mangeuse, silhouette*, sont effectivement connus en québécois mais seulement sous un ou des sens différents du contexte cyngénétique des chasseurs à la sauvagine.

## 7. ASPECT GÉOLINGUISTIQUE

### 7.1 La distribution géolinguistique du lexique à l'étude

Les tableaux suivants ont été montés d'après les champs onomasiologiques de la nomenclature, sur lesquels nous avons signalé (par un □) dans quelle région tel ou tel emploi de notre corpus a été relevé (*cf. tableaux I-VII*). Toutes les régions sont identifiées par un sigle qui correspond à la carte géographique (*cf. figure 1*, points d'enquêtes). Si les atlas linguistiques (ALEC, LAVOIE) nous renseignent adéquatement sur le nombre d'attestations ainsi que sur l'étendue géographique d'un emploi, nous n'en faisons pas mention dans les autres régions figurant sur le tableau. Cependant, lorsque l'ALEC ou LAVOIE ne relèvent qu'une seule attestation d'un emploi, nous l'indiquons par un U; dans ce cas, nous signalons les attestations d'enquêtes provenant de notre étude. Un point

d'interrogation (?) indique que l'absence de documentation sur l'emploi nous empêche d'y apporter des commentaires pertinents.

Les informations traitant de la fréquence d'utilisation ne tiennent compte que des emplois qui ne sont pas relevés dans l'ALEC et LAVOIE. Elles sont présentées immédiatement après chaque appellation et apparaissent sous forme de chiffres entre parenthèses: (1): fréquence sporadique, peu régulière; (2): fréquence régulière; (3) haute fréquence.

MOTS	ALEC / LAV	ESPECIES								
		CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>bernache</i>	□									
<i>black</i> (3)		□	□	□	□		□			
<i>canard branchu</i>	□									
<i>canard huppé</i>	□									
<i>canard noir</i>	□									
<i>chipeau</i>	□									
<i>gadwall</i> (3)			□	□	□	□				
<i>malard</i>	□									
<i>mangeuse<sup>1</sup></i> (1)			□		□					
<i>noir</i> (3)		□	□	□	□	□	□	□	□	□
<i>oie blanche</i>	□									
<i>outarde</i>	□									
<i>plongeur</i>	□									
<i>poule d'eau</i>	□									
<i>sarcelle à ailes bleues</i> (3)	U		□	□				□		
<i>sarcelle à ailes vertes</i> (3)			□	□		□			□	
<i>souchet</i> (1)	□									
<i>watcheuse<sup>1</sup></i> (2)			□			□				
<i>wood duck</i> (1)			□		□	□				

Tableau I

MOTS	ALEC / LAV	FORMATION AU VOL								
		CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>casser les ailes</i> (3)		□	□		□		□	□		□
<i>culbuter</i> (2)		□	□		□	□				
<i>flock</i> (2)			□			□				
<i>se jeter</i> (2)	U		□		□	□	□		□	□
<i>sur le fly</i> (2)		□	□		□	□	□	□		
<i>volier</i>	□									

Tableau II

ABRIS DE CHASSEURS										
MOTS	ALEC / LAV	CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>cache</i>	□									
<i>caleuse</i> (2)		□	□		□					□
<i>chasseuse</i>	□									
<i>gabion</i>	□									
<i>graine de melon</i> (2)		□	□	□	□					□
<i>tombe</i> (3)			□							

Tableau III

APPELANTS										
MOTS	ALEC / LAV	CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>appeau</i> <sup>1</sup> (1)			□		□					
<i>appelant</i>	□									
<i>babouin</i>	□									
<i>bonhomme</i>	?									
<i>coquille</i> (3)		□		□	□	□		□		
<i>decoy</i> (3)		□		□	□	□				□
<i>dummy</i> (2)	U	□	□	□	□					
<i>mangeuse</i> <sup>2</sup> (1)		□		□						
<i>silhouette</i> (3)		□	□	□	□	□	□	□		□
<i>watcheuse</i> <sup>2</sup> (2)		□			□	□				

Tableau IV

APPEL										
MOTS	ALEC / LAV	CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>appeau</i> <sup>2</sup>	?									
<i>call</i> <sup>1</sup>	□									
<i>call</i> <sup>2</sup> (3)		□	□	□	□	□	□	□	□	

Tableau V

MÉTHODES DE CHASSE										
MOTS	ALEC / LAV	CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>chasse à l'approche</i> (3)			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<i>chasse à la boîte</i> (2)			<input type="checkbox"/>							
<i>chasse au cul-levé</i> (3)			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<i>rampage</i> (3)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Tableau VI

DIVERS										
MOTS	ALEC / LAV	CTN	LSJ	LSF	LSP	CAP	IAG	KMRK	MONT	RSKI
<i>spot</i> (2)			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<i>waders</i> (3)			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

Tableau VII

## 7.2 Présence de régionalismes

L'enquête nous a permis de constater à l'intérieur de notre nomenclature étudiée que les deux concepts *chasse à la boîte* et *tombe*, dont les sens sont véritablement à rattacher au relief géographique des terrains de chasse situés autour du Lac-Saint-Jean, semblaient avoir été créées par les sauvaginiers de cette région. Cependant la grande majorité du vocabulaire en usage chez les chasseurs au Saguenay a été relevé dans plusieurs régions à travers la province.

Nous avons remarqué que 96% du vocabulaire étudié a également été signalé sur les lieux de chasse dans les régions qui ont une frontière avec le fleuve Saint-Laurent (Côte-Nord 22%; Lac-Saint-Pierre 38%; Cap-Tourmente 38%; Île-aux-Grues 24%; Kamouraska 16%; Montmagny 1%; Rimouski 16%) et 68% de la nomenclature est employée systématiquement chez les chasseurs de la région de Québec (Cap-Tourmente, Île-aux-Grues). De plus, hormis la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons constaté que 16% de notre nomenclature est d'usage fréquent dans une autre région se trouvant plus à l'intérieur de la province, soit au Lac-Saint-François en Estrie.

### **7.2.1 Influence fluviale et migratoire sur la distribution du vocabulaire**

Il faut souligner que certains endroits du fleuve Saint-Laurent, surtout ceux de Cap-Tourmente, de Lac-Saint-Pierre et de l'Île-aux-Grues, sont considérés par les spécialistes comme le centre du corridor principal de migration pour les oiseaux aquatiques au Québec. Ce corridor semble, de plus, fournir bien évidemment les lieux de chasse les plus attrayants pour les chasseurs québécois. Il n'est donc pas surprenant de remarquer que la chasse à la sauvagine y attire non seulement des chasseurs natifs de ces endroits, mais aussi de partout au Québec (Côte-Nord, Hull, Montréal, Sherbrooke, Shefferville, etc.). Il nous semble également, selon les données recueillies sur les battures du Saint-Laurent (*cf. figure 1*, CAP, IAG, LSP) que ces chasseurs à la sauvagine, quelle que soit leur origine géographique au Québec, possèdent un lexique de base commun au moins pour ce qui est des notions

couvrant l'essentiel de la chasse à la sauvagine (*cf.* champs onomasiologiques, *tableaux I-VII*).

Par ailleurs, lors des enquêtes, nous avons rencontré un grand nombre de sauvaginiers dont la tradition, selon eux, est de faire un « circuit de chasse » qui consiste à faire de la chasse dans de nombreuses régions différentes au cours d'une seule saison de chasse afin de pouvoir suivre la migration du gibier le long du Saint-Laurent. Ceci donne lieu, par la suite, à des situations où le chasseur, ou un groupe de chasseurs, débute la saison de chasse aux oiseaux en septembre au Lac-Saint-Jean, mais va faire ensuite dans le courant de l'automne plusieurs excursions de chasse sur les lieux de chasse de la Côte-Nord jusqu'aux battures du Cap-Tourmente. Ils finissent enfin au mois de décembre par quelques journées de chasse aux Lacs-Saint-Pierre et Saint-François.

Cette tendance chez les chasseurs de différentes régions à se regrouper sur les mêmes lieux de chasse au cœur de la route migratoire, mais aussi celle du chasseur à se déplacer régulièrement d'une région à l'autre en fonction de la migration du gibier, nous incite à croire à la possibilité que les mots et les concepts reliés à la chasse à la sauvagine et limités à une seule aire géographique soient relativement peu nombreux. Cependant il faut procéder prudemment avant de soutenir une telle hypothèse car les données en ce domaine, surtout la documentation linguistique en termes d'enquêtes orales traitant du sujet de l'ornithologie et de la chasse, demeurent pour l'instant très lacunaires.

Il convient donc de faire appel à des études ultérieures portant sur le lexique cynégétique et ornithologique qui serviront à combler les lacunes considérables en ce domaine. Pour ce faire, il serait donc intéressant de mener les enquêtes orales sur les terrains de chasse situés sur l'important corridor migratoire tout le long du Saint-Laurent, soit sur les deux rives du fleuve, de la Gaspésie jusqu'à Berthierville. Cette route contient plusieurs endroits (Pointe-aux-Outardes, Île-aux-Basques, Île-aux-Oies, Île-aux-Grues, Cap-Tourmente, Lac-Saint-Pierre) bien connus pour l'abondance de la faune et surtout pour la chasse aux oiseaux aquatiques, qui s'y pratique depuis l'arrivée des premiers riverains en Nouvelle-France. Une telle étude linguistique permettra d'en apprendre davantage sur les appellations de certaines espèces et techniques de chasse peu connues (par ex.: un *vert à deux couacs* désigne-t-il la *sarcelle à ailes vertes* [*Anas crecca*] ou le mâle du *malard* [*Anas platyrhynchos*?]). Elle servira, de plus, à cerner, s'il y a lieu, la présence de différentes formes et d'acceptions aux niveaux cynégétique et ornithologique d'une région à l'autre (par ex.: le nom *grand siffleur* est-il employé pour désigner le *canard pilet* [*Anas acuta*] chez les riverains de la rive du Bas-Saint-Laurent aussi bien que ceux autour du Lac-Saint-Pierre, etc.?).

En terminant, il ressort de cette étude sur la chasse à la sauvagine que les chasseurs possèdent sans doute un vocabulaire à la fois riche en matière lexicale et conservateur. Ces chasseurs se servent d'un lexique polyvalent, un lexique dont les formes et acceptions restent attachées au fonds français mais sont aussi touchées par les influences de l'anglais. C'est aussi un lexique qui cherche continuellement à puiser dans les formes de français déjà

existantes afin d'y rattacher de nouveaux sens, toujours dans le but de bien définir l'aspect technique de ce sport. Mais c'est avant tout un lexique extrêmement spécialisé, absent en majeure partie de la langue générale au Québec, et très peu compréhensible en dehors des milieux de chasse à la sauvagine à travers le territoire québécois.

Signalons enfin que nous ne pouvons tirer que des conclusions générales sur les caractéristiques du français québécois à partir de la présente étude. Cependant il est significatif de remarquer que les grandes lignes des observations sur le vocabulaire des chasseurs à la sauvagine rejoignent pour l'essentiel celles des derniers travaux en lexicologie québécoise.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Ouvrages relatifs à l'ornithologie

- AMERICAN ORNITHOLOGISTS' UNION. 1983. *Checklist of North American Birds*, 6e éd., Washington, A.O.U.
- BELLROSE, Frank C. et al. 1976. *Ducks Geese and Swans of North America*, Harrisburg, Pa, Stackpole Books.
- BOISCLAIR, Julien. 1980. *Les oiseaux familiers du Québec*, Montréal, Stanké.
- BRICHETTI, Pierandrea. 1992. *Grand livre des oiseaux de France et d'Europe*, Paris, De Vecchi.
- BURTON, Philip. 1988. *Les oiseaux*, Paris, Bordas.
- CAYOUETTE, R. et GRONDIN, J. C. 1977. *Les oiseaux du Québec*, 2e éd., Orsainville, Société zoologique de Québec.
- DIONNE, Charles-Eusebe. 1906. *Les oiseaux de la province de Québec*, Québec, Dussault et Proulx.
- EOQ: GODFREY, William Earl. 1972. *Encyclopédie des oiseaux du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- GODFREY, William Earl. 1986. *Les oiseaux du Canada*, éd. révisée, Ottawa, les Musées nationaux du Canada.
- HANZAK, J. 1967. *Le monde des oiseaux en 1001 photos*, Paris, Hachette.
- HVASS, H. 1969. *Les oiseaux du monde entier*, préface de Jean Dorst, Paris, Fernand Nathan.
- HANSON, Harold C. et BAILEY, R.O. 1989. *La bernache du Canada ou l'outarde*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, (coll. « La faune de l'arrière-pays »).

LEMIEUX, LINÉ. 1959. « Histoire et aménagement de la grande oie blanche », *Le Naturaliste canadien*, no 86, p. 133-192.

LINDUSKA, Joesph P. 1964. *Waterfowl Tomorrow*, Washington, The United States Departement of the Interior.

MAUXION, André. 1990. *Découvrir les oiseaux*, Rennes, Ouest-France.

OUELLET, Henri et al. 1990. *Nomenclature française des oiseaux d'Amérique du Nord*, Ottawa, Musée canadien de la nature et Sécrétariat d'État du Canada.

PETERSON, Roger, T. et al. 1967. *A Field Guide to the Birds of Britain and Europe*, 2e éd., Cambridge, The Riverside Press.

SURPRENANT, Marc. 1993. *Les oiseaux aquatiques du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Waterloo (Qué), Éditions Michel Quintin, (coll. « Guides nature »).

## B. Ouvrages traitant à la fois de la chasse et de l'ornithologie

AUBIN, Alain. 1976. « L'outarde à l'approche », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 6, no 2 (novembre), p. 26-27.

[auteur anonyme]. 1971. « Ma première chasse aux canards », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 3 (décembre), p. 18-19.

BAGLINIÈRE, J.-L. 1982. « Étude préliminaire d'un mode de chasse au gibier d'eau dans la baie du Mont Saint-Michel: la chasse au gabion », *Bull. Cent. Étud. Rech. sci., Biarritz*, vol. 14, no 1, p. 31-53.

BEAUDET, Denis. 1978. « La chasse aux canards pour solitaires », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 7, no 12 (septembre), p. 33+.

BELLEMARE, André-A. 1976. « L'île-aux-Grues: 'septième ciel' pour la grande oie blanche », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 12 (septembre), p. 37+.

BDoc: BOMMIER, R.D. 1973. *Notre sauvagine et sa chasse*, 3e éd., Lille, Éditions de Ballon.

BIBEAU, Michel. 1986. « L'heure juste sur les 'oyes' », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 15, no 10 (août), p. 58+.

\_\_\_\_\_. 1987. « Les appelants: ne revez pas en couleur... », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 17, no 1 (octobre), p. 61-64.

- \_\_\_\_\_. 1991. « Marais d'octobre », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 21 no 1 (octobre), p. 40-44.
- \_\_\_\_\_. 1992. « Une 'pluie' d'outardes! », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 22, no 1 (octobre), p. 46+.
- BILODEAU, Gérard. 1989. « Du fleuve à la plaine... », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 19, no 1 (octobre), p. 27-32.
- BLeif: LEIFFET, Bernard. 1978. *Encyclopédie de la chasse au Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, (coll. « Sport »).
- BOILEAU, Michel. 1978. « Une chaîne d'appelants qui ne s'emmêle pas! », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 7, no 5 (février), p. 49-51.
- BouACT: BOUCHARD, Russel et al. 1987. *Armes, chasse et trappage*, Sainte-Foy, CELAT, (coll. « Cahiers du Celat », no 7).
- BOUCHARD, Léonard. 1976. *Le Cap-Tourmente et la chasse aux oies blanches*, Montréal, Fides, (coll. « Loisirs et Culture »).
- BOURDEAU, Jean. 1972. « Dans les champs de blé », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 4 (janvier), p. 14.
- BRIÈRE, Marcel. 1981. « La bernache du nord », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 10 (août), p. 68+.
- BTony: BURNAND, Tony. 1977. *La chasse*, Paris, Édition Denoël, (coll. « Connaissance et Technique »).
- CAYA, Serge. 1994. « Canards d'hiver », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 23, no 3 (décembre / janvier), p. 65+.
- CHAMPLAIN, Samuel. *Oeuvres de Champlain*. Publ. sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière. 2e éd. Québec, Imprimée au Séminaire de Québec par G.-G. Desbarats, 1876, 5t. en 6v.
- CohGLV: COHEN-POTIN, Antoine et LE GALL, André. 1991. *La chasse: le grand livre vert du chasseur*, Paris, Hatier.
- CROTEAU, André Y. 1980. « Comment les Américains font fortune avec 'nos' outardes », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 9, no 5 (février), p. 28-31.

- DEMERS, Alain. 1978. « Le cul-levé, maximum de plaisir », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 8, no 1 (octobre), p. 25+.
- \_\_\_\_\_. 1979. « Les plus beaux appelants sculptés de l'est du Canada », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 8, no 6 (mars), p. 21-23.
- \_\_\_\_\_. 1984. « L'ouverture de la chasse du canard... », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 10 (août), p. 77-78.
- \_\_\_\_\_. 1986. « Les secrets d'un chasseur d'outardes », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 16, no 1 (octobre), p. 30-33.
- \_\_\_\_\_. 1988a. « Canards plongeurs: des secrets bien gardés... », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 18, no 1 (octobre), p. 51-55.
- \_\_\_\_\_. 1988b. « Créez votre paradis de chasse », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 17, no 10 (août), p. 64+.
- DESDEMAINES-HUGON, P. 1971. « La saison idéale d'un fanatique du migrateur », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 2 (novembre), p. 26-28.
- DEYGLUN, Serge. 1971. « Les Demarais du Lac St-Pierre », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 2 (novembre), p. 8+.
- DGuay: GUAY, Donald. 1982. *La chasse au Québec: chronologie commentée (1603-1900)*, Québec, Société québécoise d'histoire du loisir, (coll. « Temps Libre », no 3).
- DOUCET, André. 1980. « Oies et canards tardifs au Lac-Saint-Jean », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 1 (octobre), p. 62.
- DROLET, Kathy Paradis. 1979. « Une ouverture mémorable », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 9, no 1 (octobre), p. 39+.
- FORTIER, Gilbert. 1995. « Chasse aux oiseaux migrants, soyez bien équipés », *Plein Air Saguenay-Lac-Saint-Jean*, vol. 1, no 1 (automne), p. 10.
- FAUBERT, George. 1983. « La fièvre de l'ouverture », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 12, no 10 (août), p. 91-94.
- FRAGASSO, Dominic. 1984. « Canard au champ: utilisez des silhouettes », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 11 (septembre), p. 85-89.
- GAGNON, Claude-Lyse. 1972. « Cap Tourmente », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 12 (septembre), p. 8-11.

- GAUTHIER, Benoît et BOUDREAU, René. 1980. « Les caches: observations et essai de classification », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 1 (octobre), p. 17+.
- GGuar: GUARDO, Greg et BERGERON, Raymond. 1981. *Chasse et gibier du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, (coll. « Sport »).
- GLADU, Roger. 1992. « L'art de l'appel », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 22, no 11 (septembre), p. 70+.
- GRUENEFELD, George. 1990. « Bernache: un jeu de statégie », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 20, no 1 (octobre), p. 38-45.
- \_\_\_\_\_. 1984. « Outardes aux champs », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 14, no 1 (octobre), p. 63-67.
- GUAY, Donald. 1979. « La chasse au Québec, de 1840 à 1900 », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 8, no 11 (août), p. 36.
- HEYLAND, J.D. 1972. « La grande oie blanche », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 2, no 1 (octobre), p. 19-22.
- HOGUE, François. 1975. « Le ‘cul-levé’ en canot », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 1 (octobre), p. 30-33.
- HUGUENEY, Gérard. 1977a. « Chasse l'oie à la manière du canard », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 7, no 1 (octobre), p. 36-39.
- \_\_\_\_\_. 1977b. « Une grande satisfaction », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 6, no 12 (septembre), p. 13-15.
- \_\_\_\_\_. 1995. « Sarcelles à la surprise », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 24, no 10 (août), p. 79-83.
- JLMar: MARTIN, Paul-Louis. 1990. *La chasse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal.
- JLMarTh: MARTIN, Paul-Louis. 1980. *La chasse au Québec: ethnographie d'une activité de loisirs depuis les origines de la Nouvelle-France jusqu'à la première guerre mondiale*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- JOYAL, Robert. 1983. « Nouveau mode de chasse de l'oie », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 4 (octobre), p. 37+.

- \_\_\_\_\_. 1989. « La chasse tardive de l'oie blanche », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 19, no 2 (novembre), p. 36-40.
- KITCHEN, Thomas. 1989. « La sarcelle à ailes vertes », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 18, no 11 (septembre), p. 36.
- LANGEVIN, André. 1983. « Construction d'une chasseuse amovible », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 12, no 11 (septembre), p. 42-43.
- LAVERDIÈRE, Michel. 1980. « La rêve d'une vie: chasser au Cap-Tourmente », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 9, no 5 (février), p. 39-45.
- LEBOEUF, Daniel. 1985a. « Conseils d'un expert sur la chasse du marais », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 14, no 11 (septembre), p. 64-70.
- \_\_\_\_\_. 1985b. « Conseils d'un expert sur la chasse du canard de plonge », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 15, no 1 (octobre), p. 35-42.
- \_\_\_\_\_. 1994. « La chasse des 'moyaks' », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 9 (juillet), p. 45-50.
- MADIGAN, Pat. 1978. « La chasse aux canards en mi-saison. », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 8, no 2 (novembre), p. 17+.
- MARLEAU, Serge. 1980. *La chasse à l'outarde*, Montréal, Éditions Héritage.
- McQUADE, Winston. 1972. « Faire ses appeaux », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 7 (avril), p. 78-79.
- PAGÉ, Jean. 1971. « 'Y avait d'zoies' », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 3 (décembre), p. 46-47.
- \_\_\_\_\_. 1991. *Le guide de la chasse au Québec*, Québec, Club Québec Loisir.
- PAQUET, Yvon-Louis. 1975. « La chasse aux canards de mer », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 3 (décembre), p. 45-49.
- PILET, Denis. 1995. « 20 conseils pour la chasse au canard », *Le migrateur*, vol. 2, no 1 (mars), p. 25.
- POUPART, Henri. 1973. « Les bernaches du bout du monde », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 2, no 12 (septembre), p. 12.

- RACICOT, Larry et LALONDE, Serge. 1991. « Leurre d'outardes réalistes, pratiques et bon marché », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 20, no 10 (août), p. 33-36.
- RICHARD, Gilles. 1971a. « La chasse aux morillons », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 2 (novembre), p. 36-40.
- \_\_\_\_\_. 1971b. « Le garrot ...et comment le chasser », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 3 (décembre), p. 35-37.
- \_\_\_\_\_. 1972a. « Caleuse et chasseuse », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 5 (février), p. 18-20.
- \_\_\_\_\_. 1972b. « Comment construire une caleuse », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 8 (mai), p. 32+.
- \_\_\_\_\_. 1972c. « 'Ducks Unlimited' c'est quoi? », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 11 (août), p. 27+.
- \_\_\_\_\_. 1972d. « En naviguant ces couloirs aériens », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 12 (septembre), p. 31-40; vol. 2, no 1 (octobre), p. 37; vol. 2, no 3 (décembre), p. 16-18.
- \_\_\_\_\_. 1976a. « La caleuse: la plus efficace de toutes les caches », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 11 (août), p. 40+.
- \_\_\_\_\_. 1976b. « Le grand secret des marés appâtées », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 11 (août), p. 41-43.
- \_\_\_\_\_. 1977. « Le malard, canard de l'avenir », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 6, no 7 (avril), p. 23-26.
- \_\_\_\_\_. 1978. « Pour le gibier migrateur », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 8, no 1 (octobre), p. 14+.
- \_\_\_\_\_. 1980a. « En parlant de sauvagine », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 1 (octobre), p. 27-30.
- \_\_\_\_\_. 1980b. « Les garrots », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 2 (novembre), p. 29+.
- \_\_\_\_\_. 1980c. « Lorsque morillons et vents collaborent », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 1 (octobre), p. 11-14.

- \_\_\_\_\_. 1981a. « Le 'Branchu' », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 5 (mars), p. 39+.
- \_\_\_\_\_. 1981b. « Les sarcelles », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 6 (avril), p. 90-94.
- \_\_\_\_\_. 1981c. « Les silhouettes: des leurres fort efficaces pour la sauvagine », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 10, no 4 (février), p. 77-81.
- \_\_\_\_\_. 1983. « La nécessité d'un équipement raffiné », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 1 (octobre), p. 16-19.
- \_\_\_\_\_. 1984a. « Disposition des appellants », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 14, no 1 (octobre), p. 41-45.
- \_\_\_\_\_. 1984b. « L'art de disposer les appellants au marais », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 13, no 11 (septembre), p. 95-100.
- \_\_\_\_\_. 1985. « Le gros plomb passe, le petit ramasse », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 14, no 10 (août), p. 26-31.
- \_\_\_\_\_. 1988. « Le canard branchu », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 17, no 7 (mai), p. 116-122.
- \_\_\_\_\_. 1990a. « Le canard souchet », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 19, no 5 (mars), p. 32-37.
- \_\_\_\_\_. 1990b. « Le grand gris », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 19, no 6 (avril), p. 120-123.
- RICHARD, Yves. 1976. « Les outardes... Les outardes...! », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 6, no 1 (octobre), p. 17-20.
- RIVERIN, Jean-François. 1995a. « L'appel des canards barboteurs, *Le migrateur*, vol. 2, no 2 (juin), p. 11.
- \_\_\_\_\_. 1995b. « L'appel des canards barboteurs (2e partie), *Le migrateur*, vol. 2, no 3 (septembre), p. 12.
- RUEL, Jeannot. 1991. « Une chasse princière », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 20, no 10 (août), p. 38+.
- RUEL, Jeannot et GROULX, Jean-Stéphane. 1994. « L'identification des canards en vol », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 23, no 10 (août), p. 43-47.

- SAINT-PIERRE, Marc. 1975. « En chassant la bernache », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 1 (octobre), p. 21-23.
- \_\_\_\_\_. 1978. « Vous pensez appellants? pensez gros », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 7, no 12 (septembre), p. 26-29.
- \_\_\_\_\_. 1982. « Les outardes blanches », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 12, no 1 (octobre), p. 12-15.
- SANSCHARGRIN, Marc. 1976. « Une chasse à la Baie James », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 5, no 6 (mars), p. 73-75.
- VACHON, Gaétan. 1989. « Stratégies pour les ‘joues blanches’ », *Sentier Chasse-Pêche*, vol. 19, no 1 (octobre), p. 35-42.
- VerChasse: VERDET, Pierre. 1990. *Chasse et traditions*, [s.l.], Deucalion.
- VIAU, John A. 1980. « Canards au maïs dans le sud-ouest du Québec », *Québec Chasse et Pêche*, vol. 1, no 10 (octobre), p. 42.
- VIDRON, François. 1949. *La chasse en montagne, au marais et en mer*, Paris, P.U.F., (coll. « Que sais-je? », no 321).
- WAGUET, Philippe. 1991. *La chasse en France*, Paris, P.U.F., (coll « Que sais-je? », no 2593).
- YLPaq: PAQUET, Yvon-Louis. 1980. *Le guide de la chasse à la sauvagine*, [s.l.], Frenette Editeur, Inc.

### C. Ouvrages relatifs à la linguistique

- Académie: 1798. *Dictionnaire de l'Academie française*, 5e éd., J.J. Smits et Cie imp.-lib., 2 vol.
- ALEC: DULONG, Gaston ET BERGERON, Gaston. 1980. *Le parler populaire du Québec et ses régions voisines: atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 10 vol.
- AmerHert: MORRIS, William, dir. 1970. *The American Heritage Dictionary on the English Language*, New York, American Heritage Publishing Co., Inc. / Houghton Mifflin Company.

- ATKINS, Beryl T. et al. 1987. *Robert-Collins: dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Paris, Le Robert; London, Collins.
- BARNHART, Robert K. et STEINMETZ, Sol, dirs. 1988. *The Barnhart Dictionary of Etymology*, U.S.A., The H. W. Wilson Company.
- Bél: BÉLISLE, Louis-Alexandre. 1957. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle.
- BergDict: BERGERON, Léandre. 1980. *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB Éditeur.
- B.W.<sup>5</sup>: BLOCH, Oscar et WARTBURG, Walter. 1968. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5e éd., Paris, P.U.F.
- Cl: CLAPIN, Sylva. 1974. *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, (coll. « Langue française au Québec », 3e sect., no 2).
- COLPRON: FOREST, Louis et FOREST, Constance. 1994. *Le Colpron: le nouveau dictionnaire des anglicismes*, Québec, Éditions Beauchemin Itée.
- COOTER, David. 1988. *Apparat français-montagnais*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- DdC: DULONG, Gaston. 1989. *Dictionnaire des canadianismes*, [s.l.], Larousse Canada.
- DENIS, Joseph et al. 1969. *Grand dictionnaire allemand-français et français-allemand*, 3e éd., Paris, Éditions Garnier Frères.
- DENOC: DONAVAN, Gary et OUELLET, Henri. 1993. *Dictionnaire étymologique des noms d'oiseaux du Canada*, Montréal, Guérin.
- DG: HATZFELD, Adolphe et DARMESTETER, Asène. 1964. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delgrave, 2 vol.
- DitchyLouis: DITCHY, Jay K. 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Société de publications romanes et française, Librairie E. Droz.
- DQA: BOULANGER, Jean-Claude. 1992. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Saint-Laurent, Dicrorobert.
- DUNN: DUNN, Oscar. 1976. *Glossaire franco-canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, (coll. « Langue française au Québec », 3e sect., no 4).

- FAUQUENOY-ST JACQUES, Marguerite. 1985. « Les structures populaires du québécois », *Hommage à Pierre Guiraud*, (Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, no 52), Paris, Les Belles lettres, p. 193-204.
- FEW: WARTBURG, Walter von. 1922. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Kurt Schroeder, [réimp.: Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Sieback), 1948].
- FOURNIER, Serge, 1984. *Étude lexicologique des régionalismes pris dans le discours des chasseurs d'originaux et de trappeurs de la Basse Moyenne et Haute Mauricie*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- FTLFQ: *Fichier du Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Université Laval.
- GAGE: AVIS, Walter et al. 1983. *Gage Canadian Dictionary*, Toronto, Gage [éd. révisée de *Canadian Senior* et *The senior Dictionary*] (Dictionary of Canadian English).
- GARDETTE, Pierre. 1983. *Études de géographie linguistique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- GILBERT, Roberta. 1989. *Le vocabulaire de la cueillette du bleuet dans la région du Lac-Saint-Jean-Est*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- GLenc: 1960. *Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse, 10 vol.
- GLLF: GUILBERT, Louis, LAGAGNE, René et NIOBEY, Georges, dir. 1971. *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 6 vol.
- GODEFROY, Frédéric. 1969. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Nendelen / Luchtenstein, Kraus, 10 vol.
- GPFC: La Société du parler français au Canada. 1968. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, (coll. « Langue française au Québec », 3e sect., no 1).
- HUGUET, Edmond. 1925. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Edouard Champion vol. 1; 1932, Librairie ancienne Honoré Champion, vol. 2; 1946-1967, Didier, vol. 3-7.
- JUNEAU, Denis. 1993. *Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.

- LavChic: LAVOIE, Thomas. 1970. *Le français parlé à Chicoutimi* (Canada), thèse de doctorat, Strasbourg, Faculté des lettres et sciences humaines.
- LavSag: LAVOIE, Thomas. 1972. *Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*. Questionnaire, texte dactylographié, Université du Québec à Chicoutimi.
- LENOBLE-PINSON, Michele. 1977. *Le langage de la chasse, gibiers et prédateurs: étude du vocabulaire français de la chasse au XXe siècle*, Bruxelles, Presses Universitaires Saint-Louis.
- Lexis: DUBOIS, Jean, dir. 1989. *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse.
- LORET, Maurice. 1977. *Le parler populaire de la Beauce*, Ottawa, Les Éditions Leméac Inc.
- LP: 1988. *Dictionnaire du français Plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel.
- Littré: LITTRÉ, Émile. 1970. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard et Hachette, 7 vol.
- MassAcad: MASSIGNON, Geneviève. 1962. *Les parlers français d'Acadie*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 2 vol.
- MassGrues: MASSICOTTE, Micheline. 1978. *Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec): documents lexicaux*, (coll. « Langue française au Québec », 3e sect., no 6).
- McDermMiss: McDERMOTT, John Francis. 1941. *A Glossary of Mississippi Valley French 1673-1850*, St-Louis, Washington University, (coll. « Washington University Studies, Language and Literature », no 12).
- MERCIER, Louis. 1981. *Contribution à la connaissance du vocabulaire de la chaussure en français québécois. Étude diachronique et synchronique*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- NEDionne: DIONNE, Narcisse-Eutrope. 1974. *Le parler populaire des canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval, (coll. « Langue française au Québec », 3e sect., no 3).
- OED: MURRY, James A. H. et al, dirs. 1933. *The Oxford English Dictionary Being a Corrected Re-issue with an Introduction, Supplement, and Bibliography of a New*

- English Dictionary on Historical principles*, éd. révisée et augmentée, Oxford, Clarendon Press, 12 vol. + 1 suppl.
- PellFaune: PELLERIN, Suzanne. 1978. *Étude du vocabulaire de la faune et de la flore dans les écrits de Lahontan*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- PoirAcad: POIRIER Pascal. 1928. *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- POIRIER, Claude. 1980. « Le lexique québécois: son évolution, ses composantes », *Stanford French Review*, t. 4, no 1-2 (Spring / Fall), p. 43-48.
- \_\_\_\_\_. 1990. « Description et affirmation des variétés non hexagonales du français: le cas du français québécois », *Actualité scientifique; Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Actes du colloque de Fès (20-22 février 1989), [sous la direction de] André Clas et Benoît Ouoba, Paris, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, (coll. « Université francophones »), p. 127-129.
- \_\_\_\_\_. 1995. « Les variantes topolectales du lexique français; propositions d'un classement à partir d'exemples québécois », *Actualité scientifique; Le régionalisme lexical* [sous la direction de] Michel Francard et Danièle Latin, Louvain-la-Neuve, Duclot, (coll. « Universités francophones ») p. 13-56.
- POIRIER, Étienne. 1987. *Étude lexicologique des régionalismes pris dans le discours de pêcheurs sportifs de la Basse Mauricie*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- PR: ROBERT, Paul et al. 1991. *Le Petit Robert I: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- R: ROBERT, Paul et REY, Alain. 1987. *Le Grand Robert de la langue française: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd., revue, Paris, Les Dictionnaires Robert, 9 vol.
- ReadLouis: READ, William A. 1931. *Louisiana-French*, Baton Rouge, Louisiana State University Press (coll. « Louisiana State University Studies », no 5).
- RH: REY, Alain, dir. 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Les Dictionnaires Le Robert, 2 vol.
- ROBINSON, Sinclair et SMITH, Donald. 1991. *NTC'S Dictionary of Canadian French*, Illinois, NTC Publishing Group.

- ROUSSEAU, Michelle. 1991. *Étude différentielle des lexiques acadien et québécois: cuisine et alimentation; la vie affective,—les traits du caractère et de l'éducation*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- SEUTIN, Émilie. 1975. *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- SOED: BROWN Lesley et al. *The New Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles*, Oxford, Clarendon Press, 2 vol.
- TLav: LAVOIE, Thomas, et al. 1985. *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Office de la langue française, 5 vol.
- TLF: IMBS, Paul et al. 1971-. *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, Paris, C.N.R.S.
- Travaux de linguistique québécoise*, vol. 3, publié par Lionel BOISVERT, Marcel JUNEAU et Claude POIRIER, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, (coll.« Langue française au Québec », 4e section).
- Webster: GOVE, Philip Babcock, dir. 1976. *Webster's Third International Dictionary of the English Language Unabridged*, Springfield (Massachusetts), G. & C. Merriam Company.

## **ANNEXE 1**

Les 41 photographies contenues en annexe ci-dessous ont servi à l'occasion pour la collecte de certaines données lors des enquêtes formelles et informelles sur le terrain (cf. 3.4). Les photographies contenant des scènes de chasse ne représentent que la chasse qui se pratique pendant la saison d'automne et les images des différentes espèces de sauvagine témoignent uniquement des couleurs de plumage et des traits physiques typiquement associés à l'espèce lors de sa phase automnale.

## **PHOTOGRAPHIES**

- Photo 1. Bernache du Canada (*Branta canadensis*).
- Photo 2. Bernaches dans un champ de blé.
- Photo 3. Bernaches en train de se nourrir.
- Photo 4. Canard noir (*Anas rubripes*).
- Photo 5. Canard noir au vol.
- Photo 6. Canard branchu (*Aix sponsa*), mâle et femelle.
- Photo 7. Canard branchu au vol.
- Photo 8. Chipeau (*Anas strepera*), mâle et femelle.
- Photo 9. Chipeaux au marais.
- Photo 10. Malard (*Anas platyrhynchos*), deux mâles.
- Photo 11. Malard femelle.
- Photo 12. Malard au vol.
- Photo 13. Oie blanche (*Chen caerulescens atlanticus*).
- Photo 14. « Camp » d'oies blanches.

- Photo 15. Oies blanches en train de se poser.
- Photo 16. Morillon à dos blanc (*Aythya valisineria*), mâle et femelle.
- Photo 17. Garrot à oeil d'or (*Bucephala clangula*), volier.
- Photo 18. Macreuse à bec jaune (*Melanitta nigra*), mâle et femelle.
- Photo 19. Bec-scie (*Mergus merganser*), mâle et femelle.
- Photo 20. Poule d'eau (*Fulica americana*).
- Photo 21. Sarcelle à ailes bleues (*Anas discors*), femelle et mâle.
- Photo 22. Sarcelle à ailes vertes (*Anas crecca*), mâle et femelle.
- Photo 23. Sarcelle à ailes vertes (*Anas crecca*), deux mâles.
- Photo 24. Souchet (*Anas clypeata*), mâle et femelle.
- Photo 25. Souchet au vol.
- Photo 26. Outardes cassant les ailes.
- Photo 27. Canard culbuté.
- Photo 28. Un volier d'outardes.
- Photo 29. Double caleuse déposée au Lac-Saint-Pierre.
- Photo 30. Double caleuse donnant sur un « kit » d'appelants.
- Photo 31. Chasseuse sur le Saint-Laurent.
- Photo 32. Gabion installé dans un champ de blé.
- Photo 33. Graine de melon au large de la Rivière-Portneuf.
- Photo 34. Tombe.
- Photo 35. Silhouettes.
- Photo 36. Appelants (watcheuses et mangeuses).

Photo 37. Calls.

Photo 38. Chasse à l'approche.

Photo 39. Chasse au cul-levé en canoë.

Photo 40. Oies sur le fly.

Photo 41. Appelants en bois (sarcelles à ailes vertes, femelles).

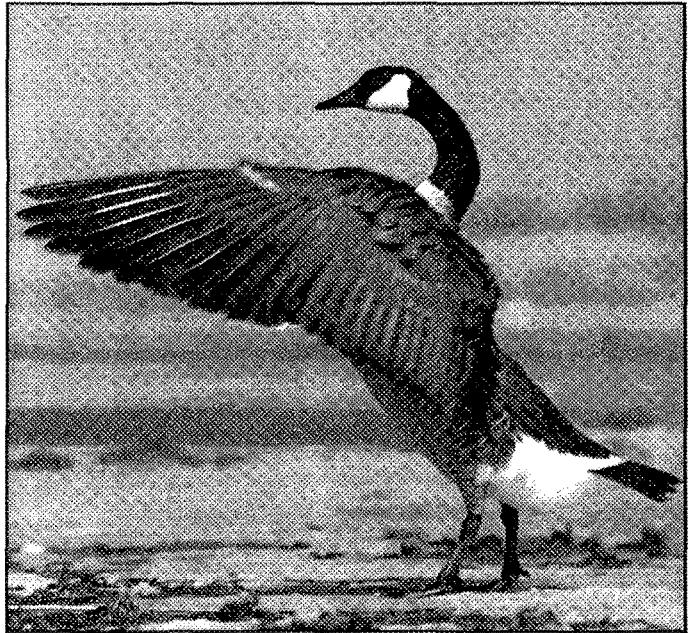


Photo 1 : Bernache du Canada (*Branta canadensis*).

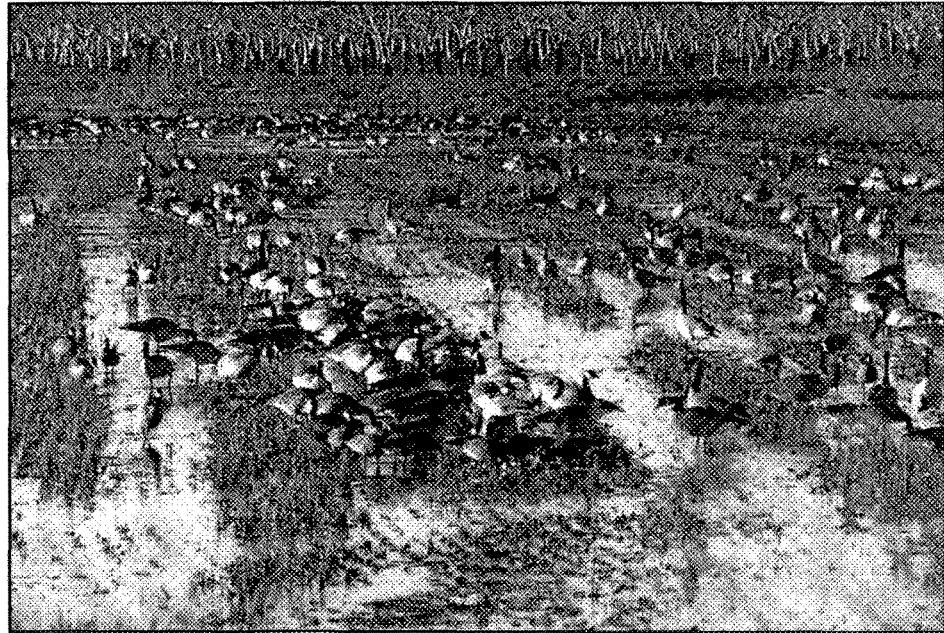


Photo 2 : Bernaches dans un champ.



Photo 3 : Bernaches en train de se nourrir.

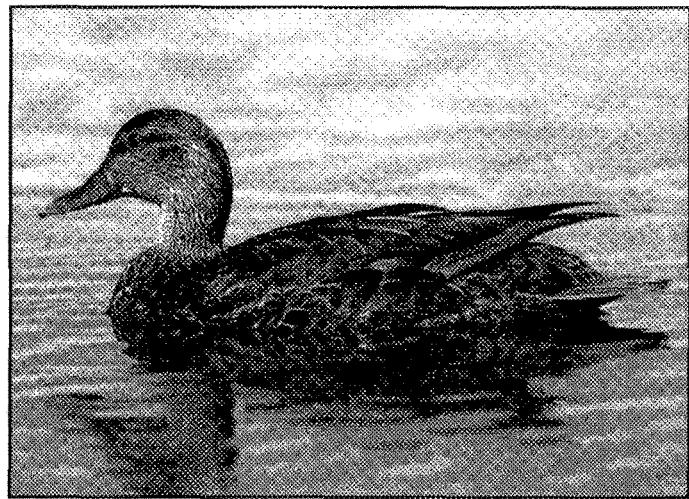


Photo 4 : Canard noir (*Anas rubripes*).

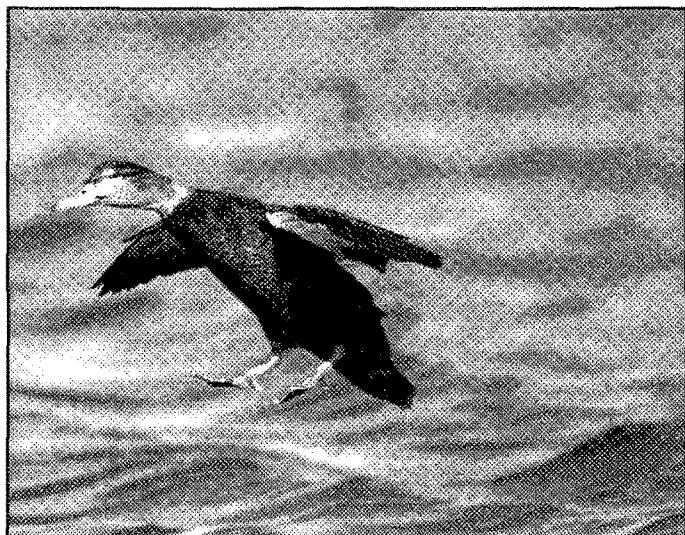


Photo 5 : Canard noir au vol.

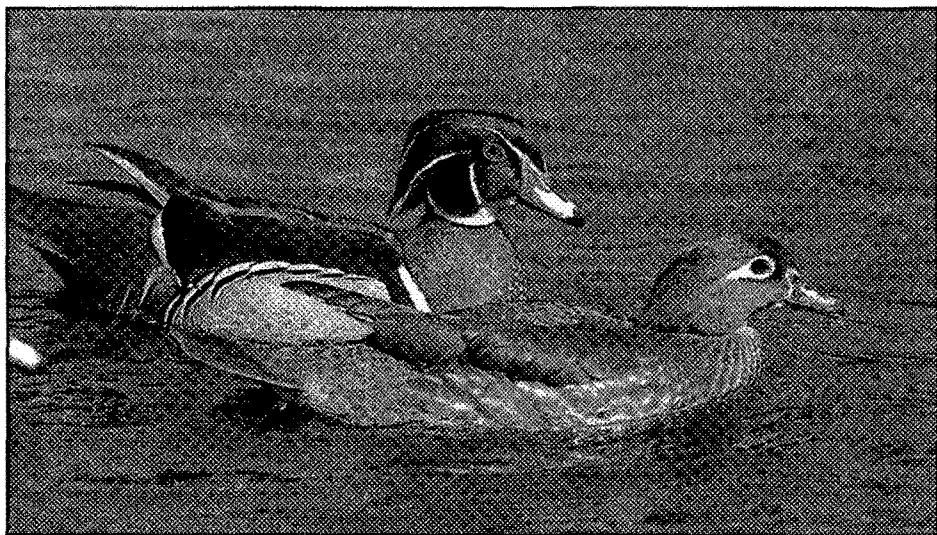


Photo 6 : Canard branchu (*Aix sponsa*), mâle et femelle.

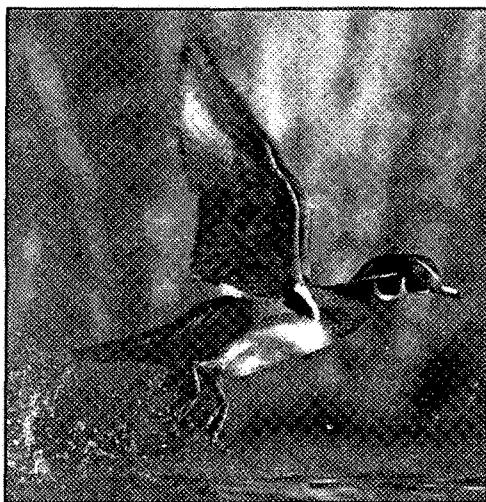


Photo 7 : Canard branchu au vol.

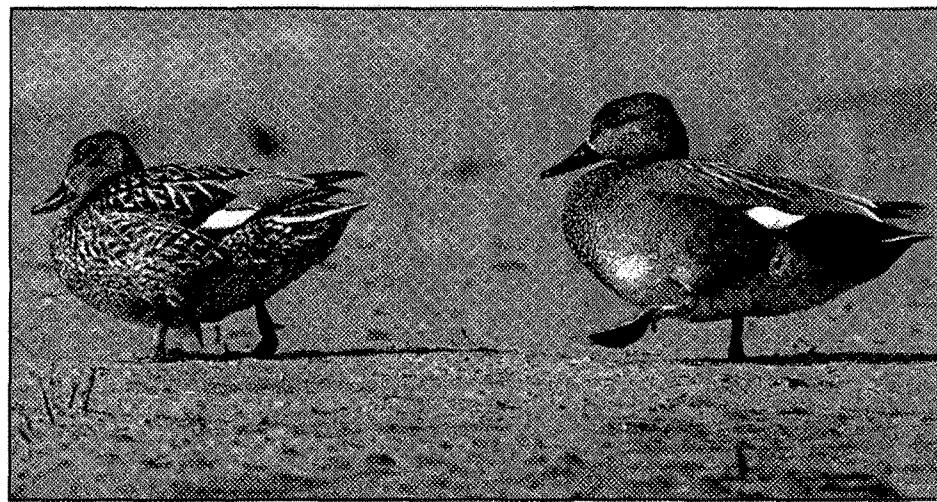


Photo 8 : Chipeau (*Anas strepera*), mâle et femelle.

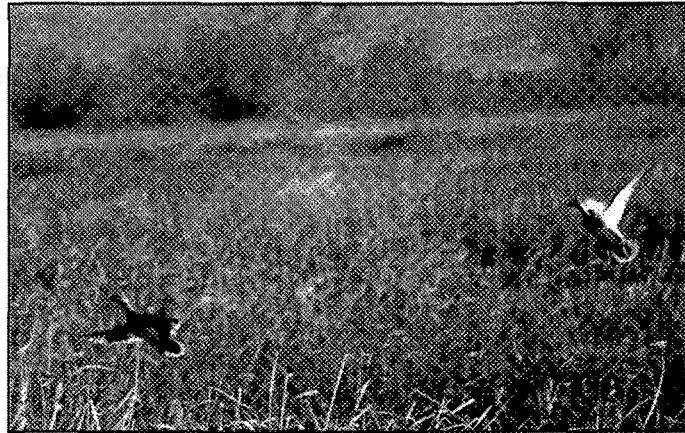


Photo 9 : Chipeaux au marais.



Photo 10 : Malard (*Anas platyrhynchos*), deux mâles.

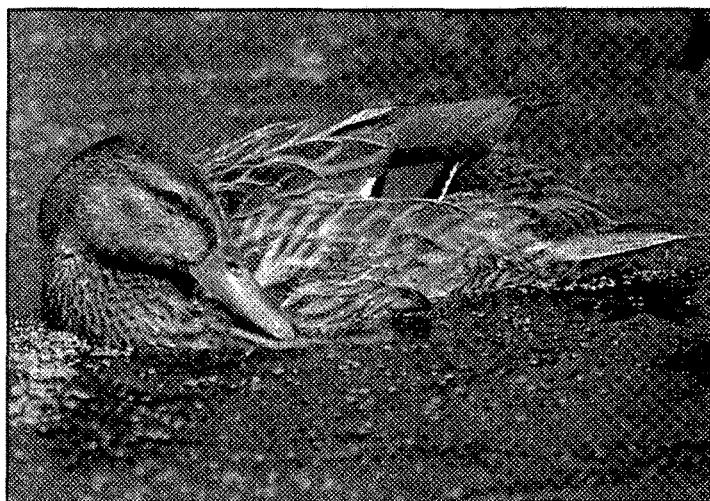


Photo 11 : Malard femelle.



Photo 12 : Malard au vol.

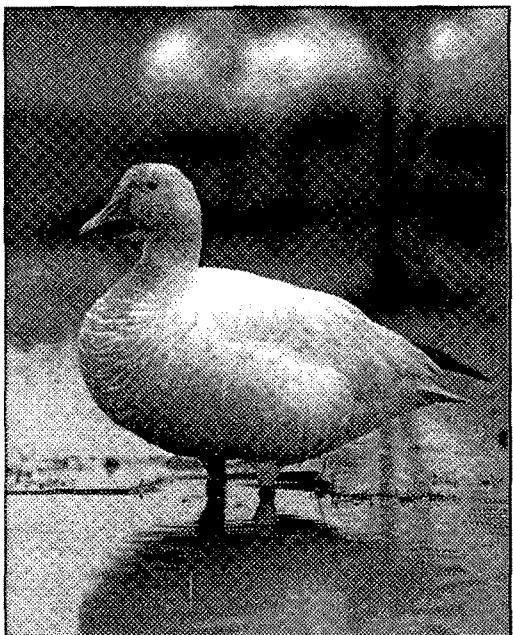


Photo 13 : Oie blanche (*Chen caerulescens atlanticus*).

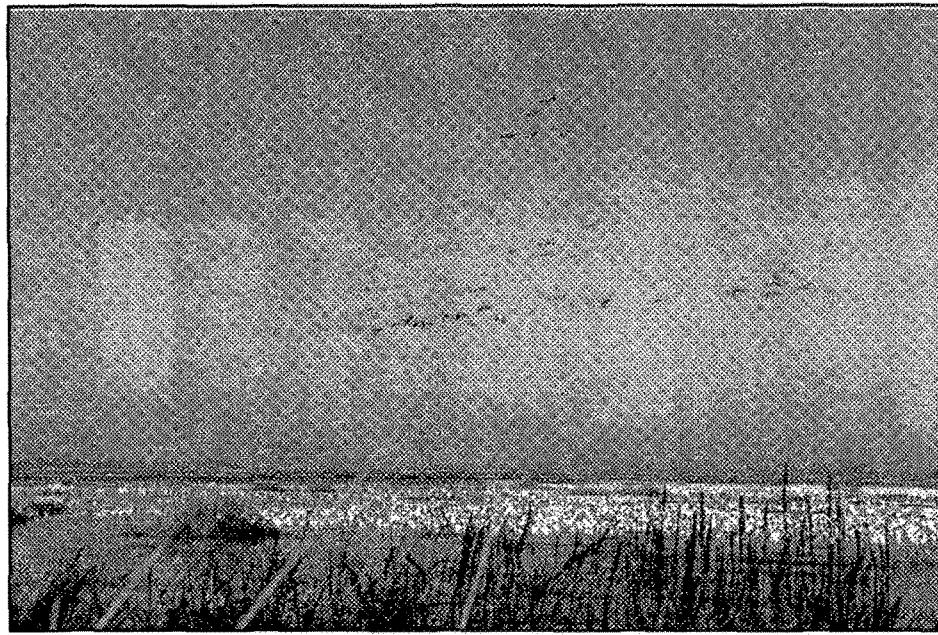


Photo 14 : «Camp» d'oies blanches.

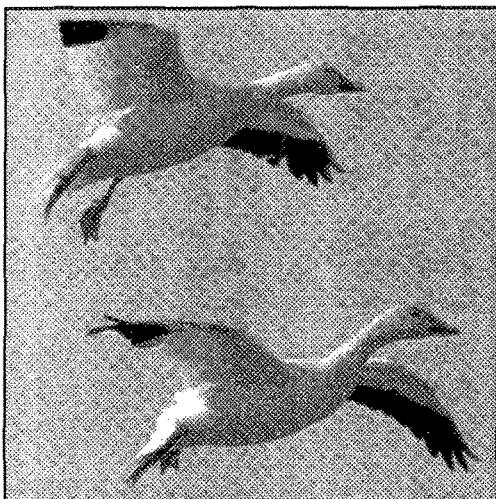


Photo 15 : Oies blanches en train de se poser.

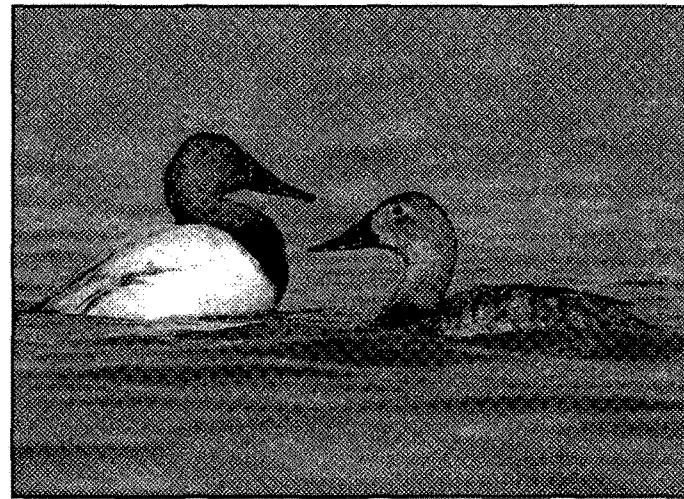


Photo 16 : Morillon à dos blanc (*Aythya valisineria*).



Photo 17 : Garrot à oeil d'or (*Bucephala clangula*), volier.

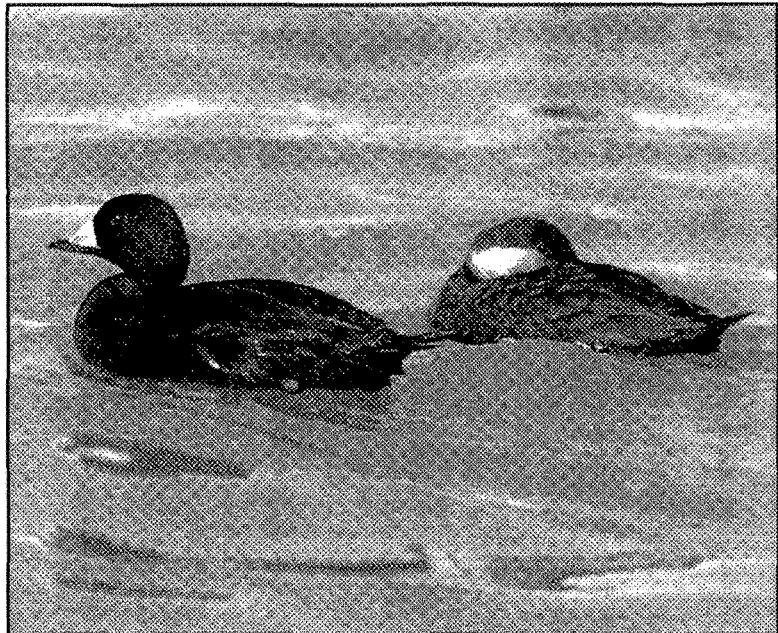


Photo 18 : Macreuse à bec jaune (*Melanitta nigra*), mâle et femelle.

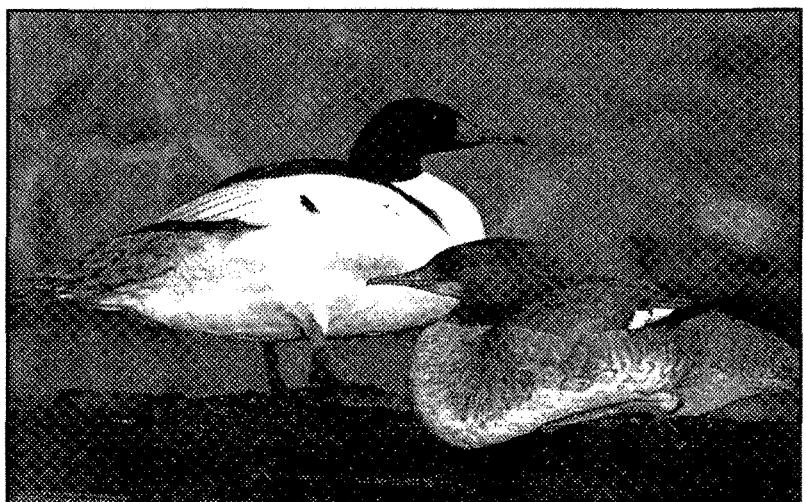


Photo 19 : Bec-scie (*Mergus merganser*), mâle et femelle.

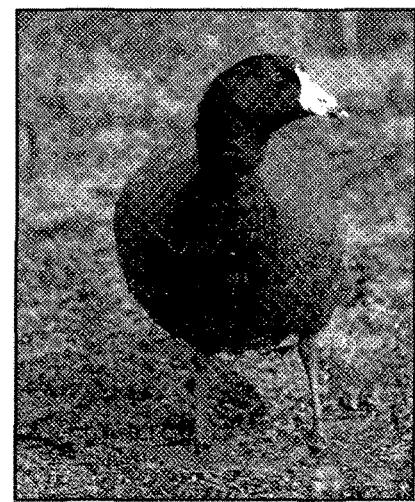


Photo 20 : Poule d'eau (*Fulica americana*).

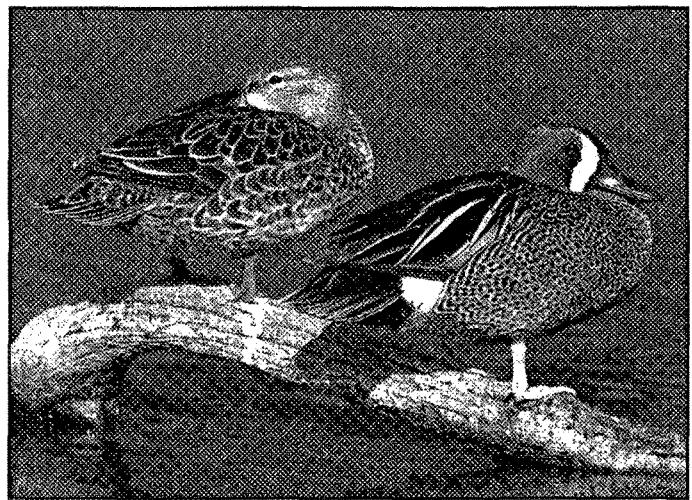


Photo 21 : Sarcelle à ailes bleues (*Anas discors*), femelle et mâle.

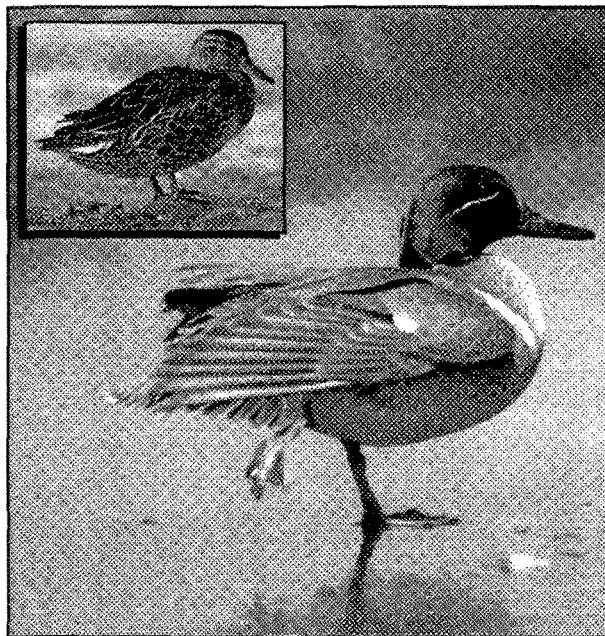


Photo 22 : Sarcelle à ailes vertes (*Anas crecca*), mâle.

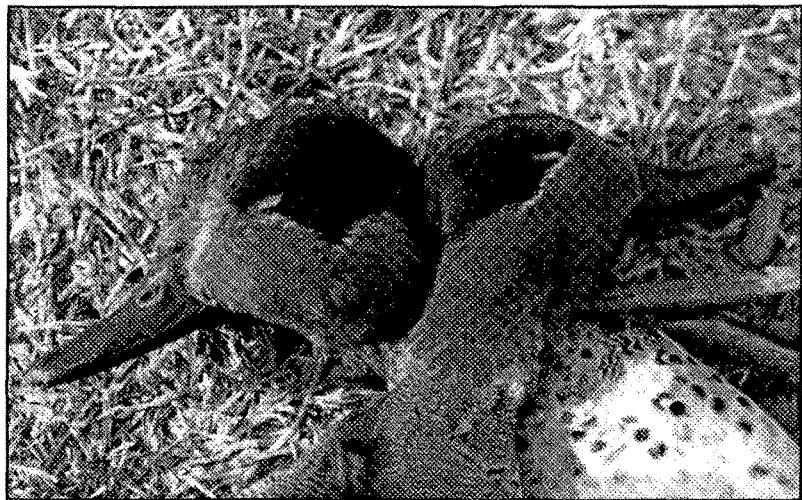


Photo 23 : Sarcelle à ailes vertes (*Anas crecca*), deux mâles.

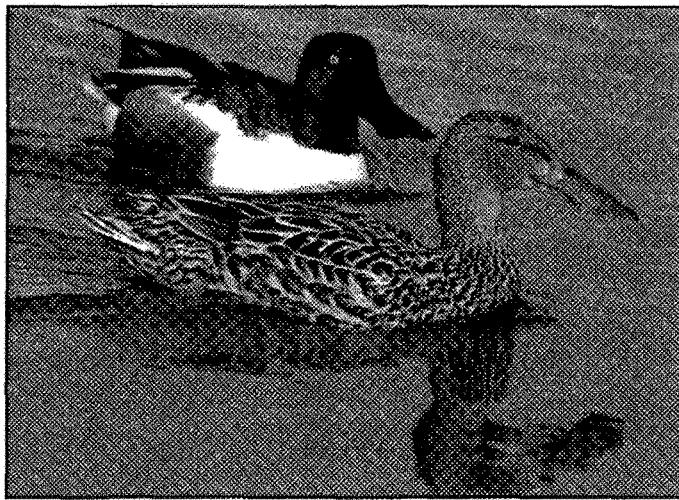


Photo 24 : Souchet (*Anas clypeata*), mâle et femelle.

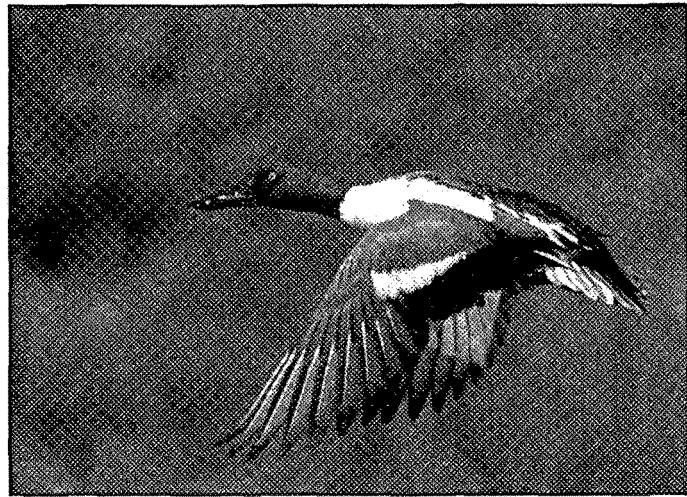


Photo 25 : Souchet au vol.

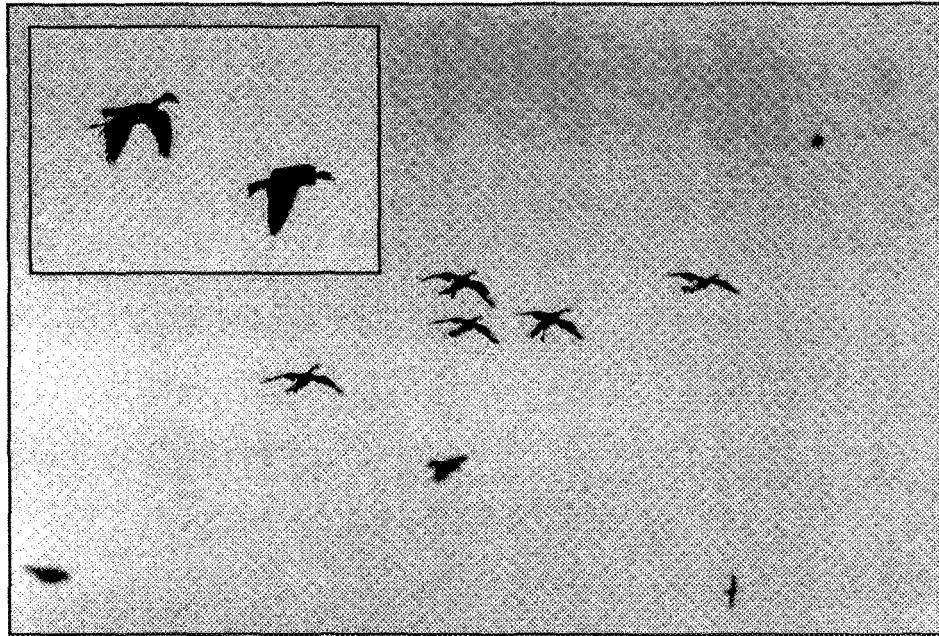


Photo 26 : Outardes cassant les ailes.



Photo 27 : Canard culbuté.

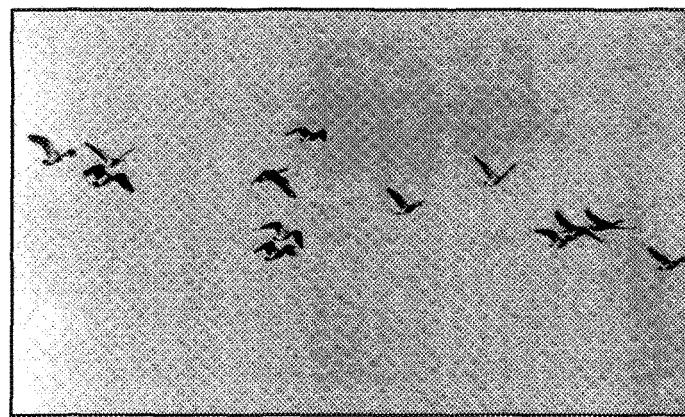


Photo 28 : Un volier d'outardes.



Photo 29 : Double caleuse déposée au Lac Saint-Pierre.

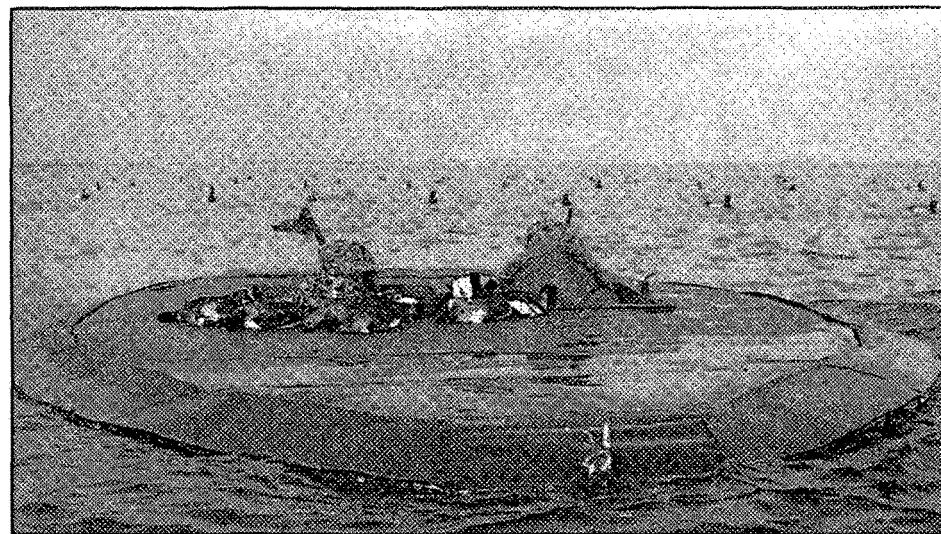


Photo 30 : Double caleuse donnant sur un «kit» d'appelants.

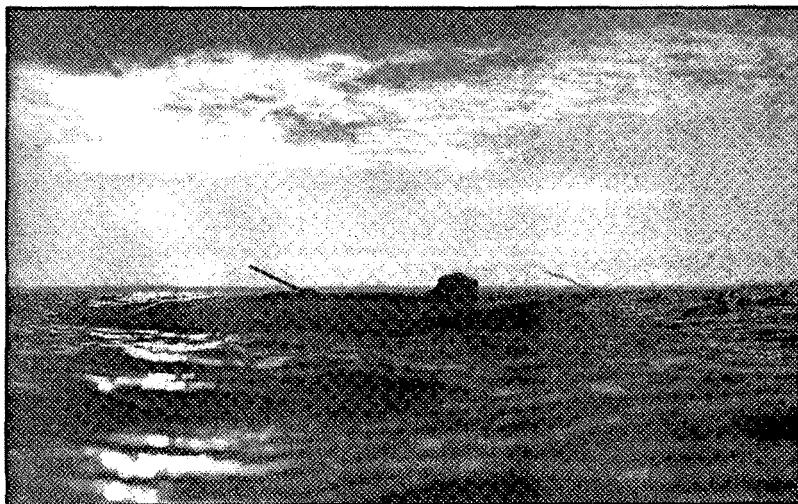


Photo 31 : Chasseuse sur le Saint-Laurent.

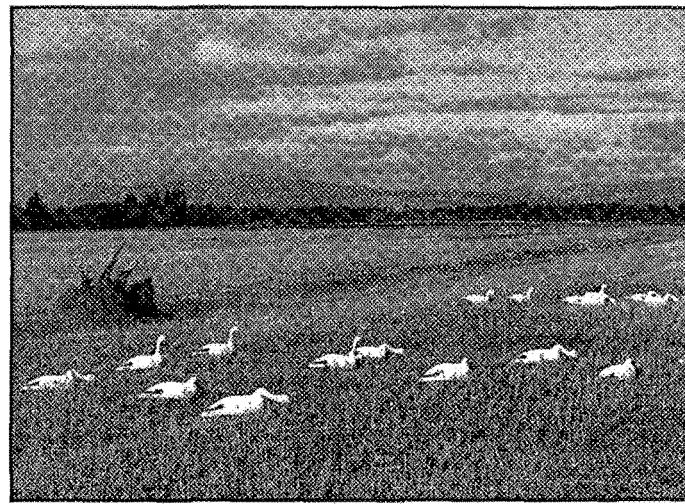


Photo 32 : Gabion installé dans un champ de blé.

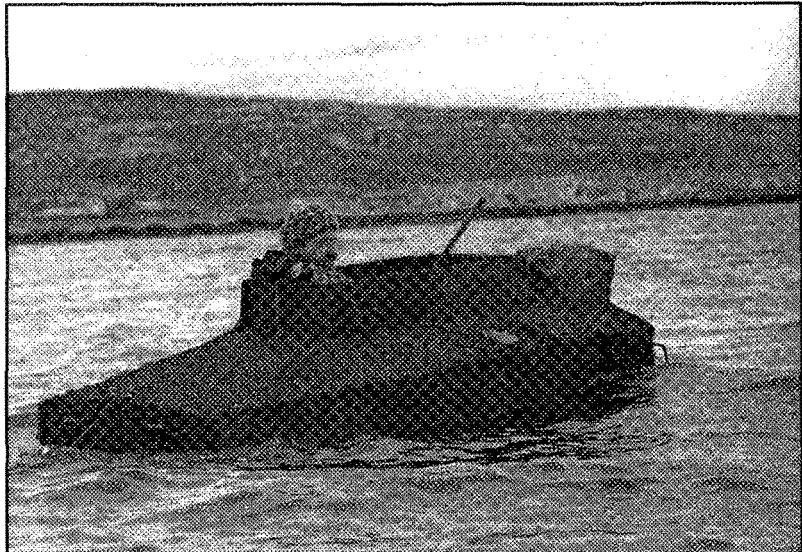


Photo 33 : Graine de melon au large de la Rivière Portneuf.

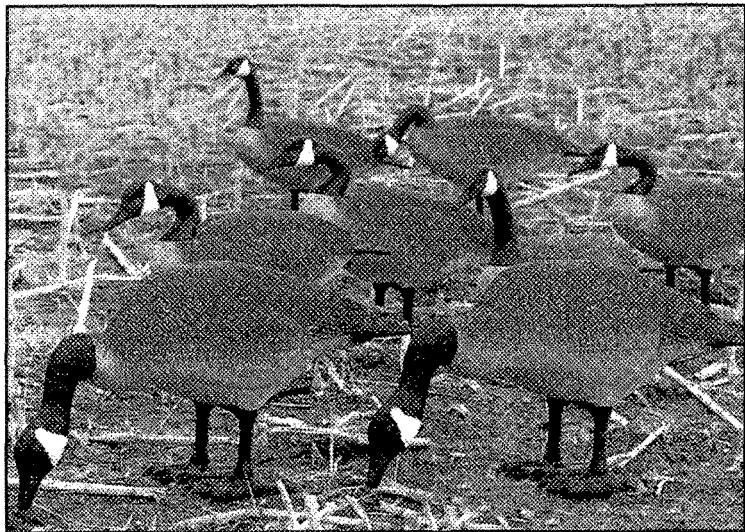


Photo 35 : Silhouettes.

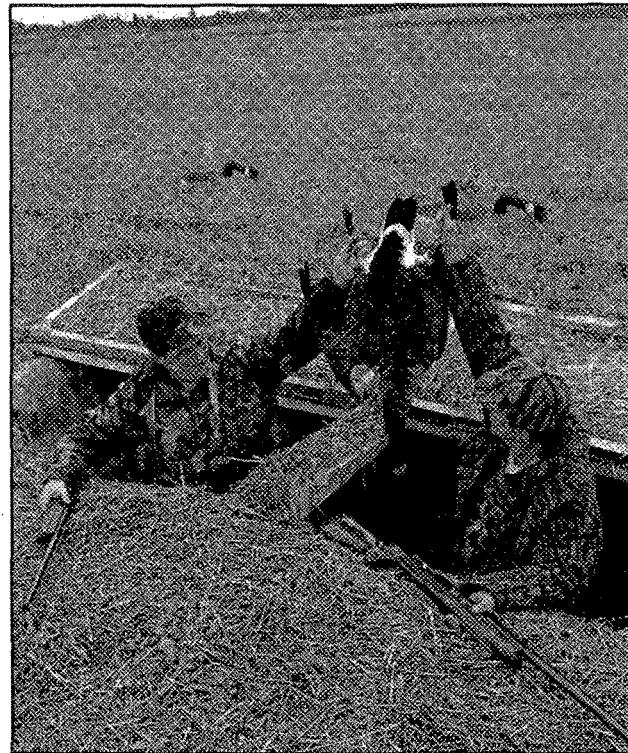


Photo 34 : Tombe.

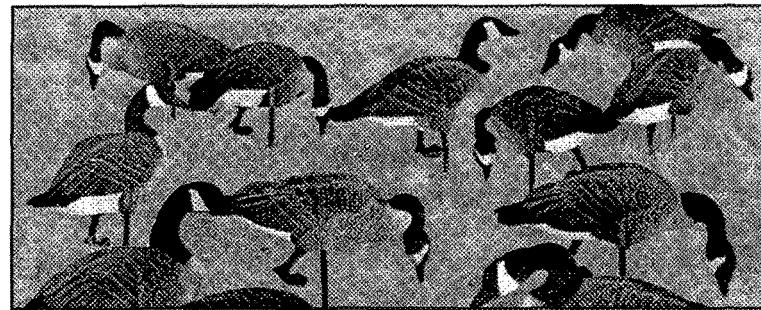


Photo 36 : Appelants (watcheuses et mangeuses).

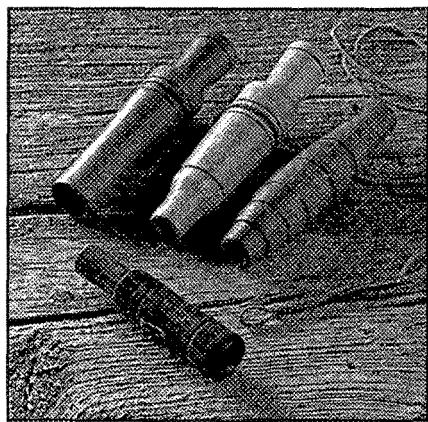


Photo 37 : Calls.

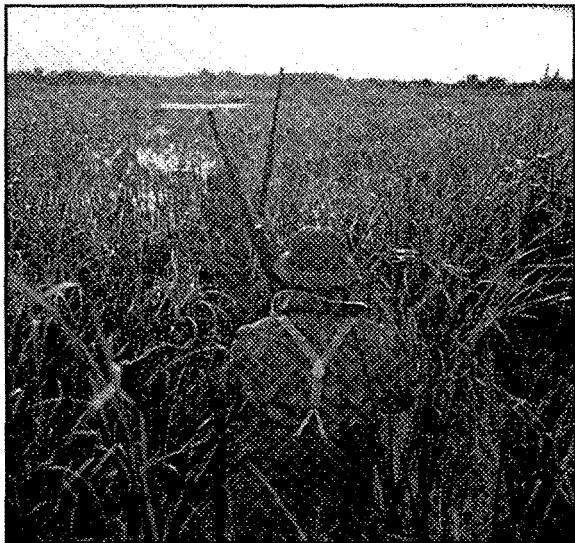


Photo 38 : Chasse à l'approche.



Photo 39 : Chasse au cul-levé en canoë.

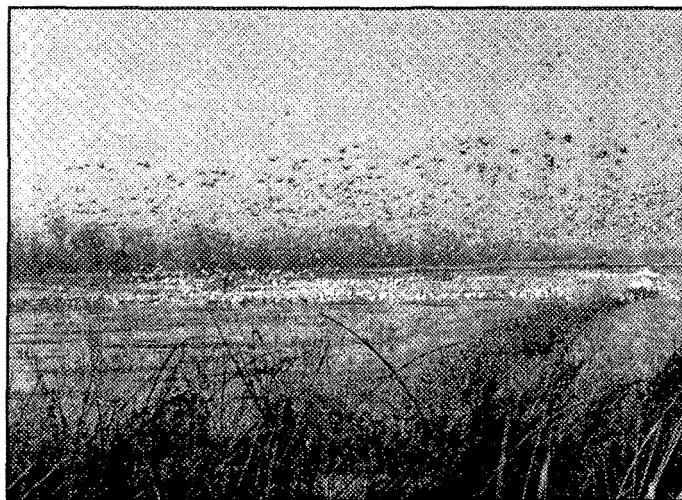


Photo 40 : Oies sur le fly.

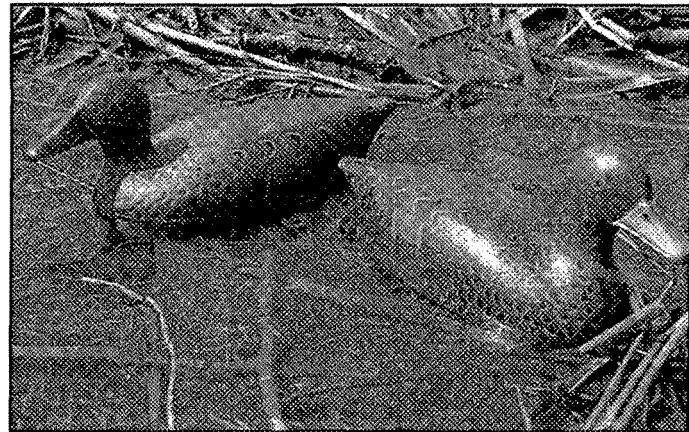


Photo 41 : Appelant en bois (sarcelles à ailes vertes, femelles).

## ANNEXE 2

Nous présentons ici une liste très partielle de mots qui ont été attestés moins de trois fois lors de l'étude. Ces mots et locutions n'ont pas fait l'objet d'une analyse lexicale dans notre étude, mais présentent tout de même un certain intérêt puisqu'ils se rapportent au domaine de la sauvagine et à la chasse qui y est rattachée.

### LISTE DES HAPAX

#### A. LES ESPÈCES

American golden eye	« Garrot à oeil d'or, <i>Bucephala clangula</i> ».
Bernache cravante	« <i>Branta bernicla</i> ».
Black malard	« Canard noir, <i>Anas rubripes</i> ».
Canard du nord	« Canard noir, <i>Anas rubripes</i> ».
Canard résident	« Canard non migrateur, né sur les lieux de chasse ».
Garrot de Barrow	« Garrot d'Islande, <i>Bucephala islandica</i> ».
Guetteuse	« Canard ou oie qui monte la garde ».
Hybrard	« Hybridation entre le malard et le canard noir ».
Malard noir	« Canard noir, <i>Anas rubripes</i> ».
Morillon à tête rouge	« <i>Aythya americana</i> ».
Oie bleue	« Adulte foncé de l'oie blanche <i>Chen caerulescens</i> ».
Pilet	« Canard pilet, <i>Anas acuta</i> ».
Petit garrot	« <i>Bucephala albeola</i> ».
Petit morillon	« <i>Aythya affinis</i> ».
Petit noir et blanc	« Petit morillon, <i>Aythya affinis</i> ».
Roux	« Canard roux, <i>Oxyura jamaicensis</i> ».
Shoveler	« Canard souchet, <i>Anas clypeata</i> ».
Siffleur	« Canard pilet, <i>Anas acuta</i> ».
Siffleur du nord	« Siffleur d'Amérique, <i>Anas americana</i> ».

Spatule « Canard souchet, *Anas clypeata* ».

## B. LES ABRIS DE CHASSE

Affût	« ‘Cache’ faite de joncs et de branchages ».
Duck boat	« Abris ressemblant à la ‘caleuse’ utilisé pour la chasse aux canards sur le Saint-Laurent ».
Fossé	« Trou creusé dans le sol pour la chasse aux outardes ».

## C. LES APPELANTS

Bloc	« Morceau de bois carré servant d’appelant ».
Full body	« Appelant dont la grandeur imite celle du vrai gibier».
Taxidermi	« Appelant empaillé ».

## D. L’APPEL

Cri des malards	« Ensemble de courts cris émis par le Canard malard lors de son envol ».
-----------------	--

## E. LA FORMATION AU VOL

Bande de (outardes / canards)	« Volier ».
Camp d’oies	« Grande concentration d’oies ».
Gang de (outardes / canards)	« Volier ».

## F. DIVERS

Appâtage	« Les deux semaines précédant l’ouverture de la chasse au canard réservées pour le repérage de la sauvagine ».
Claim	« Droits à la propriété d’un terrain de chasse ».
Choke modifié	« Étranglement moyen du canon de fusil ».
Crawling	« Technique de chasse qui se fait en rampant ».

Full choke	« Étranglement le plus serré pour un canon de fusil ».
Over decoys	« Chasser aux appelants ».
Pass shooting	« Chasser à la passe ».
Technique de demi-trou	« Trou creusé dans le sol dont le profondeur ne dépasse pas le niveau des genoux du chasseur ».
Tir instinct	« Tir qui se fait sans épauler complètement le fusil ».
Savane	« Terrain herbeux en milieu humide et marécageux ».
Swamp	« Terrain marécageux ».

**INDEX<sup>1</sup>**  
**DES MOTS ET LOCUTIONS ÉTUDIÉS**

Appeau <sup>1</sup>	32.	Oie blanche	11.
Appeau <sup>2</sup>	42.	Outarde	12.
Appelant	33.	Plongeur	13.
Approche (chasse à l'-)	45.	Poule d'eau	14.
Babouin	34	Rampage	48.
Bernache	1.	Sarcelle à ailes vertes	15.
Black	2.	Sarcelle à ailes bleues	16.
Boîte (chasse à la -)	46.	Silhouette	40.
Bonhomme	35.	Souchet	17.
Cache	26.	Spot	49.
Caleuse	27.	Sur le fly	24.
Call <sup>1</sup>	43.	Tombe	31.
Call <sup>2</sup>	44.	Volier	25.
Canard branchu	3.	Waders	50.
Canard huppé	4.	Watcheuse <sup>1</sup>	18.
Canard noir	5.	Watcheuse <sup>2</sup>	41.
Casser les ailes	20.	Wood Duck	19.
Chasseuse	28.		
Chipeau	6.		
Coquille	36.		
Culbuter	21.		
Cul-levé (chasse au -)	47.		
Decoy	37.		
Dummy	38.		
Flock	22.		
Gabion	29.		
Gadwall	7.		
Graine de melon	30.		
Jeter (se)	23.		
Malard	8.		
Mangeuse <sup>1</sup>	9.		
Mangeuse <sup>2</sup>	39.		
Noir	10.		

---

<sup>1</sup>Le chiffre renvoie au numéro de l'article.